



**HAL**  
open science

## Division Sociale et Services Urbains

Edmond Préteceille

► **To cite this version:**

Edmond Préteceille. Division Sociale et Services Urbains. Culture et Sociétés Urbaines - CNRS & Université de Paris 8. 2000. halshs-04556771

**HAL Id: halshs-04556771**

**<https://shs.hal.science/halshs-04556771>**

Submitted on 23 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Culture et Sociétés Urbaines

IRESO  
CNRS - Université de Paris 8

**DIVISION SOCIALE  
ET SERVICES URBAINS**

**Volume I:  
Inégalités et contrastes sociaux  
en Ile-de-France**

**Edmond PRÉTECEILLE**

**2000**

Ce volume présente un premier ensemble de résultats d'une recherche qui a pu être réalisée grâce au soutien financier du Plan Urbanisme Construction et Architecture et de la Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France.

Sauf indication contraire, les données utilisées dans ce volume proviennent de l'INSEE, particulièrement du Recensement Général de la Population et des Enquêtes Budgets de Familles. Merci au LASMAS et particulièrement à Irène Fournier pour l'aide technique dans la manipulation des fichiers.

Les analyses statistiques ont été effectuées avec les logiciels SAS (pour la manipulation des gros fichiers), STATlab (pour les analyses factorielles et les classifications ascendantes hiérarchiques) et Microsoft Excel (pour les calculs simples, les tris croisés, la mise en forme des tableaux, les graphiques).

Les cartes ont été réalisées avec les logiciels Cabral ou Cartes & Données, le fond de carte IGN pour les limites des communes d'Ile-de-France hors Paris, et le fond réalisé par le Laboratoire de cartographie de l'ENS pour les 80 quartiers parisiens.

Remerciements à Maryse Marspat pour sa lecture attentive et ses critiques qui ont permis d'améliorer le fond et la forme.

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
--------------------------	----------

<b><u>CHAPITRE I: DUALISATION, POLARISATION, INÉGALITÉS? L'ÉVOLUTION D'ENSEMBLE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE .....</u></b>	<b>7</b>
--	----------

<b>I. 1. RESTRUCTURATION ÉCONOMIQUE ET MARCHÉ DE L'EMPLOI.9</b>	
I. 1. 1. GLOBALISATION INDUSTRIELLE OU TERTIAIRE? .....	9
I. 1. 2. POLARISATION URBAINE OU DIFFUSION DES FONCTIONS GLOBALES? .....	18
<b>I. 2. BIPOLARISATION DE LA STRUCTURE SOCIALE DE LA MÉTROPOLE? .....</b>	<b>23</b>
I. 2. 1. L'ÉVOLUTION DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES EN ÎLE-DE-FRANCE.....	23
I. 2. 2. L'ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS DE REVENU EN ÎLE-DE-FRANCE.....	31

<b><u>CHAPITRE II: LA DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE URBAIN FRANCILIEN EN 1982 .....</u></b>	<b>53</b>
--	-----------

<b>II. 1. CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE TYPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE.....</b>	<b>55</b>
II. 1. 1. DÉFINITION DES VARIABLES ET DES UNITÉS SPATIALES .....	55
II. 1. 2. L'ANALYSE FACTORIELLE SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES URBAINES .....	57
II. 1. 3. COMPARAISON AVEC L'ANALYSE FACTORIELLE DE P. BESSY ET N. TABARD .....	65
<b>II. 2. LA NOUVELLE TYPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE 1982..</b>	<b>68</b>
II. 2. 1. ANALYSE DU PROFIL DES TYPES .....	70
II. 2. 2. COMPARAISON AVEC LA TYPOLOGIE DE N. TABARD ET P. BESSY .	97
II. 2. 3. LA DISTRIBUTION DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES SELON LES TYPES .....	99

**CHAPITRE III: LES TRANSFORMATIONS DES STRUCTURES  
SOCIALES LOCALES EN ILE-DE-FRANCE 1982-1990 ..... 113**

<b>III. 1. L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES SOCIALES PAR DÉPARTEMENT .....</b>	<b>115</b>
<b>III. 2. L'ÉVOLUTION MOYENNE DES TYPES SOCIOPROFESSIONNELS .....</b>	<b>118</b>
<b>III. 3. TYPOLOGIE DES ÉVOLUTIONS 1982-90.....</b>	<b>121</b>
III. 3. 1. MÉTHODE DE CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE .....	121
III. 3. 2. L'ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES .....	122
III. 3.3. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE L'ACP .....	124
III. 3. 4. LA TYPOLOGIE DES ÉVOLUTIONS DES PROFIL.....	125
<b>III. 4. ÉVOLUTION ET STRUCTURE: CROISEMENT DES TYPOLOGIES .....</b>	<b>140</b>

**BIBLIOGRAPHIE ..... 151**

**ANNEXES.....157**

# **INTRODUCTION**

La question de la ségrégation urbaine, si présente aujourd'hui dans le débat politique, peut se décliner de différentes manières.

La première est celle de la description : quel est l'état des inégalités sociales dans la ville, quelle est la distribution spatiale des différentes catégories sociales, quelle est la morphologie spatiale de leurs mélanges et séparations. C'est à l'exploration des réponses possibles sur ce registre qu'est principalement consacré ce premier volume, qui analyse pour l'essentiel l'état et les transformations des inégalités sociales et de la division sociale de l'espace urbain de la métropole parisienne au cours des années quatre-vingt, prolongeant un travail antérieur sur cette même question<sup>1</sup> qui avait étudié les années soixante-dix.

Parler de description n'est l'affirmation d'aucune neutralité technique. Le choix des variables descriptives, tout particulièrement des catégorisations du social, le choix des échelles d'analyse, le choix des méthodes, même la représentation cartographique des résultats, sont autant d'opérations théoriques dont on s'est efforcé, au fil du texte, d'explicitier les attendus et les conséquences. Malgré l'ampleur du travail effectué, il reste incomplet : l'analyse a été centrée sur les catégories socioprofessionnelles, mais d'autres dimensions du social, correspondant à d'autres variables, devraient être prises en compte, ce que nous espérons pouvoir faire ultérieurement ; les échelles considérées sont celles de la région entière, des départements, des communes et des quartiers de Paris. Mais la question reste posée de l'évolution de la ségrégation au niveau infra-communal dans les banlieues.

La deuxième interrogation est celle des causes. Comme on l'a argumenté ailleurs<sup>2</sup>, celles de la ségrégation sont multiples et entremêlées, mais les effets de l'organisation et des transformations économiques de la ville sont certainement parmi les plus structurantes. Ce sont celles qui ont été privilégiées ici, dans l'exploration des relations affirmées par divers auteurs entre globalisation et dualisation urbaine. Mais d'autres dimensions méritent d'être abordées, comme celles des marchés du logement, souvent privilégiées dans l'étude des

---

<sup>1</sup> E. Préteceille, 1993

<sup>2</sup> E. Préteceille, 1997.

mécanismes locaux de transformation des populations. Là aussi, nous espérons pouvoir les considérer dans un travail ultérieur. D'autre part, les causes des processus de ségrégation ne sauraient être considérées comme instantanées : la caractérisation sociale des différents espaces urbains, avec ses marques matérielles et symboliques, est le produit de processus historiques longs, que les travaux d'histoire urbaine mettent en lumière<sup>3</sup>. Les causes économiques elles-mêmes jouent dans leur propre accumulation et stratification historique, et les processus économiques du présent ne modifient jamais que partiellement et progressivement des structures socio-spatiales qui manifestent une assez remarquable inertie ou stabilité historique, comme les travaux de C. Rhein l'ont montré pour l'Ile-de-France<sup>4</sup>.

La troisième interrogation, peut-être la moins bien traitée en général, est celle des conséquences de la ségrégation. La recherche en cours a pour objectif d'en explorer un aspect, celui de l'inégal accès à des ressources sociales qui comptent parmi les principales ressources urbaines, les équipements et services urbains. Elle s'inscrit, à cet égard, dans le prolongement d'une recherche menée au CSU dans les années soixante-dix avec Monique Pinçon-Charlot et Paul Rendu<sup>5</sup>, et son objectif est de comparer l'état récent des inégalités sociales urbaines ainsi définies avec ce qu'il était au début des années soixante-dix. Mais d'autres aspects méritent aussi d'être traités, bien que nous ne les abordions pas ici, en particulier tout ce qui a trait aux conséquences de la division sociale de l'espace en termes de relations ou d'absence de relations entre catégories sociales suivant qu'elles sont spatialement séparées ou qu'elles coexistent dans les mêmes espaces.

Les limites du travail effectué dans la présente recherche sont les conséquences de choix découlant d'hypothèses théoriques qui valorisent les aspects de la question auxquels on s'efforce de répondre. Mais ces choix ne s'opposent pas aux autres choix possibles, ils définissent seulement une contribution qui souhaite être complémentaire des autres dans l'entreprise collective de production de savoir sur la société que devrait être la recherche en sciences sociales.

Un choix méthodologique, qui est un choix théorique, mérite d'être souligné pour conclure cette introduction. C'est celui de travailler, comme pour la recherche des années soixante-dix, sur

---

<sup>3</sup> Cf. par exemple A. Fourcaut, edit., 1996.

<sup>4</sup> C. Rhein, 1986, 1987.

<sup>5</sup> Cf. E. Préteceille et al., 1975, 1976, 1977, 1986.

l'ensemble des situations sociales et urbaines de la région Ile-de-France. Ce choix impose des contraintes, celles principalement d'un travail statistique par analyse secondaire de données déjà existantes, excluant pratiquement le recours à l'enquête directe, ce qui a de nombreuses conséquences qu'il faut s'efforcer de maîtriser. Mais il nous paraît, aujourd'hui comme à l'époque, une contribution indispensable, du fait que la majorité des discours sur la ségrégation sont construits sur l'observation d'un ensemble limité de situations urbaines et sociales particulières – aujourd'hui les “quartiers en difficulté”, hier déjà les grands ensembles – sans que l'on sache si les autres situations urbaines posent aussi des problèmes, les mêmes ou d'autres, ni quelles peuvent être les relations entre les problèmes d'un type d'espace, de quartier ou de commune, et ceux des autres, et les mécanismes d'ensemble de fonctionnement des structures urbaines, marchés foncier, marchés du logement, marché du travail, politiques publiques, etc.

Les discours largement répandus sur la dualisation urbaine, l'exclusion sociale dans la ville, s'appuient, implicitement ou explicitement, sur l'idée d'une “disparition” des classes moyennes, de même que les exhortations à la “mixité sociale” dans les quartiers en difficulté y prônent le “retour des couches moyennes”. Mais cette disparition est-elle effective, est-elle complète, ou tient-elle seulement au désintérêt pour ces catégories et/ou pour les lieux où elles résident? L'une des hypothèses de ce travail, largement vérifiée, on le verra, est que les classes moyennes sont loin d'avoir disparu ni même reculé numériquement. Une autre, appuyée sur des résultats classiques des analyses de ségrégation socio-spatiale, est que la ségrégation des pauvres dans les quartiers pauvres ne saurait se comprendre en examinant isolément ces quartiers. Depuis le XIXe siècle, et plus encore depuis les travaux de sociologie urbaine de l'École de Chicago, l'idée que les différents espaces urbains font système, que le sort de chacun est lié à ses relations avec les autres et avec l'ensemble autant qu'au processus sociaux internes qui le caractérisent, a été fortement argumentée. Plutôt que d'explorer, comme Georges Pérec, les effets d'une disparition expérimentale, cherchons à savoir où sont et où vont toutes les catégories sociales qui sont les acteurs sociaux de la ségrégation, y compris les catégories supérieures qui se font si discrètes qu'on les oublierait presque, alors qu'on a quelques raisons de penser que les effets structurels de leurs pratiques sur l'ensemble des espaces urbains et sur les autres catégories sociales sont bien plus importants que leur poids numérique, et méritent autant d'intérêt que les pratiques des catégories plus modestes



## **Chapitre I**

# **DUALISATION, POLARISATION, INÉGALITÉS?**

**L'évolution d'ensemble  
de la région Ile-de-France**

## **I. 1. Restructuration économique et marché de l'emploi<sup>6</sup>**

### **I. 1. 1. Globalisation industrielle ou tertiaire?**

Les principes d'explication mobilisés par la recherche urbaine pour la compréhension de la dynamique de transformation des grandes villes se sont progressivement - tardivement, selon Tony King (1990) - ouverts à la prise en compte d'enjeux dépassant les frontières nationales. Les changements économiques qui sont reconnus comme constituant le moteur principal de ces transformations ont été de plus en plus explicitement analysés dans leurs liens à des processus internationaux, et pas ou plus seulement comme effets des restructurations économiques internes (nationales, régionales, locales) et des politiques urbaines. Ce changement de perspective conduit aujourd'hui à la prise en compte de l'internationalisation, dans un premier temps - poids croissant des échanges, dépendances et coopérations entre deux ou plusieurs pays dans l'économie mais aussi dans d'autres processus sociaux -, puis de la mondialisation ou globalisation - extension de ces relations à l'ensemble des pays, accélérée par le démantèlement du bloc communiste -, comme facteurs d'importance croissante et, selon certains auteurs, à la mise en évidence d'un nouveau type historique de ville, la ville globale, distincte des autres métropoles tant par sa structure économique spécifique que par la structure sociale et spatiale résultante (Friedmann et Wolff, 1982, Sassen, 1991).

Si, comme on essaiera de le montrer, cette perspective a des qualités heuristiques certaines, elle s'accompagne aussi du risque d'un nouvel effet de mode intellectuelle, dont on trouve maintes manifestations dans la presse, où la globalisation fonctionne comme une clé magique, comme une catégorie à la fois indéfinie et supposée parfaitement établie dont on pourrait déduire la plupart des changements sociaux importants. Il est donc nécessaire, sans traiter l'ensemble du problème, ce qui dépasserait l'objet de ce chapitre, d'évoquer les débats et incertitudes autour de cette idée, dans la mesure où ils offrent des interprétations différentes des tendances de transformation de la division sociale urbaine.

Lorsqu'on examine les travaux récents cherchant à rendre compte des transformations de l'économie mondiale dans leur déploiement spatial et urbain, on se trouve confronté à une assez

---

<sup>6</sup> Les parties I.1. et I.2. ont été publiées dans E. Préteceille, 1995.

grande diversité d'approches, qui oblige à s'interroger sur les relations, de complémentarité ou de concurrence, entre les différents modèles proposés. Si le modèle de la ville globale, qu'on discutera plus loin en détail, paraît a priori convaincant quand il souligne la spécialisation croissante de ces villes dans certaines fonctions tertiaires supérieures aujourd'hui dominantes dans la direction de l'économie, il paraît cependant indispensable d'examiner ses rapports avec d'autres approches, moins directement centrées sur l'analyse de ces lieux particuliers et plus sur le fonctionnement d'ensemble de l'économie.

Pour schématiser, on peut opposer deux lectures des tendances actuelles, celle qui accorde une importance centrale aux transformations de la production industrielle, et la lecture "post-industrielle", pour laquelle le tertiaire supérieur est devenu décisif.

La vision "industrielle" s'efforce de rendre compte des formes nouvelles de recherche de compétitivité qui se sont développées depuis la fin des "trente glorieuses" et la crise de rentabilité du capital du milieu des années soixante-dix. Le paradigme le plus répandu est celui de la "crise du fordisme", développé par l'école de la régulation (Aglietta, 1976). Quant à l'issue de cette crise, et à l'éventuel nouveau régime d'accumulation émergent, le débat reste vif (Amin, 1995) et les modèles divers quant à l'analyse des modalités de restructuration et de restauration de la rentabilité. Si l'idée de "production flexible" s'est largement répandue, les analyses qui en sont proposées prennent en compte de façon variable les transformations des techniques productives (automation, informatisation) et celles des rapports sociaux (redéfinition de la division technique du travail), de l'organisation d'ensemble de la production ("just-in-time", externalisation de fonctions, "lean production", redéfinition de la division sociale du travail), des rapports entre marchés et produits (un des aspects de la flexibilité). Elles s'interrogent également sur la reproduction concurrentielle des avantages de compétitivité, qu'ils soient territoriaux et/ou sociaux: districts industriels, modèle de la "troisième Italie", économie des conventions, "learning economy", (Storper, 1993, Salais et Storper, 1994). Dans cette perspective, les transformations de la compétition industrielle sont mises en relation avec la redistribution territoriale du travail, les processus de désindustrialisation de certaines régions, l'industrialisation d'autres, l'apparition de nouveaux pays industriellement développés et le déclin de plus anciens, la redistribution spatiale diffuse des activités de production routinière sous-traitées et la concentration des activités de conception-marketing-coordination, etc. La globalisation y est caractérisée par le développement multilatéral des échanges internationaux, par la

mondialisation des marchés, de la compétition entre entreprises, de la division du travail et de la coopération, et par la standardisation relative des produits, la diffusion mondiale des technologies. Notons cependant que le débat reste relativement ouvert quant aux effets spatiaux de ces restructurations: ainsi Pierre Veltz (1996) met-il en avant le rôle privilégié des grandes métropoles dans ce qu'il nomme "l'économie d'archipel" résultant de la mondialisation des firmes, là où d'autres ont surtout insisté sur les districts industriels et les technopôles.

La vision "postindustrielle" met l'accent sur les activités de commandement et contrôle dans les multinationales et réseaux hiérarchisés d'entreprises, les marchés financiers, les services avancés aux entreprises, particulièrement ceux qui sont liés aux deux précédentes fonctions, et sur les services et technologies qui en assurent le développement et la prééminence, essentiellement les transports et les technologies liées à la circulation et au traitement de l'information. Elle est construite sur l'hypothèse du rôle primordial de ces secteurs par rapport aux autres, particulièrement la production industrielle, considérée implicitement ou explicitement comme dépassée et reléguée à un rôle tout à fait secondaire quant à la définition du dynamisme de l'économie et de la capacité d'innovation. Il existe cependant des interprétations variables de cette dominance et de ses composantes, les unes plus "technologiques", comme la théorie du "mode de production informationnelle" (Castells, 1989), les autres davantage tournées vers le développement du capital financier et l'économie des services (Sassen, 1991). La globalisation y est perçue comme concentration du pouvoir économique au sein d'un nombre limité d'entreprises multinationales exerçant leur influence sur l'ensemble de la planète et comme unification tendancielle de l'espace-temps du pouvoir économique et financier, des marchés, flux et enjeux financiers, des technologies de pouvoir et de gestion, unification appuyée par le développement des télécommunications, des réseaux informatiques, des transports aériens, assurant une interconnection particulièrement dense des points nodaux constitués par les principales métropoles. L'image-clé de cette vision de la globalisation est celle d'un marché financier mondial opérant en permanence: la bourse de Londres s'ouvre quand celle de Tokyo se ferme, puis celle de New York, etc., et dans chaque ville les opérateurs financiers, ou leurs ordinateurs, peuvent intervenir, via les réseaux téléphoniques et informatiques, à toute heure du jour ou de la nuit sur ceux des marchés qui sont ouverts. Et la planète financière virtuelle devient le principe de réalité qui peu à peu gouverne nos existences.

Les deux schémas mettent ainsi en valeur des arguments contrastés quant au passage de l'internationalisation à la globalisation. Les formes spatiales sur lesquelles elles fixent l'attention sont également différentes: nouveaux districts industriels et technopoles, ou villes globales centrées sur les marchés financiers. Le choix de l'une ou l'autre perspective n'est évidemment pas sans conséquences pour l'analyse des transformations des marchés du travail, et par là de l'évolution des classes et catégories sociales, question directement liée à l'interrogation centrale de cet article, celle de la division sociale de l'espace.

La première souligne le déclin de la grande industrie "fordiste", et sa transformation ou son remplacement par de nouvelles formes d'organisation productive. Les formes dominantes de celles-ci recherchent la compétitivité par l'innovation technologique intense, augmentant donc sensiblement la part du travail qualifié à composante intellectuelle, et réduisant la part du travail d'exécution manuel répétitif moins qualifié: d'où une croissance relative des catégories moyennes qualifiées directement liées à la production, et corrélativement des catégories sociales nécessaires pour la production-reproduction de celles-ci (enseignement, formation, etc.), des catégories moyennes et supérieures liées à la recherche, au développement, à la conception, au design, à l'organisation, au rapport marketing-conception, aux services avancés aux entreprises, externalisés ou rendus nécessaires par les nouveaux modes d'organisation et de rapport aux marchés, etc., et une décroissance, relative mais aussi absolue, des catégories traditionnelles d'ouvriers qualifiés et non qualifiés.

D'autres principes de restructuration industrielle sont cependant à l'œuvre concurremment, tels que l'évolution vers la "lean production" où l'entreprise industrielle se transforme en organisateur-stratège d'un système de production déconcentré où nombre des tâches de production, surtout les plus répétitives, sont externalisées et sous-traitées. Dans ce cas, si la structure de la main-d'œuvre propre à l'entreprise-stratège qui contrôle le dispositif d'ensemble change et se resserre sur les catégories supérieures tertiaires - se rapprochant alors du modèle postindustriel tant pour la structure sociale que pour les conséquences spatiales -, la structure d'ensemble de la main-d'œuvre engagée dans le processus de production peut être caractérisée, à l'inverse, par la croissance de la part de la main-d'œuvre moins qualifiée; mais celle-ci est alors souvent fragmentée entre différentes entreprises plus petites, dispersées géographiquement dans la région, dans le pays ou même, de plus en plus souvent, internationalement.

La vision “postindustrielle” de la ville globale conduit pour sa part à la double hypothèse de la désindustrialisation-tertiarisation et de la dualisation du marché du travail, celui-ci évoluant selon une structure en sablier, avec diminution des catégories moyennes (dont les ouvriers qualifiés) et croissance forte d’un côté des catégories supérieures liées à l’ensemble des activités tertiaires dominantes (finance, états-majors des grandes entreprises et services associés), de l’autre des catégories inférieures nécessaires au fonctionnement de ces activités (employés de bureau, coursiers, etc.) et à celui des services de consommation assurant le niveau de vie luxueux des catégories précédentes (restaurants, hôtels, services domestiques, etc.).

D’un point de vue descriptif, on peut considérer que les deux versions de l’analyse privilégiant les restructurations industrielles, comme les deux lectures industrielles et post-industrielles sont complémentaires, dans la mesure où elles concernent des secteurs différents de l’économie et/ou des espaces différents. Du point de vue théorique, elles sont pourtant concurrentes dans la mesure où elles cherchent à identifier les processus dominants autour desquels s’organiserait le nouveau régime d’accumulation “post-fordiste” émergent. Et cette concurrence théorique se retrouve quant à l’analyse de la dynamique des villes: leur avenir dépend-il de plus en plus exclusivement des activités post-industrielles, l’industrie n’étant plus qu’un résidu ou une activité subalterne, ou bien au contraire la base productive, quoique redéfinie dans son contenu et ses formes d’organisation et moins demandeuse de main-d’œuvre, du fait de l’augmentation de la productivité, reste-t-elle un élément central de cette dynamique? Quant aux conséquences sur la structure sociale, si les deux perspectives s’accordent sur le déclin des catégories ouvrières qualifiées - mais ce déclin annonce-t-il leur disparition, ou leur redéfinition et stabilisation à un niveau inférieur? - elles divergent plutôt sur l’avenir des catégories moyennes liées à la production, et sur celui des catégories peu qualifiées - dépendant de l’externalisation de fonctions de production routinière ou d’entretien-réparation liées à l’industrie, ou encore de l’explosion des fonctions de communication et de la consommation de luxe.

Dans quelle mesure la structure de l’économie en Ile-de-France est-elle conforme à ces modèles, et particulièrement au second, qui, a priori, est celui qui distingue le plus la région comme ville globale?

Toutes les catégories d’activité économique auxquelles appartiennent les activités typiques du “tertiaire global”, secteur-clé de

ce second modèle, sont nettement surreprésentées<sup>7</sup> en 1990 dans la métropole parisienne, d'après les résultats du recensement. Sont également surreprésentées les catégories qui regroupent les activités qu'on peut considérer comme directement associées, d'une part celles qui constituent l'"infrastructure" de transport et communications des précédentes, d'autre part, celles qui, dans le modèle de la "ville globale", assurent la consommation au sens le plus large de la "classe de service globale", pour adapter la formulation de J. Goldthorpe, en même temps qu'elles contribuent en partie aux services aux entreprises.

Pour le premier groupe, on trouve, dans l'ordre décroissant des densités relatives, les holdings (2,69), les activités d'étude, de conseil et d'assistance (1,80), les organismes financiers (1,74), les assurances (1,70), le commerce de gros non alimentaire (1,62), les auxiliaires financiers et d'assurances (1,57), le commerce de gros interindustriel (1,21). Pour le second groupe, les transports aériens (la catégorie la plus surreprésentée, 3,23), les auxiliaires de transport et agences de voyage (1,64), les télécommunications et postes (1,12), ainsi que les promoteurs et sociétés immobilières (1,95) les entreprises de location et crédit bail mobilier (1,80) et immobilier (1,31), les services récréatifs, culturels et sportifs (marchands 1,99; non marchands 1,52), l'imprimerie, presse et édition (1,88), le commerce de détail non alimentaire non spécialisé (1,42), l'enseignement (services marchands, 1,30), les hôtels, cafés, restaurants (1,15).

Ces différentes activités ne sont cependant pas les seules à être surreprésentées. C'est aussi le cas d'un certain nombre de catégories d'activité industrielle où l'innovation technologique est une composante importante, ainsi que de la recherche, ce qui met en évidence le caractère de pôle scientifique-technologique-industriel de la région. D'autres encore correspondent plutôt à la fonction de capitale politique et à la centralisation, qui lui est historiquement liée, de certaines fonctions, industrielles ou de service, très liées à l'État. Et on trouve enfin un dernier ensemble, plus hétéroclite, d'activités économiques qui correspondent simultanément aux trois groupes ci-dessus, ou dont la concentration est plutôt l'effet de l'importance du marché parisien, de la primauté de la région urbaine, de son histoire économique particulière.

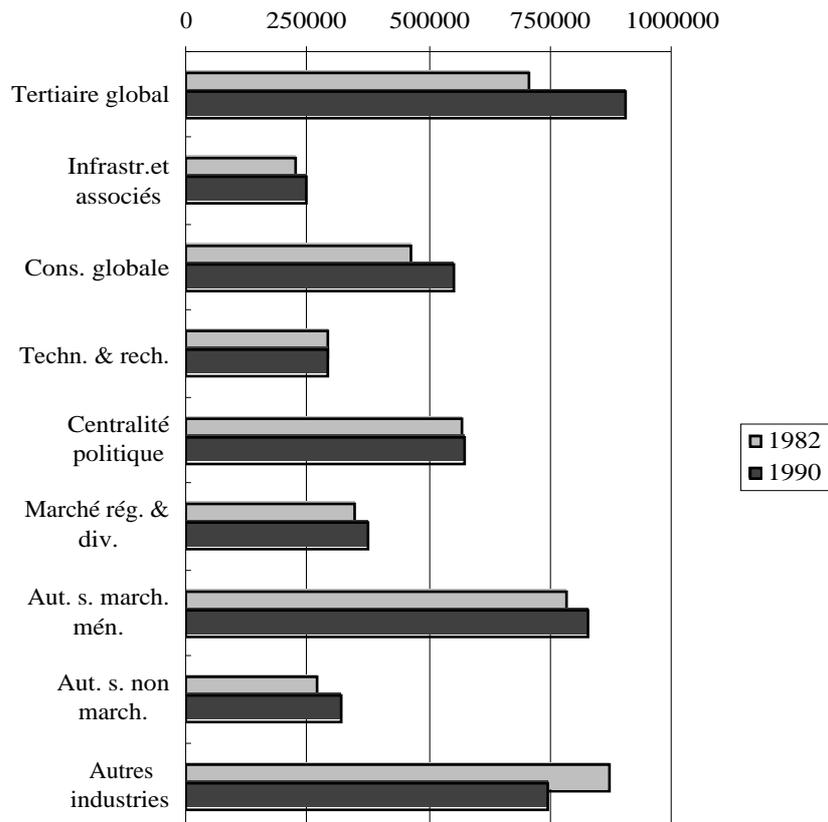
Les industries de haute technologie surreprésentées sont la fabrication de machines de bureau et matériel de traitement de l'information (2,32), la construction aéronautique (1,78), la fabrication de matériel électronique ménager et professionnel (1,73), la parachimie (1,44), l'industrie pharmaceutique (1,36). La recherche est

---

<sup>7</sup> On utilise ici la nomenclature INSEE des catégories d'activité économique en 99 postes, cf. tableau en annexe. La densité relative, ou concentration relative, est définie comme le rapport entre la part de la catégorie dans l'emploi francilien et sa part dans l'emploi total en France. C'est le *location quotient* anglo-saxon.

surreprésentée tant pour le public (services non marchands: 2,12) que pour le privé (services marchands: 2,11). Les activités liées à la centralité politique sont les représentations diplomatiques étrangères en France et les organisations internationales (2,68), l'administration générale (1,03), la distribution de gaz (2,02), la production de pétrole (1,63), la navigation intérieure (1,26), la prévoyance et sécurité sociale (1,23) la production et distribution d'électricité (1,10), les transports ferroviaires ( 1,04). Le dernier groupe rassemble les intermédiaires du commerce (1,90), l'industrie de l'habillement (1,20), les services divers marchands (1,18), les transports routiers ou urbains et les transports par conduite (1,15), la distribution d'eau et chauffage urbain (1,11), les industries diverses (1,08), les entreprises de réparations diverses (1,08), les services divers non marchands fournis à la collectivité (1,08).

**Graphique 1:**  
**CATÉGORIES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE REGROUPÉES**  
**Evolution 1982-90 - Ile de France**



Les deux premiers groupes, activités tertiaires globales et infrastructures et activités associées, regroupaient 35,1% de l'emploi total de la région en 1990. Cet ensemble, prédominant, est aussi celui

dont le poids s'est accru le plus dans la dernière période intercensitaire, sa part n'étant que de 30,5% en 1982. Le troisième groupe, scientifique et industriel, a un peu reculé, passant de 6,5% à 6,1%, ainsi que le quatrième, lié à la centralité politique, de 12,5% à 11,8%. Le cinquième a, par contre, très légèrement progressé, de 7,6% à 7,7%.

L'ensemble des catégories du tertiaire global représente en 1990 18,6% de l'emploi total dans la région, avec des effectifs en hausse de 22,1% par rapport à 1982, les plus fortes progressions, qui sont aussi les plus fortes progressions de l'ensemble des catégories d'activité, étant pour les holdings (45,7%), les activités d'étude, d'assistance et de conseil (34,4%) et les auxiliaires financiers et d'assurances (28,2%).

Les catégories d'activité économique sous-représentées regroupent 40% de l'emploi total de la région en 1990, et se répartissent essentiellement entre les autres services marchands aux ménages, les autres services non marchands, et les autres industries. Le premier ensemble a légèrement reculé entre 1982 et 1990, de 15,4% à 15,1%, mouvement inverse de celui des services marchands surreprésentés, qui indique une spécialisation accrue des fonctions marchandes de la région. Le second, par contre, a progressé, de 5,9% à 6,6%, montrant une progression du poids de la fonction de consommation collective publique. Quant aux autres industries (dont certaines étaient encore surreprésentées en 1982, comme la fabrication de matériel électronique ou la construction automobile), leur poids total a nettement reculé, passant de 15% à 12,2%, de 1982 à 1990, contribuant donc plus encore que le groupe "recherche et industries de haute technologie" au recul de la fonction industrielle dans la région.

On peut donc conclure que les fonctions économiques liées à la globalisation tertiaire sont les seules à progresser nettement. Mais elles ne constituent cependant encore en 1990 qu'une part minoritaire de l'emploi total de la région, sans doute sensiblement inférieure aux 35% indiqués. En effet, dans la plupart des catégories qu'on y a rassemblées, une partie seulement de l'emploi correspond réellement à des fonctions tournées vers la globalisation. C'est le cas par exemple des banques, bien que les activités financières soient le noyau central voire le moteur de la globalisation dans ce modèle; nombre d'emplois y correspondent en effet aux services aux particuliers dans les agences de quartier. De même, les services effectivement destinés à la "classe de service globale" ne sont qu'une partie, sans doute minoritaire, des services de consommation; pour ne prendre que les hôtels, cafés et restaurants et les services récréatifs, culturels et sportifs, parmi les activités aux effectifs les plus importants dans ce groupe, la majorité d'entre eux constituent des services à l'ensemble de la population ainsi qu'à la population des touristes, elle aussi beaucoup plus large quant à

ses bénéficiaires. L'évaluation d'un tiers de l'emploi total pour ce premier groupe est donc largement par excès.

Si, inversement, les fonctions de pôle scientifico-industriel régressent, elles représentent encore en 1990 au moins 15% du total, en additionnant industries sur- et sousreprésentées et recherche. Enfin, les services "non globaux" marchands et non marchands et les industries fortement liées au marché régional progressent un peu et représentent environ 14% du total.

En tendance plus qu'en effectifs absolus, il semble cependant que ce soit bien le modèle de la "globalisation tertiaire" qui caractérise le mieux l'évolution francilienne. Cependant, la fonction de district industriel innovant n'est pas négligeable et se maintient en effectifs, alors que les autres industries déclinent beaucoup plus vite. Dans les industries surreprésentées, d'ailleurs, on constate que les effectifs des cadres et professions intellectuelles supérieures continuent à progresser<sup>8</sup> alors que les effectifs ouvriers diminuent. La désindustrialisation est donc doublement sélective, selon les secteurs et les catégories d'emplois. Ce sont surtout les emplois de production directe qui disparaissent, alors que les fonctions de commandement, de coordination et d'"intermédiation" se concentrent en Ile-de-France, d'après Pierre Beckouche (1994).

Signalons, parce qu'il a fortement marqué l'histoire industrielle et sociale de la région, le cas de la construction de véhicules automobiles et matériels de transport terrestre. Ce secteur d'activité, encore surreprésenté en 1982 (densité relative de 1,26) ne l'était plus en 1990 (0,92), ayant perdu 38% de ses effectifs dans la période. Mais, si 47,7% des emplois d'ouvriers, 52,6% de ceux d'employés, 20,6% de ceux des professions intermédiaires ont disparu, ceux des cadres et professions intellectuelles supérieures ont à peine reculé (-3,9%).

On peut schématiser ces résultats en trois scénarios possibles, entre lesquels il n'est pas vraiment possible de trancher actuellement. Le premier est celui de la tertiarisation globale selon le modèle de S. Sassen, où les fonctions financières, de direction des groupes multinationaux, et les services à ces entreprises prennent le dessus, avec un rôle progressivement mineur de la production industrielle, ce qui irait avec une autonomisation croissante par rapport au reste du pays que nous discuterons plus loin. Le second scénario est marqué par la concentration des mêmes fonctions, dans un rapport de commandement et d'organisation de la production industrielle de plus

---

<sup>8</sup> Progression de 33,8% pour les cadres de la construction de matériel électronique professionnel, de 30,6% pour ceux de la parachimie et pharmacie, de 18,5% pour la

en plus absente de la région mais dirigée à partir d'elle. C'est le schéma de la division territoriale hiérarchisée du travail, avec le renforcement du rôle de Paris comme "siège social de la France". Le troisième est une variante plus complexe du second où les fonctions d'innovation industrielle, et pas seulement tertiaires, se maintiennent de façon significative dans certains secteurs de haute technologie, en relation étroite avec la permanence d'un appareil de recherche public et privé très important.

La structure économique est cependant plus complexe encore, du fait de l'importance, qui se maintient, des fonctions de reproduction sociale au sens large, renforcées par la centralité politique. On a d'ailleurs noté qu'il est excessif d'assimiler les activités économiques surreprésentées liées à des fonctions de consommation collective, marchande ou non marchande, à la consommation des entreprises globales et de la "classe de service globale". Pour ce qui concerne tout particulièrement les services récréatifs, culturels et sportifs et l'imprimerie, presse et édition, on peut même faire l'hypothèse concurrente que ces activités contribuent à l'existence d'un pôle culturel dont la dynamique est différente et qui est engagé, de longue date d'ailleurs, dans un processus de globalisation spécifique construit sur des relations et des enjeux distincts de ceux de la globalisation financière, et pas nécessairement convergents, sauf dans certains domaines plus liés à la spéculation financière, comme le marché de l'art (cf. P.-M. Menger, 1993).

### **I. 1. 2. Polarisation urbaine ou diffusion des fonctions globales?**

Les deux modèles, industriel et tertiaire, avancent l'hypothèse d'une tendance à la spécialisation croissante des espaces les plus engagés dans la globalisation économique, celle-ci étant liée à la constitution et à la reproduction d'avantages de compétitivité relative sur le marché mondial. La question est d'importance, car cette hypothèse prend le contre-pied de l'idée répandue de l'homogénéisation de l'espace, de la moindre importance de localisations spécifiques, du fait du développement des moyens de transport et des télécommunications. Celui-ci rendrait possible la plus large diffusion spatiale de toutes les activités, permettant entre autres aux entreprises, voire aux ménages, d'éviter les surcoûts et les effets

---

construction navale et aéronautique et l'armement, dans la nomenclature en 39 postes croisée avec les catégories socioprofessionnelles.

négatifs de la concentration dans les grandes villes, annonçant le déclin possible du leadership de celles-ci.

Pour la “globalisation tertiaire”, tendanciellement prédominante en Ile-de-France, le modèle proposé par S. Sassen présente un certain nombre d’arguments en faveur de l’hypothèse d’une concentration spécifique des fonctions globales dans quelques villes, les dites “villes globales”, cette concentration étant la contrepartie nécessaire de la dispersion des activités de production banale et de la concentration du pouvoir économique, et accélérant les processus d’innovation dans les services avancés aux entreprises. Ces quelques villes deviendraient à la fois plus différentes des autres, plus semblables entre elles, et plus liées les unes aux autres par ces fonctions spécifiques, se différenciant par rapport aux niveaux inférieurs de la hiérarchie urbaine et s’écartant de leur rôle historique pilote pour la diffusion des innovations dans cette hiérarchie<sup>9</sup>.

On a vérifié la concentration absolue et relative de ces fonctions dans la région parisienne. Mais qu’en est-il en tendance?

La surconcentration relative de l’ensemble des activités du tertiaire global a légèrement diminué entre 1982 et 1990, comme le montre le graphique 2, et sur les sept catégories ainsi regroupées, la surreprésentation n’a progressé que pour deux, aux effectifs faibles (cf. tableau en annexe). Celle des activités constituant l’infrastructure des transports et communications a reculé un peu plus nettement. Enfin, toutes les catégories correspondant à la consommation de la “classe de service globale” voient leur surreprésentation diminuer.

Dans l’ensemble, les fonctions tertiaires globales semblent donc se développer plus rapidement dans l’ensemble de la France qu’en Ile-de-France, la spécificité de la région tendant à régresser plutôt qu’à s’affirmer plus encore. D’ailleurs, malgré ses hypothèses, S. Sassen notait la même tendance pour les trois villes qu’elle a étudiées<sup>10</sup>.

On peut proposer deux interprétations différentes de ce résultat. La première est que les catégories utilisées sont trop peu sélectives, et que les fonctions qui se diffusent le plus sont, dans ces secteurs, les plus banales, alors que les fonctions vraiment globales se concentreraient

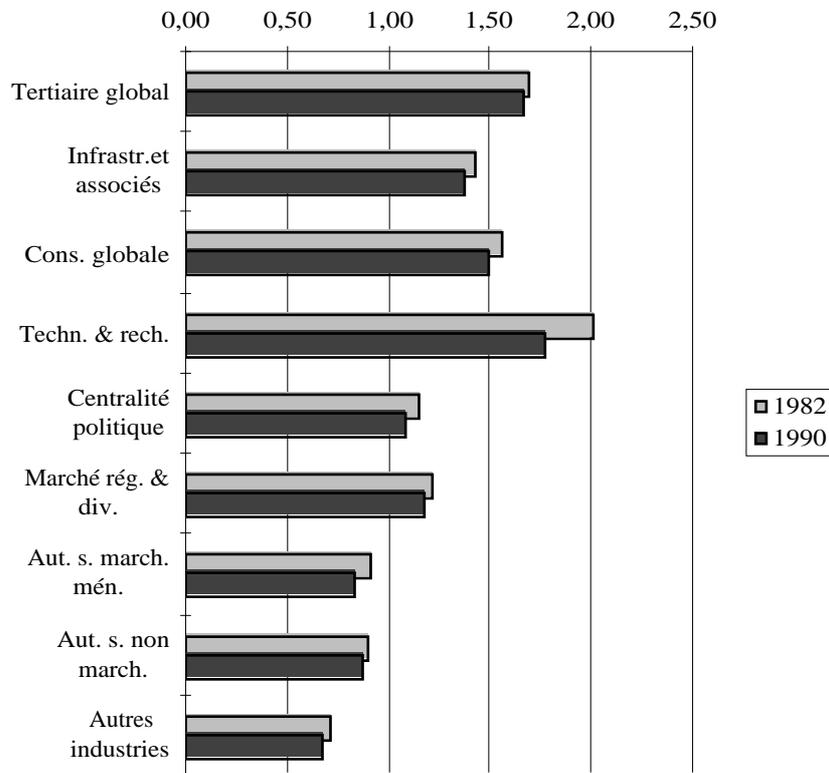
---

<sup>9</sup> Cf. la présentation détaillée de ses thèses par Saskia Sassen dans *The Global City*, particulièrement les chapitres 6 et 7, et sa discussion du cas parisien dans sa contribution au numéro spécial de la revue *Le Débat* sur “Le nouveau Paris” (1994).

<sup>10</sup> “La surreprésentation de ces catégories dans les plus grandes villes se maintient malgré des taux de croissance qui sont en général plus élevés pour l’ensemble du pays” (1991, p.164. Traduction de l’auteur)

effectivement, comme l'exemple de certaines firmes ou professions qu'on peut identifier par d'autres sources semble le montrer.

**Graphique 2:**  
**CATÉGORIES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE REGROUPÉES**  
**Densités relatives 1982 et 1990 - Ile de France**



Mais, si l'on retient cette interprétation, on est amené à réduire d'autant le poids numérique effectif des fonctions globales dans l'économie de la région, ce qui rend alors plus fragile la thèse de la domination de ces fonctions. L'interprétation alternative est que les fonctions globales se diffusent effectivement dans la hiérarchie urbaine, remettant en question l'idée de la spécificité croissante des quelques villes globales, ou du moins de Paris, mais renforçant l'idée du rôle accru de la globalisation dans l'ensemble des restructurations économiques et urbaines.

Pour trancher, il faudrait pouvoir analyser les activités économiques de façon plus fine, en distinguant mieux les domaines les plus liés à la globalisation. L'analyse proposée par Pierre Beckouche (1994), qui repose sur une classification fonctionnelle allant en ce sens, confirme plutôt la première interprétation, celle d'une dissemblance croissante entre l'économie de la région et celle du reste de la France. Une autre approche, plus indirecte, peut s'appuyer sur le croisement entre catégories d'activité et catégories socioprofessionnelles, qui permet de repérer la part des fonctions les plus stratégiques où les cadres supérieurs sont les plus nombreux. On observe ainsi que, pour les catégories d'activité les plus directement liées aux fonctions globales, il y a eu, de 1982 à 1990, progression de la surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures, et stagnation ou baisse de la densité relative des professions intermédiaires et des employés.

Dans la nomenclature en 39 postes avec laquelle l'INSEE publie ce croisement, les cadres et professions intellectuelles supérieures progressent de 1,24 à 1,30 pour les services marchands rendus aux entreprises, de 1,20 à 1,26 pour les organismes financiers, de 1,18 à 1,31 pour les assurances, de 1,54 à 1,57 pour le commerce de gros non alimentaire.

On a donc là un indice d'une tendance à la concentration des fonctions d'autorité, de coordination et contrôle, d'innovation dans les services avancés, conformément à l'hypothèse de S. Sassen, et à la réduction de la concentration relative des fonctions plus banales.

Deux nuances doivent cependant être apportées. La première porte sur la stabilité de la tendance. Pierre Beckouche (op. cit.) fait observer que la période intercensitaire 1982-90 coïncide à peu près avec une période d'assez forte croissance (1984-90) qui est suivie d'une période de régression, ce qui rend problématique les prolongations de tendance. La seconde porte sur les relations entre Paris et le reste de la France: la diffusion des fonctions plus banales du tertiaire des services aux entreprises renforce, dans une division du travail qui est aussi une interdépendance croissante, les relations entre le reste du pays et la métropole centrale, au lieu d'autonomiser celle-ci dans une fonction tournée de plus en plus exclusivement vers l'international.

Pour le pôle des activités industrielles et de recherche, à l'inverse, les résultats concernant la surreprésentation des catégories d'activité économique sont convergents dans le sens d'une déconcentration relative. Comme le montre le graphique 2, ce groupe d'activités était le plus surreprésenté en 1982, et c'est aussi celui dont la densité relative a reculé le plus nettement. Les cinq catégories d'activités industrielles

## 22 Dualisation, polarisation, inégalités

encore surreprésentées en 1990 ont toutes vu leur densité relative baisser sensiblement, ainsi que la recherche (services non marchands). Une seule catégorie, la recherche (services marchands), la moins nombreuse, est restée stable quant à sa concentration. Les résultats concernant la surreprésentation des cadres supérieurs sont, dans trois cas sur quatre (le croisement est fait sur une nomenclature plus regroupée), en sens inverse de ceux du secteur des services.

Enfin, les deux autres groupes d'activités surreprésentées voient également leur concentration relative diminuer.

Pour celui des "activités liées à la fonction capitale et à la centralisation", particulièrement significatif de la spécificité parisienne, sur les quatre catégories aux effectifs les plus nombreux, la densité relative décroît pour trois (prévoyance et sécurité sociale, de 1,31 à 1,23; production et distribution d'électricité, de 1,17 à 1,10; administration générale, de 1,11 à 1,03) et n'augmente, très légèrement, que pour une (transports ferroviaires, de 1,02 à 1,04), dont les effectifs reculent en fait, ce qui signifie qu'ils reculent un peu moins vite dans la région que dans le reste de la France. Parmi toutes les autres catégories d'activités aux effectifs significatifs, trois seulement voient leur densité relative augmenter: l'industrie de l'habillement (de 1,02 à 1,20), dont les effectifs reculent cependant de 8%, l'action sociale (services non marchands: de 0,72 à 0,90) et le bâtiment et génie civil et agricole (de 0,80 à 0,87), dont les effectifs progressent.

Si les spécificités de la région Ile-de-France semblent donc s'estomper, c'est, au bout du compte, pour le tertiaire global qu'elles se maintiennent le plus. La spécialisation de la région par rapport au reste de la France est donc un peu moins marquée - sauf pour les fonctions correspondant aux emplois des catégories supérieures - mais la tendance interne à la domination de ce premier pôle sur les autres fonctions se renforce plutôt.

## I. 2. Bipolarisation de la structure sociale de la métropole?

### I. 2. 1. L'évolution des catégories socioprofessionnelles en Ile-de-France

Un autre aspect intéressant de la façon dont S. Sassen a développé son modèle de la ville globale est l'effort pour lier aux transformations économiques celles de la structure sociale des grandes villes prises dans la globalisation. Alors que nombre de modèles théoriques antérieurs de la société postindustrielle faisaient l'hypothèse d'une "moyennisation" générale de la société, la ville globale, pour S. Sassen, lie au contraire croissance de la société de services et dualisation sociale accrue. Son hypothèse est celle d'une bipolarisation de la structure sociale entre, d'une part, le pôle favorisé de la "classe de service globale", et d'autre part, un nouveau prolétariat tertiaire constitué de toutes les catégories de travailleurs peu qualifiés, mal payés et/ou aux emplois précaires qui constituent leurs serveurs, soit professionnels (employés de bureau, coursiers, etc.) soit personnels (vendeurs, serveurs, blanchisseurs, etc.). Contre l'idée d'un progrès social garanti par le dynamisme économique des nouveaux secteurs dominants de l'économie urbaine et le déploiement de toutes les nouvelles technologies, la structure sociale de la ville globale serait marquée par une croissance des inégalités, dans les qualifications, les statuts et les revenus, avec une position particulièrement difficile pour les femmes, reléguées en forte proportion dans l'emploi précaire et sous payé (Sassen 1991, p.244).

Cette vision cristallise, sur le mode analytique, la représentation ambivalente de la grande métropole qui s'est développée depuis une vingtaine d'années, fascinée par l'acuité des contrastes entre l'extrême richesse des beaux quartiers et l'extrême misère des gens sans domicile ou réduits à la mendicité. Ces contrastes, générateurs de conflits et de violence sociale, ont été soulignés par le débat politique - conduisant, en France, à la dite "politique de la ville" - comme par certaines œuvres de fiction, romans (*Bonfire of the Vanities*, de Tom Wolfe, ou la trilogie cyberpunk de William Gibson) ou films (*Blade Runner*, de Ridley Scott).

Il peut paraître vain de s'interroger sur la pertinence de ce modèle de la "ville à deux vitesses" qui a, aujourd'hui, presque valeur d'évidence, surtout si l'on s'accorde sur la nécessité du regard critique sur les nouvelles inégalités sociales. Pourtant, divers indices donnent à

penser que l'évolution des inégalités urbaines est plus complexe que ce schéma bipolaire. Ainsi les organisateurs de l'ouvrage collectif sur New York pourtant intitulé "Dual city" indiquent-ils dès leur introduction que "stimulée par la restructuration globale, la transformation post-industrielle de New York City a eu sur cette ville des effets complexes que les notions de *dual city* ou d'*underclass* ne permettent pas de saisir correctement et même brouillent."<sup>11</sup>. Dans son ouvrage, S. Sassen, comme les sociologues qui défendent, aux USA, la thèse du *declining middle*, s'appuie sur des données concernant l'évolution des secteurs d'activité et surtout des revenus, reconnaissant cependant que, pour ceux-ci, la qualité des données, surtout au niveau urbain, est discutable (p.243). Dans la mesure où l'hypothèse est bien celle d'un effet de la restructuration économique sur la structure sociale, les catégories socioprofessionnelles (CS) nous semblent l'indicateur le mieux adapté pour la tester sur le cas parisien. Les données spatialisées sur la distribution des revenus sont d'ailleurs beaucoup moins facilement accessibles. De plus, à structure économique donnée, on peut considérer que les revenus sont susceptibles de fluctuations de plus grande ampleur que la structure socioprofessionnelle en fonction d'autres facteurs, politiques par exemple.

Dans le cas de l'Ile-de-France, comme le montre le graphique suivant, on observe la plus forte progression, absolue et relative, pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. Mais, contrairement au modèle, il n'y a pas progression mais recul des catégories les plus populaires, employés et ouvriers, et il n'y a pas déclin mais progression, forte en chiffres absolus quoique moindre que celle des catégories supérieures en termes relatifs, pour les professions intermédiaires.

Si l'on examine l'évolution à un niveau plus fin de définition des catégories socioprofessionnelles, on note une progression particulièrement rapide (plus de 40% entre 1982 et 1990) pour un groupe de cinq CS: les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (53,6%), les professions de l'information, des arts et du spectacle (49,5%), les professions intermédiaires administratives de la fonction publique (48,6%), les chefs d'entreprise de 10 salariés et plus (44,9%), les professeurs et professions scientifiques (44,9%). A l'exception des chefs d'entreprise, ces catégories se distinguent également par une forte augmentation d'effectifs en valeur absolue, la plus forte étant pour les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (cf. tableau en annexe). Notons la présence d'une catégorie moyenne parmi ces catégories en plus forte progression.

Un second groupe de trois CS a une progression forte mais un peu moins rapide, entre 35 et 40%: professions intermédiaires administratives et commerciales des

---

<sup>11</sup> Mollenkopf et Castells, 1991, p.16. Traduction de l'auteur.

entreprises (38,8%), professions libérales (35,9%) et cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (35,3%)<sup>12</sup>. Les deux catégories liées aux entreprises ont des progressions fortes en valeur absolue, la plus forte de toutes pour les professions intermédiaires, en troisième rang pour les cadres.

Un troisième groupe de cinq CS progresse encore de façon notable, entre 13 et 25%, soit plus que la moyenne de la population active de la région (8,6%): professions intermédiaires de la santé et du travail social (20,4%), cadres de la fonction publique (19,4%), personnels des services directs aux particuliers (16,9%), employés de commerce (14,4%), dont la progression en chiffres absolus est également significative, et enfin policiers et militaires (13,9%).

Quatre autres CS progressent très légèrement, moins que la moyenne: ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport: 7,2%; employés civils, agents de service de la fonction publique: 7,1%; chauffeurs: 7%; ouvriers qualifiés de type artisanal: 6,1%. Seule la seconde a une progression significative en valeur absolue.

Toutes les autres catégories stagnent ou régressent, les plus reculs les plus rapides étant pour les quatre CS des professions agricoles et pour les employés administratifs d'entreprise (-15,2%) et les ouvriers de type industriel, qualifiés (-10,6%) et non qualifiés (-13,8%). Les employés sont ceux qui ont le plus fort recul en valeur absolue.

Dans le détail des catégories fines, on vérifie effectivement l'hypothèse de la tendance à la polarisation en faveur des catégories supérieures, puisque six sur sept des CS correspondantes ont une croissance très rapide. Plus précisément, les cinq CS où l'on peut considérer que se trouve regroupée la "classe de service globale", chefs d'entreprise de 10 salariés et plus, professions libérales, cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, ingénieurs et cadres techniques d'entreprises et professions de l'information, des arts et du spectacle représentaient 11,9% de la population active de la région en 1982, et 15,7% en 1990.

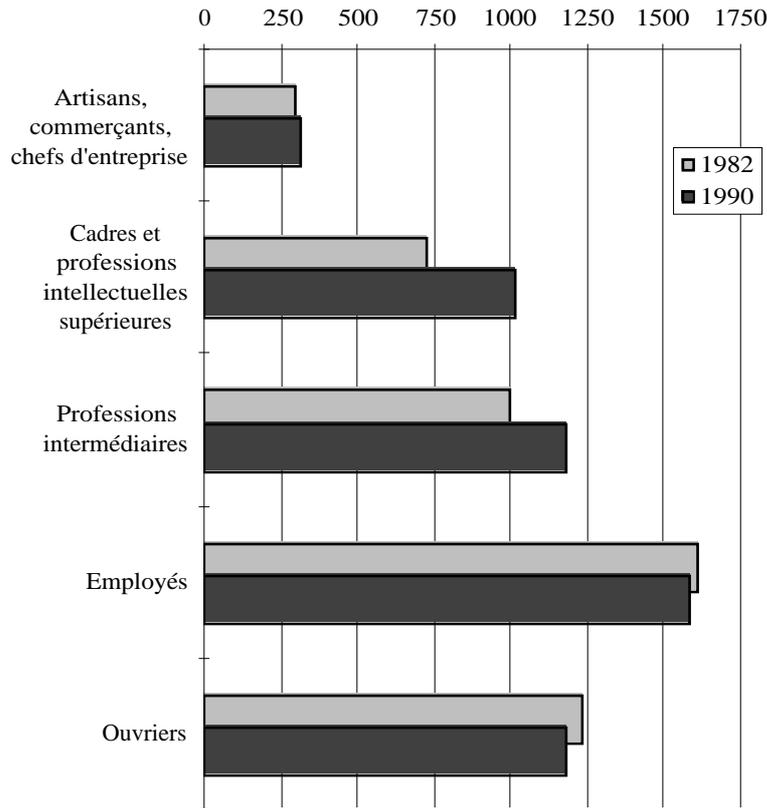
On ne vérifie pas plus qu'avec les catégories agrégées la tendance à une polarisation symétrique en faveur du "nouveau prolétariat tertiaire". Il y a bien croissance des personnels des services directs aux particuliers et des employés de commerce, mais elle est modérée, et par contre, on note un recul, assez rapide mais représentant un effectif absolu très important, supérieur au total de la progression des précédents, des employés administratifs d'entreprise. Ces trois catégories représentaient 23,6% de la population active en 1982 et seulement 20,6% en 1990. Si l'on inclut dans ce prolétariat tertiaire les

---

<sup>12</sup> Notons, à propos de cette dernière catégorie, qu'elle progresse nettement moins que celle des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, ce qui peut sembler contradictoire avec les résultats de P. Beckouche selon lesquels les fonctions d'intermédiation l'emportent sur les fonctions de conception.

quatre catégories d'ouvriers qui ne sont pas de type industriel et qu'on peut considérer comme liés aux services, à la réparation et aux transports, l'ensemble recule sur la même période de 37% à 33,4% de la population active. Notons que si ce "prolétariat tertiaire" au sens large a donc tendance à se réduire, il représente encore environ un tiers de la population active totale.

**Graphique 3:**  
**CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES**  
**Évolution 1982-90 - Ile-de-France**



(effectifs, en milliers)

Quant au recul des catégories moyennes, il ne se vérifie pas non plus. Il y a seulement stagnation ou léger recul des deux catégories moyennes les plus liées à l'industrie, les techniciens et les contremaîtres et agents de maîtrise; et, s'il est de fait que les deux CS d'ouvriers de type industriel reculent fortement, dans le cas français ces catégories ne sont généralement pas considérées comme "moyennes", ni par le

revenu ni par le statut et les conditions de vie. Quant aux autres catégories moyennes, quatre sur cinq des professions intermédiaires tertiaires progressent sensiblement ou fortement, dont celles liées aux entreprises. Une seule stagne, les instituteurs. Les CS moyennes liées aux entreprises et non typiquement industrielles passent de 13,4% à 14,7% de la population active totale entre 1982 et 1990.

Remarquons un autre écart sensible par rapport au modèle de la dualisation sociale. Celui-ci a été principalement conçu en référence à l'évolution de l'emploi dans les entreprises privées et les services marchands. Or dans la région Ile-de-France le poids des catégories liées à la fonction publique et aux services non marchands est considérable, et a encore augmenté, passant de 20% à 21, 3% du total entre 1982 et 1990.

En résumé, si l'on constate bien une progression rapide des catégories supérieures liées aux entreprises, et régression des catégories moyennes et ouvrières liées à l'industrie, on constate aussi une augmentation plus modérée des catégories moyennes tertiaires, et un recul lui aussi plus modéré du prolétariat tertiaire. Il s'agit donc plutôt une déformation progressive de la structure sociale qui s'accroît en suivant la hiérarchie sociale, au bénéfice des catégories moyennes et surtout supérieures.

Il faut apporter deux nuances à cette conclusion. D'une part, si les données du recensement de 1990 permettent mieux d'apprécier l'importance des situations d'emploi précaire qui caractérisent pour une bonne part la nouvelle prolétarisation tertiaire, ce n'est pas le cas de celles du recensement précédent. Il faudrait donc se tourner vers d'autres sources, comme les enquêtes emploi, pour analyser l'évolution de ces situations, qui sont vraisemblablement plus fréquentes, et mesurer s'il y a là l'amorce effective d'un mouvement inverse de celui que nous venons d'analyser. Quant au chômage, s'il a progressé, on sait qu'il touche d'autant plus les catégories sociales qu'elles sont moins qualifiées ou plus liées à la production industrielle, sa prise en compte ne peut donc guère modifier les résultats ci-dessus quant à l'évolution du profil socioprofessionnel de la population active ayant un emploi dans la région; mais les chômeurs, surtout les chômeurs de longue durée, viennent effectivement grossir les rangs de ce nouveau prolétariat en situation précaire. Ajoutons qu'une partie de ce prolétariat précaire est constituée de travailleurs "au noir" ou clandestins, mais l'on ne dispose pas d'évaluation de leur nombre permettant de savoir si leur prise en compte est susceptible de modifier les résultats ci-dessus.

D'autre part, la thèse de S. Sassen s'appuie en grande partie sur des données concernant les revenus. La distribution des revenus suivant les CS peut-elle avoir changé suffisamment avec les transformations économiques pour modifier nos conclusions? C'est peu vraisemblable, mais il faudra essayer de le vérifier.

L'évolution que nous venons de caractériser est-elle spécifique à l'Ile-de-France, ou traduit-elle une dynamique d'ensemble de la société française? Le graphique 4, qui figure l'évolution des densités relatives des catégories agrégées, montre un léger recul de la surconcentration des catégories supérieures et des professions intermédiaires relativement à leur évolution dans l'ensemble de la France, malgré leur forte progression en effectifs dans la région. Le seul cas de concentration croissante, très modérée, concerne les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Les employés reculent nettement, alors que la densité relative des ouvriers ne diminue que faiblement.

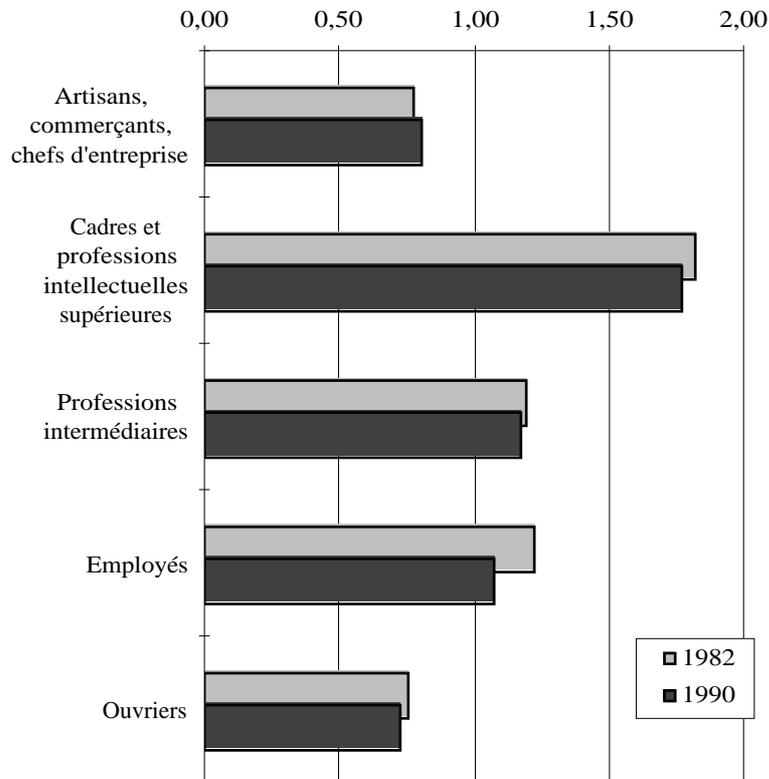
Si l'on examine les catégories fines, toutes les CS supérieures étaient surreprésentées en 1982, et elles le sont toujours en 1990, mais trois seulement ont vu leur densité relative progresser (chefs d'entreprise de 10 salariés et plus, de 1,25 à 1,35; professions libérales, de 1,20 à 1,23; professions de l'information, des arts et du spectacle, de 2,38 à 2,41), une reste stable (cadres de la fonction publique) et trois reculent, les deux catégories de cadres d'entreprise et les professeurs et professions scientifiques.

Dans les CS moyennes, on n'observe de tendance à la concentration que pour les professions intermédiaires administratives de la fonction publique (de 1,11 à 1,14), les autres catégories stagnent (instituteurs) ou se déconcentrent relativement (techniciens et contremaîtres, professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, professions de la santé et du travail social).

Les deux catégories d'employés nettement surreprésentées en 1982 se déconcentrent relativement (employés administratifs d'entreprise, de 1,45 à 1,31; personnels des services directs aux particuliers, de 1,20 à 1,03), seuls les policiers et militaires progressent (de 1,07 à 1,11).

Dans l'ensemble, les catégories socioprofessionnelles qui étaient fortement surreprésentées en 1982 le sont un peu moins en 1990, les seules exceptions notables étant les chefs d'entreprise, les professions libérales, les professions de l'information, des arts et du spectacle, et les professions intermédiaires de la fonction publique. On n'a donc qu'une accentuation partielle de la spécificité de la structure sociale francilienne par rapport au reste de la France. Et celle-ci ne s'observe pas pour les catégories salariées supérieures et moyennes liées aux entreprises, lesquelles constituent, en effectifs, et en croissance absolue, la part la plus forte, et qui sont a priori les plus liées, du moins les catégories supérieures, au modèle théorique de la ville globale.

**Graphique 4:**  
**CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES**  
**Densités relatives 1982- et 1990 - Ile-de-France**



En termes de structure sociale d'ensemble, le glissement en faveur des catégories moyennes et surtout supérieures s'observe donc pour l'ensemble du pays plus que pour la métropole isolément, et ne met pas en évidence des causes spécifiques à celle-ci, sauf pour les exceptions que nous venons de relever et qui semblent plus pointer d'une part les catégories supérieures privilégiées du point de vue de la propriété des moyens de travail et du revenu, d'autre part celles qui sont liées aux fonctions de pôle culturel et d'information et à la centralité politique.

Qu'en est-il enfin de cette hypothèse d'une polarisation sociale particulièrement défavorable aux femmes qui fourniraient les plus gros

effectifs du nouveau prolétariat tertiaire tout en étant beaucoup moins présentes dans les emplois qualifiés et favorisés?

Pour toutes les CS supérieures sauf les chefs d'entreprise, les taux de croissance entre 1982 et 1990 sont très supérieurs pour les femmes à ce qu'ils sont pour les hommes. Il en va de même pour toutes les professions intermédiaires, avec des écarts plus faibles cependant (sauf pour les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, où l'écart est très fort en faveur des femmes).

Les femmes ne sont pas proportionnellement plus nombreuses, symétriquement, à grossir les rangs du nouveau prolétariat tertiaire. Leur progression relative pour les CS d'employé de commerce et des personnels des services directs aux particuliers est inférieure à celle des hommes, et si leur part chez les employés administratifs d'entreprise augmente, c'est parce que leurs effectifs y baissent moins vite que ceux des hommes. Elles progressent plus que les hommes parmi les employés de la fonction publique et les policiers et militaires, mais dans la mesure où il s'agit de professions "à statut", même si leurs revenus ne sont pas très élevés, elles ne correspondent pas vraiment au modèle de la prolétarisation tertiaire.

Notons, là aussi, que cette amélioration relative de la place des femmes actives dans la structure socioprofessionnelle vaut pour l'ensemble de la France et n'est pas spécifique à l'Ile-de-France. Et si les femmes des catégories supérieures sont, comparativement aux hommes, plus concentrées en Ile-de-France, leur densité relative n'y progresse que pour les cadres de la fonction publique et les professions de l'information, des arts et du spectacle (alors qu'elle baisse pour les hommes dans les deux cas). Par contre, leur densité relative diminue sensiblement pour les employés administratifs d'entreprise, les employés de commerce et les personnels des services directs aux particuliers. Pour ce qui est du prolétariat tertiaire, elles y contribuent donc, en tendance, et contrairement à l'hypothèse, moins en Ile-de-France que dans le reste du pays.

### I. 2. 2. L'évolution des inégalités de revenu en Ile-de-France

La remise en cause de l'hypothèse de dualisation par les résultats qui précèdent dépend évidemment du choix méthodologique qui a été fait de décrire la structure sociale au moyen des catégories socioprofessionnelles. Sans remettre en question les raisons théoriques de ce choix – décrire la structure sociale dans sa relation avec la structure économique – on peut légitimement s'interroger sur la qualité de cette description, et sur le risque que le résultat soit, au moins en partie, un artefact résultant de la définition de cette variable. On peut en effet critiquer la pertinence du système actuel des CS selon plusieurs ordres d'argumentation. D'une part, cette nomenclature est inévitablement en retard sur l'évolution des structures économiques, et il se peut que la "descriptibilité" des catégories, telle que l'a analysée A. Chenu (1997), soit en déclin, particulièrement pour celles qui sont le plus affectées, positivement ou négativement, par les restructurations du travail. D'autre part, il se peut aussi que la déstabilisation des rapports salariaux institués, conventions collectives, etc., modifie le statut social réel des catégories actuellement définies. Enfin, la multiplication des petits boulots, des contrats successifs à durée limitée, voire la multiactivité, rendent sans doute plus problématique l'inscription dans une identité professionnelle stable et affirmée pour une partie des actifs, dont les jeunes.

Pour essayer de dépasser les limites des premiers résultats, on a donc cherché d'autres descripteurs des structures sociales qui soient complémentaires ou mieux à même de repérer les transformations envisagées. Le revenu a semblé un indicateur synthétique susceptible d'apporter un éclairage utile. C'est l'objet de cette partie du texte<sup>13</sup>. Ajoutons que cet indicateur est la variable la plus fréquemment retenue dans nombre de pays, où, comme aux USA, la variable "occupation" utilisée dans les recensements ou les enquêtes est un descripteur sociologique médiocre. L'utilisation du revenu facilite donc les analyses comparatives. Et une partie de la littérature favorable à la thèse du "déclin des classes moyennes" s'appuie sur cette variable.

---

<sup>13</sup> Une première version de ce texte a été présentée au séminaire "Stratification sociale" du Laboratoire de Sociologie Quantitative de l'INSEE. Merci aux participants pour leurs remarques qui ont permis de préciser ou d'approfondir plusieurs points.

Les sources utilisées sont les trois enquêtes “Budgets de famille” de l'INSEE de 1984, 1989 et 1994<sup>14</sup>. On a utilisé le revenu total des ménages par unité de consommation, en Francs de 1995.

Ce faisant, on s'éloigne de la relation directe avec les positions des actifs dans la structure économique, puisqu'on s'intéresse à une caractéristique des ménages et non plus des individus. Le revenu moyen par unité de consommation dépend du nombre de personnes ayant un revenu et du niveau de leur revenu, ainsi que du nombre total de personnes du ménage. En contrepartie, le choix fait ici, lié à la source utilisée, a l'avantage de permettre l'étude des différentes catégories de revenus, dont les revenus du patrimoine ou les revenus sociaux, qui, comme on le verra, participent de façon fort notable à l'accentuation ou à l'atténuation des inégalités sociales. Or ces revenus sont souvent plus des revenus du ménage que d'un de ses membres en particulier.

On comparera systématiquement les résultats pour l'Ile-de-France et ceux du reste de la France<sup>15</sup>. Lorsque les graphiques présentent des résultats par décile, il s'agit toujours de la distribution des ménages en déciles selon le revenu total par unité de consommation croissant<sup>16</sup>. C'est précisément par cette distribution que nous allons commencer l'analyse.

Rappelons, en préambule, que l'INSEE a vérifié que les principaux revenus (salaires, retraites, prestations sociales) étaient couverts par les enquêtes à 90 %. Par contre, elles sous-estiment fortement les revenus des indépendants (les résultats sont proches des données fiscales, elles-mêmes très inférieures aux revenus économiques mesurés par la Comptabilité Nationale) et ceux du patrimoine (l'enquête de 1995 ne couvre que le tiers des revenus mesurés par la Comptabilité Nationale)<sup>17</sup>.

---

<sup>14</sup> On a essayé d'utiliser l'enquête de 1979, ce qui aurait permis de couvrir la période intercensitaire utilisée pour l'analyse par CS, mais elle nous a posé quelques problèmes de comparabilité non résolus à ce jour.

<sup>15</sup> Ces enquêtes comportent de 10000 à 12000 ménages enquêtés, dont 2000 environ en Ile-de-France.

<sup>16</sup> Les ménages étant rangés par ordre de revenu moyen croissant, le premier décile rassemble les 10% des ménages qui ont les revenus les plus bas, le deuxième décile les 10% suivants, et ainsi de suite. Par construction, tous les déciles comprennent donc le même nombre de ménages.

<sup>17</sup> Cf. INSEE, 1997.

*I. 2. 2. 1. Inégalités de distribution du revenu total.*

Les ménages enquêtés déclarent les différents éléments de leur revenu, qui peuvent comporter des revenus salariaux, sociaux, d'indépendants, du patrimoine. Les graphiques suivants figurent la distribution du revenu annuel total<sup>18</sup> moyen des ménages par déciles, en Francs constants de 1995, aux dates des trois enquêtes.

Pour l'Ile-de-France, le premier résultat frappant est le grand parallélisme des courbes, qui se décalent progressivement vers le haut avec un écart du même ordre de grandeur entre les deux périodes, écart qui croît légèrement du premier décile au 8e, voire au 9e. La forme de la distribution est restée à peu près constante, et tous les déciles ont vu une amélioration progressive de leur revenu, en gros homothétique.

Il n'y a donc pas d'appauvrissement du premier décile: dans la période la plus récente, le revenu total moyen y progresse en valeur absolue de 10 000F, à peu près comme dans les six suivants, et c'est celui où la progression est la plus forte en valeur relative, 55 %.

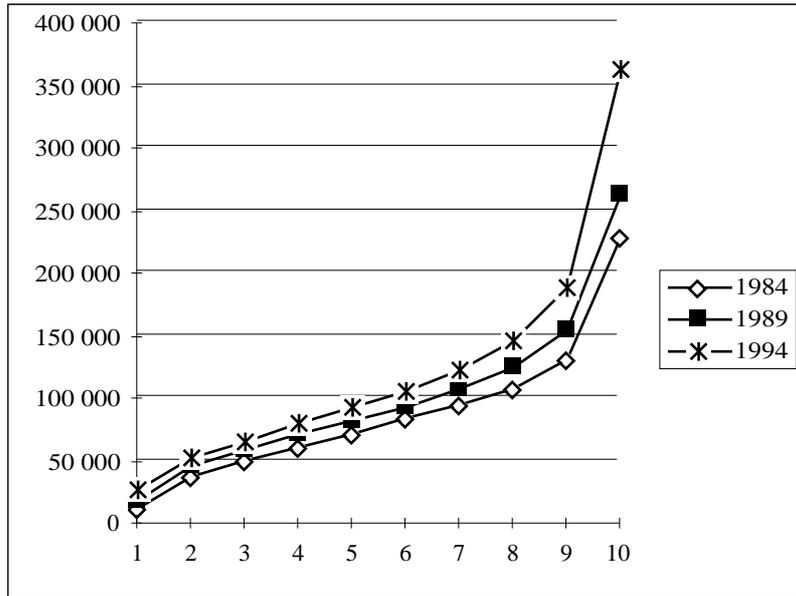
Il n'y a pas non plus de creusement du "milieu" en termes absolus, puisque tous les déciles progressent, y compris ceux du milieu de la distribution. Ce n'est qu'en termes relatifs que la progression est la plus faible, surtout pour les 3e, 4e et 5e déciles dans la dernière période, ce qui fait que leur part du revenu total recule un peu.

Le second résultat frappant est la spectaculaire progression du revenu total moyen du dernier décile dans la dernière période étudiée, c'est-à-dire entre 1989 et 1994, alors que la progression était comparable à celle des autres déciles dans la période antérieure. L'augmentation absolue est de 100 000F, dix fois supérieure à celle du premier décile. Elle est de 38 % en valeur absolue. Le 9e décile progresse aussi plus nettement que les autres (33 500F, 22 % d'augmentation) mais c'est beaucoup moins spectaculaire.

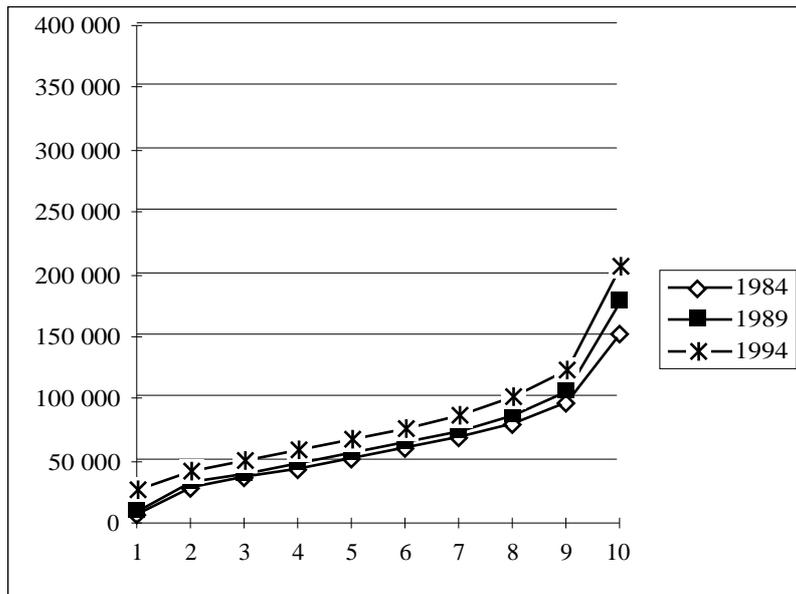
---

<sup>18</sup> Pour permettre la comparaison, on a utilisé la définition du revenu total adoptée dans l'enquête de 1994. Les chiffres calculés à partir des enquêtes précédentes diffèrent donc du revenu total tel qu'il y était défini.

**Graphique 5 :**  
**Revenus total du ménage par unité de consommation - déciles**  
**Ile-de-France**



**Graphique 6 :**  
**Revenus total du ménage par unité de consommation - déciles**  
**hors Ile-de-France**



Si l'on compare l'Ile-de-France au reste de la France, on voit que le premier résultat s'observe semblablement jusqu'au huitième décile inclus. On remarque seulement une différence d'ampleur des variations entre les deux périodes: dans la première, 1984-89, le reste de la France progresse moins que l'Ile-de-France, en valeur absolue et relative (tous les déciles sauf le 10e ont une progression sensiblement inférieure à celle de leurs homologues en Ile-de-France); dans la seconde, c'est le contraire, la progression hors Ile-de-France est nettement supérieure, en termes absolus et relatifs, pour les six premiers déciles. L'écart relatif est particulièrement net pour le bas de la distribution, les deux premiers déciles. Le revenu du premier progresse de 17 000F, 155 %, et atteint pratiquement celui du premier décile en Ile-de-France. Du fait de cette progression plus marquée, l'écart se resserre donc entre l'Ile-de-France et le reste de la France pour les six premiers déciles.

En résumé, il y a progression générale modérée des revenus de tous les déciles sauf le décile supérieur en Ile-de-France. Il y a progression relative plus sensible du décile le plus bas en Ile-de-France et surtout hors Ile-de-France, et rapprochement de l'ensemble pour le bas et le milieu de la distribution. Par contre, il y a accentuation nette des inégalités en Ile-de-France du fait de la très forte progression du décile supérieur, alors qu'il y a plutôt diminution des inégalités hors Ile-de-France.

Par contre, le second résultat ne se retrouve pas hors Ile-de-France. Si la forme des distributions est à peu près la même, on voit cependant que l'écart relatif du 10e décile par rapport au précédent est sensiblement supérieur en Ile-de-France au début de la période. Et l'on n'observe pas, hors Ile-de-France, de progression spectaculaire de ce 10e décile entre 1989 et 1994.

Sa progression absolue, 19 000F, est un peu supérieure seulement à celle des autres et sa progression relative, 16 %, est inférieure à la moyenne et égale à celle des trois précédents, les 7e, 8e et 9e déciles. L'écart relatif du décile supérieur par rapport au reste de la distribution diminue donc légèrement hors Ile-de-France, au contraire de l'Ile-de-France. Et l'écart de revenu de ce décile par rapport à son homologue d'Ile-de-France s'accroît très fortement, alors qu'on a noté que cet écart diminuait pour le bas et le milieu de la distribution dans la dernière période. C'est donc uniquement pour les hauts revenus que l'Ile-de-France accentue sa spécificité.

I. 2. 2. 2. *Évolution des divers types de revenu.*

On analyse ici successivement les différentes catégories de revenus qui sont additionnées pour calculer le revenu total. Pour simplifier l'analyse, on a utilisé le même découpage en déciles que pour le revenu total, et on rapporte donc le total par décile du revenu d'une catégorie à l'ensemble des ménages de chaque décile. Mais, bien évidemment, cela ne donne qu'une moyenne d'ensemble, et non la moyenne, et encore moins la distribution, des revenus de la catégorie pour les seuls ménages concernés (retraités ou indépendants par exemple).

- *Revenu salarial*<sup>19</sup>

Pour l'Ile-de-France, les résultats sont dans l'ensemble assez proches de ceux trouvés pour le revenu total: progression d'ensemble, forte en termes relatifs mais (plus) modérée en termes absolus pour le décile inférieur, modérée pour le milieu, et très forte progression du 10e décile, surtout dans la dernière période (27 %).

Hors Ile-de-France, le premier résultat est également valable. Comme pour le revenu total, on observe une progression plus réduite qu'en Ile-de-France dans la première période pour le bas et le milieu de la distribution, et dans la seconde une progression plus forte entraînant une réduction des inégalités interrégionales.

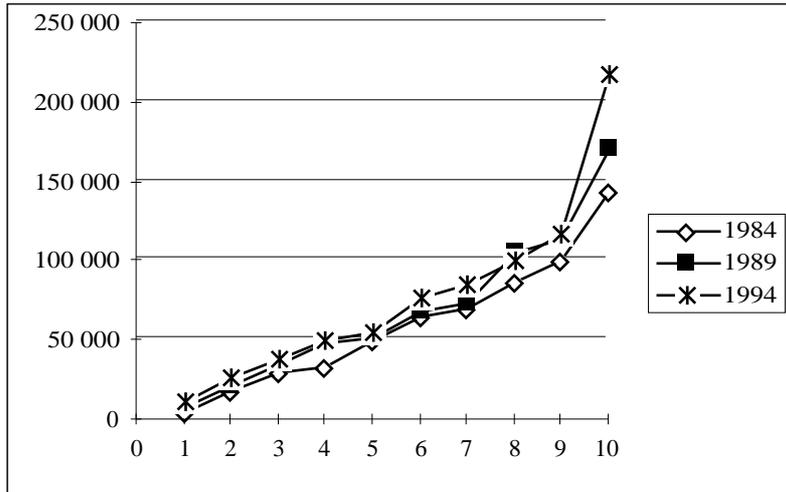
Plus encore que pour les résultats concernant le revenu total, le 10e décile hors Ile-de-France n'est pas caractérisé par un écart net du revenu salarial moyen par rapport au précédent. Il recule légèrement dans la deuxième période, et progresse modérément, en termes absolus et relatifs, dans la seconde.

Il y a donc hors Ile-de-France réduction des inégalités salariales, et réduction des différences entre l'Ile-de-France et le reste pour le bas et le milieu de la distribution. Mais il y a, du fait de la forte progression du revenu salarial du 10e décile, accroissement des inégalités dues au revenu salarial en Ile-de-France, et accroissement des inégalités entre l'Ile-de-France et le reste pour le revenu salarial du décile supérieur.

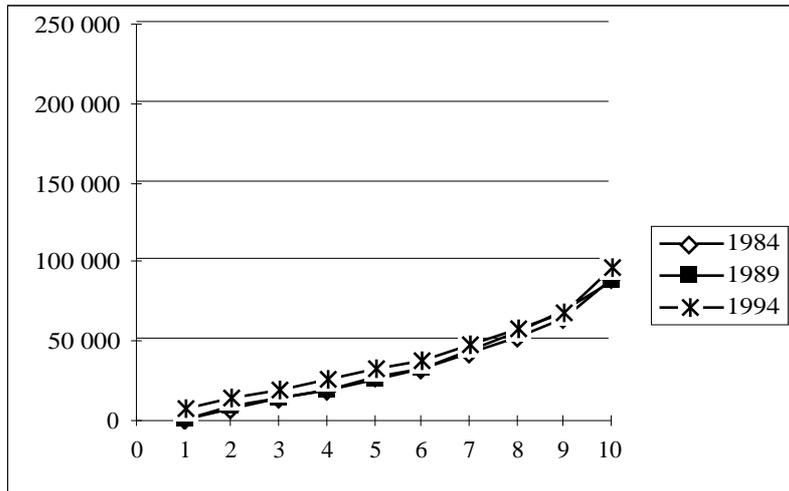
---

<sup>19</sup> On notera que la distribution des revenus moyens par décile est beaucoup moins régulière. Ceci est dû principalement au fait qu'on a conservé la distribution selon les déciles du revenu total, l'ordre du revenu croissant n'étant pas nécessairement le même pour chacun des différents types de revenu qui le composent.

**Graphique 7 : Revenu salarial selon les déciles du revenu total Ile-de-France**



**Graphique 8 : Revenu salarial selon les déciles du revenu total hors Ile-de-France**



- *Revenus sociaux sauf retraites*

La pente de la courbe est ici nettement inverse, si l'on néglige certaines irrégularités<sup>20</sup>, ce qui montre l'effet redistributif de l'ensemble de ces revenus, qui incluent allocations de chômage, RMI, allocations familiales, aides au logement, revenus d'invalidité.

Entre la première et la dernière enquête, le revenu social autre que retraites a légèrement reculé pour quatre déciles du milieu de la distribution, du 4<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup>. Il a légèrement progressé pour le 3<sup>e</sup> et les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>. On admettra, sous réserve d'examen plus approfondi, que la forte progression du 10<sup>e</sup> est une aberration statistique (cf. note précédente).

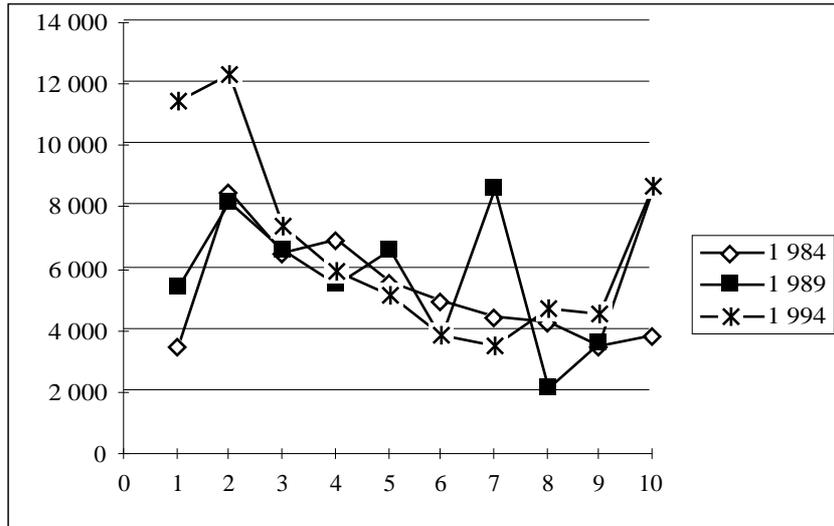
L'écart le plus marqué concerne le premier et le second décile, qui enregistrent une progression spectaculaire dans la dernière période. L'examen des différents types de revenu montre qu'il s'agit en partie de l'effet de l'introduction du RMI pour le premier décile, mais en partie seulement. Pour le second décile, la progression des revenus d'indemnisation du chômage explique une bonne partie de l'écart (ce qui ne signifie pas nécessairement une amélioration de la situation des chômeurs, mais enregistre avant tout le nombre croissant de chômeurs).

La comparaison avec le reste de la France montre que les courbes (plus régulières) y ont à peu près le même profil. Le plus remarquable est que, contrairement à celles des revenus totaux ou salariaux, elles sont pratiquement superposables à celles de l'Ile-de-France. Les revenus sociaux autres que retraites ne marquent donc pas de différence interrégionale, et les résultats pour l'Ile-de-France sont valables à peu de chose près pour l'ensemble.

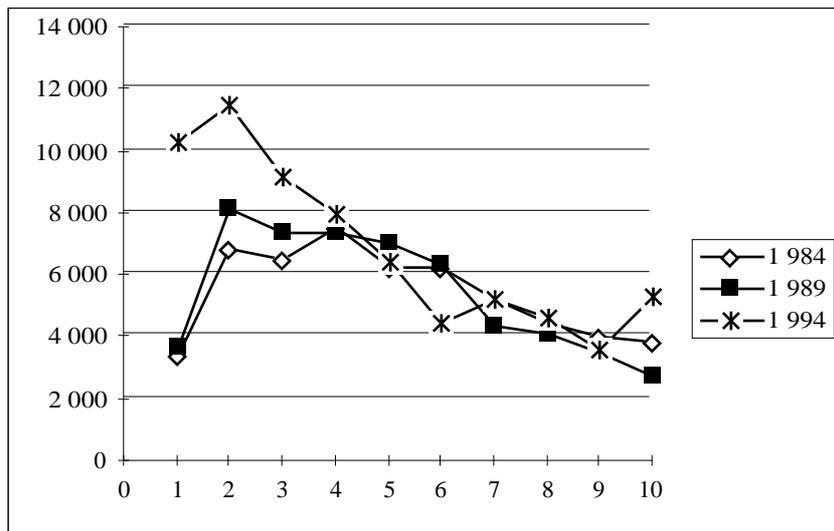
---

<sup>20</sup> Qui s'expliquent en partie par le type de classement en décile, cf. note précédente. En partie seulement: intrigué par la remontée de la courbe dans le 10<sup>e</sup> décile, on a constaté qu'elle s'expliquait en 1994 par l'existence d'un seul ménage enquêté déclarant 456 000 F de revenu d'invalidité. La valeur suivante étant de 144 000 F. Hors Ile-de-France, le maximum est de 235 594, avec 8 cas au total supérieurs ou égaux à 150 000 F.

**Graphique 9 : Revenus sociaux sauf retraites selon les déciles du revenu total - Ile-de-France**



**Graphique 10 : Revenus sociaux sauf retraites selon les déciles du revenu total - hors Ile-de-France**



- *Retraites*

On retrouve ici des courbes qui ont la même pente, et plus ou moins le même profil, que celles des revenus salariaux, ce qui est logique, les retraites étant calculées en partie en fonction des salaires perçus au cours de la vie active.

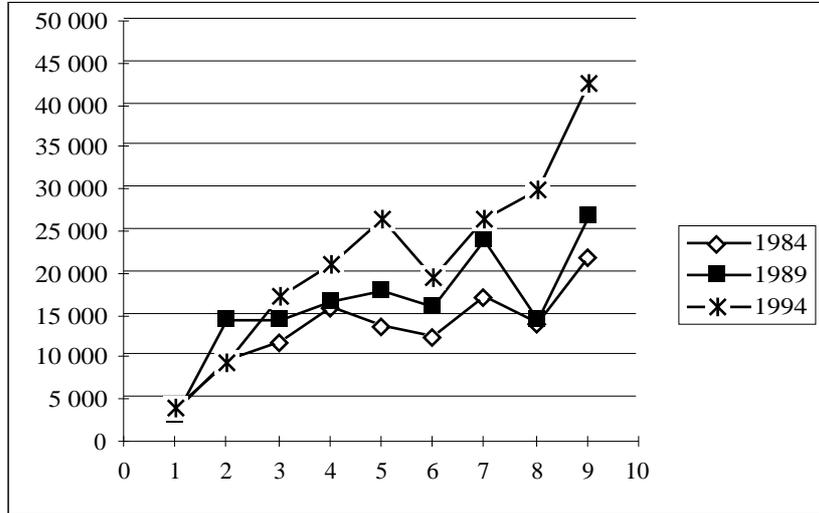
On note que la contribution des retraites au revenu du premier décile est très faible, alors que la courbe est ensuite (presque) continûment croissante. Dans l'ensemble, les revenus des retraites progressent dans chaque période, un peu plus nettement dans la seconde. La progression est particulièrement forte pour les déciles supérieurs, ce qui fait qu'en fin de période le revenu des retraites contribue aux inégalités de revenus sur le même mode que les revenus salariaux, ce qui était nettement moins le cas en début de période.

La comparaison avec le reste de la France montre que la distribution y est assez semblable, et, chose remarquable, à la différence des revenus salariaux, de niveau absolu très proche de l'Ile-de-France, les courbes étant presque superposables. Mais c'est plus délicat à interpréter, puisqu'on sait qu'une partie des franciliens s'installent ailleurs quand ils prennent leur retraite, cette mobilité pouvant expliquer l'égalisation des distributions, alors que les distributions des revenus salariaux sont très inégales et depuis longtemps.

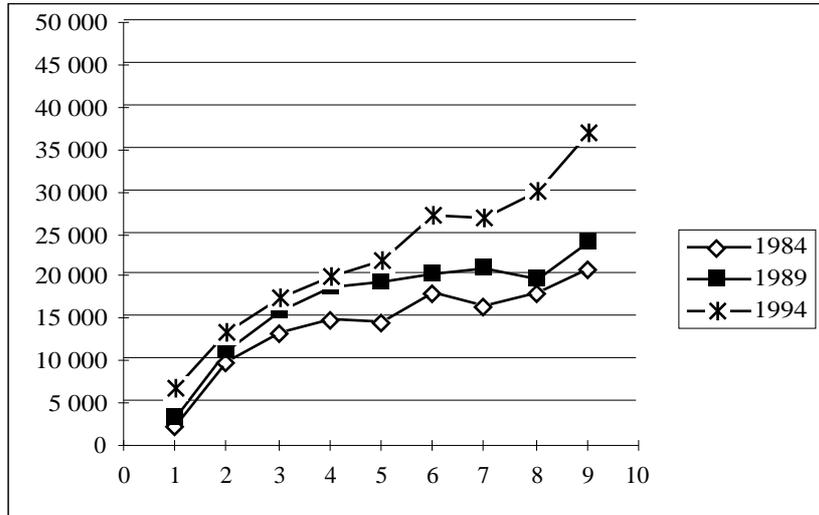
La progression des revenus des retraites, d'autant plus forte que l'on va vers les déciles supérieurs (c'est plus net hors Ile-de-France, où les courbes sont plus régulières) pose un problème d'interprétation intéressant, dont les conséquences dépassent le cas des retraites. Une fois qu'un actif a pris sa retraite, le revenu de celle-ci ne progresse plus, au mieux se maintient-il en Francs constants, contrairement aux salaires où l'on peut penser qu'une part de l'augmentation du revenu par décile correspond à l'effet des progressions de carrière des actifs. Comment expliquer alors que le revenu des retraites augmente aussi fortement? L'explication que l'on peut en proposer est double. D'une part, le nombre et le poids des retraités augmentent. D'autre part, la structure des revenus des retraités se transforme, celle des nouveaux retraités ayant une distribution qui ressemble plus à celle des salaires des actifs (et surtout des actifs proches de la retraite). Les nouveaux retraités ont à la fois une meilleure couverture sociale, ont travaillé plus longtemps et dans des périodes de croissance économique plus faste, ils sont aussi plus qualifiés en moyenne que leurs prédécesseurs.

Notons donc ce paradoxe que, pour chaque retraité, le montant de sa retraite stagne ou régresse légèrement quand l'inflation n'est pas compensée, et que pourtant le montant moyen du revenu des retraites croît dans chaque décile.

**Graphique 11 : Revenu des retraites selon les déciles du revenu total Ile-de-France**



**Graphique 12 : Revenu des retraites selon les déciles du revenu total hors Ile-de-France**



*- Revenu des indépendants*

En Ile-de-France, les revenus des indépendants ne représentent une part notable du revenu total, et donc des montants significatifs en moyenne sur l'ensemble des ménages, que pour les déciles supérieurs. Plus précisément, en 1984 et 1989, jusqu'au 9e décile, la courbe est assez plate et au-dessous de 5000F, sans tendance nette et uniforme quant à l'évolution. Entre 1989 et 1994, les choses changent nettement partir du 8e décile, pour lequel la courbe se relève régulièrement jusqu'au 9e décile, marquant une progression sensible (qui peut provenir à la fois d'une progression des revenus des ménages qui étaient déjà indépendants et d'un nombre accru d'indépendants dans cette tranche de revenu total).

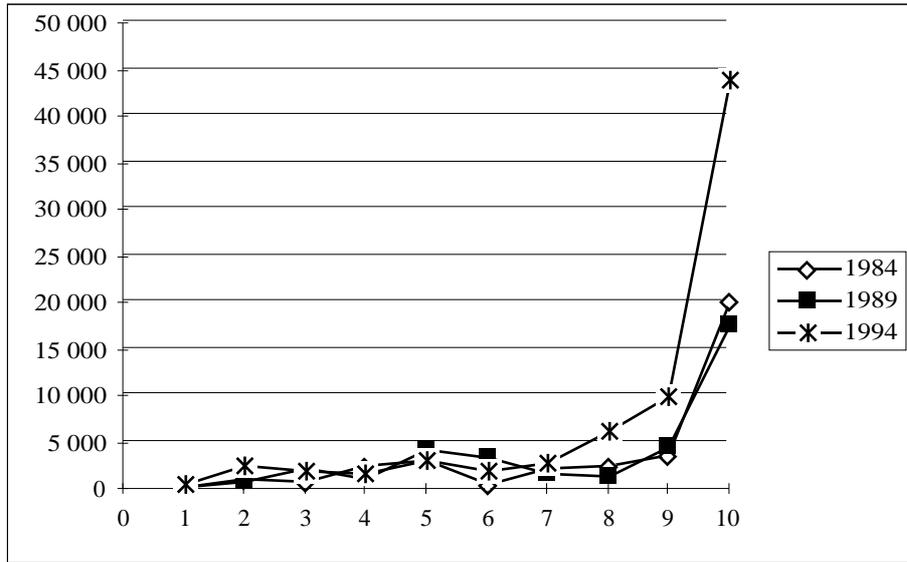
Comme pour le revenu total et les revenus salariaux, le 10e décile est caractérisé, dès 1984, par un revenu moyen très nettement supérieur aux précédents. La progression est faible en 1989, mais elle est explosive en 1994, puisqu'il y a plus que doublement.

Hors Ile-de-France, la courbe est encore plus plate et plus régulière. Elle marque, en 1984 comme en 1989 une très légère progression continue du revenu du premier décile au 9e, avec une assez grande stabilité entre les deux dates. Comme en Ile-de-France, le 10e décile est caractérisé par un niveau beaucoup plus élevé des revenus d'indépendants. Le niveau absolu y était à peu près le même en 1984, il progresse sensiblement entre 1984 et 1989 (alors qu'il recule légèrement en Ile-de-France), mais il ne progresse que peu entre 1989 et 1994, contrairement à l'Ile-de-France.

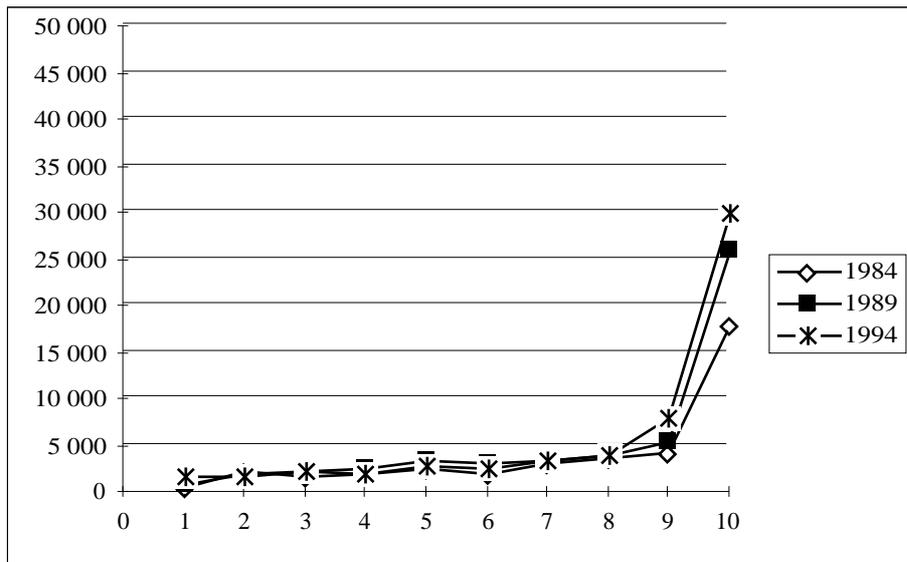
En résumé, les revenus d'indépendants ne contribuent à l'inégalité d'ensemble du revenu des ménages que par leur contribution forte aux revenus les plus élevés, ceux du décile supérieur. Et la dernière période marque l'apparition d'un très net écart entre l'Ile-de-France et le reste de la France, jouant dans le même sens que l'accroissement de l'écart du revenu salarial.

Rappelons cependant que ces revenus sont très sous-estimés par ces enquêtes.

**Graphique 13 : Revenus des indépendants  
selon les déciles du revenu total  
Ile-de-France**



**Graphique 14 : Revenus des indépendants  
selon les déciles du revenu total  
hors Ile-de-France**



- *Revenus du patrimoine*

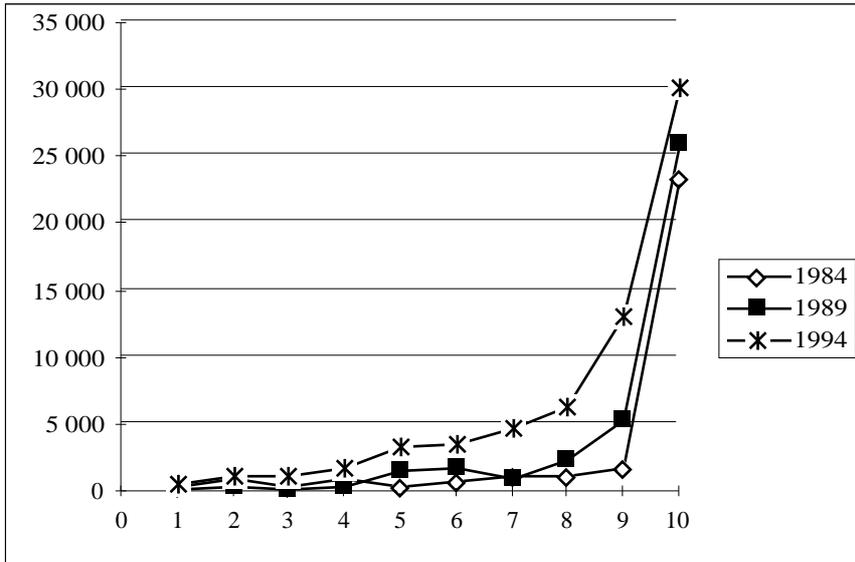
En Ile-de-France, la part de ces revenus dans les 9 premiers déciles est très faible en 1984, et elle est significative surtout dans le 10. Elle progresse en 1989 dans les trois derniers déciles. En 1994, elle progresse dans tous les déciles, l'augmentation absolue la plus importante étant dans le 9e.

Les revenus du patrimoine contribuent donc nettement à l'inégalité des revenus, mais cette contribution n'apparaît pas en hausse très sensible dans la dernière période, contrairement aux revenus salariaux et à ceux des indépendants.

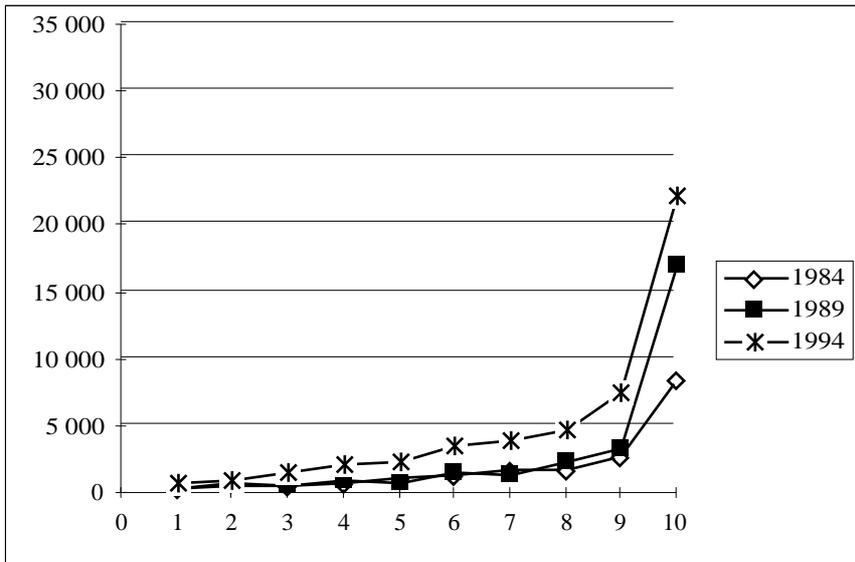
La forme de la distribution et les tendances d'évolution sont à peu près les mêmes hors Ile-de-France. La progression du revenu du patrimoine est assez semblable dans les 7 premiers déciles. Elle est un peu plus faible dans les 8e et 9e. Dans le 10e, si elle était plus marquée en 1989, c'était à partir d'un niveau beaucoup plus faible en 1984 ; elle est à nouveau un peu plus forte en chiffres absolus en 1994.

On peut résumer ces résultats en disant que les revenus du patrimoine contribuent partout à l'inégalité des revenus ; qu'ils contribuent aussi à l'inégalité des hauts revenus entre l'Ile-de-France et le reste de la France ; mais que leur contribution à ce dernier écart semble se réduire un peu. Rappelons toutefois que ces revenus du patrimoine sont particulièrement mal couverts par ces enquêtes.

**Graphique 15 : Revenus du patrimoine selon les déciles du revenu global - Ile-de-France**



**Graphique 16 : Revenus du patrimoine selon les déciles du revenu global - hors Ile-de-France**



*I. 2. 2. 3. Inégalités de revenu selon les CS.*

Sur les deux graphiques, Ile-de-France et hors Ile-de-France, la hiérarchie des revenus est conforme, pour les années 1984 et 1989, aux résultats classiques, compte tenu de la sous-estimation du revenu des indépendants.

Toutes les CS (rappelons qu'il s'agit ici de la CS de la personne de référence du ménage) connaissent une croissance de leur revenu moyen par unité de consommation, mais cette croissance est faible entre 1984 et 1989, et presque nulle entre 1989 et 1995, pour les professions intermédiaires, employés et ouvriers. Elle est par contre très forte pour les deux CS supérieures, patrons et cadres.

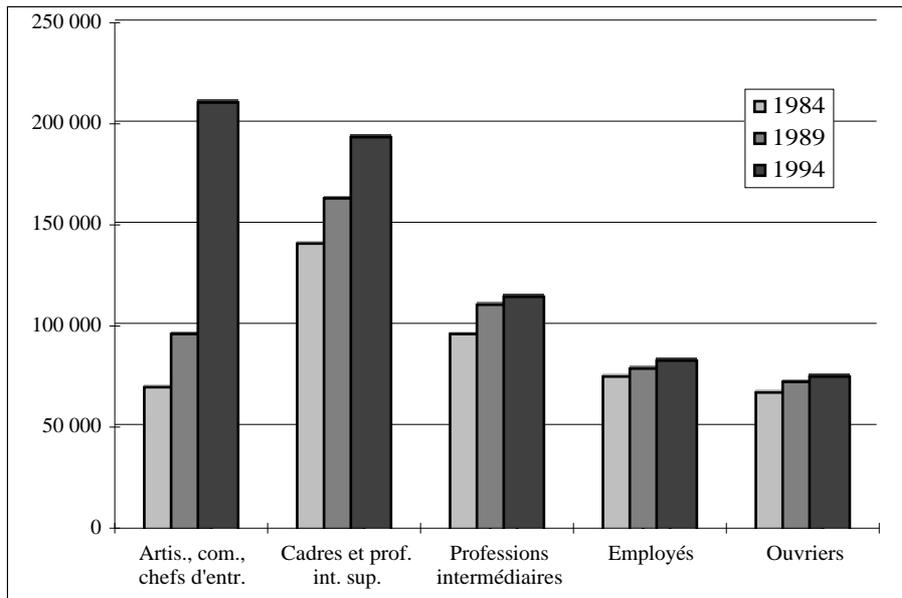
L'Ile-de-France présente deux différences marquées avec le reste de la France. D'une part, la croissance du revenu moyen des deux catégories supérieures s'y accélère dans la dernière période, alors que ce n'est le cas hors Ile-de-France que pour les patrons. D'autre part, la croissance du revenu moyen des patrons est explosive, faisant plus que doubler, et les conduisant à dépasser le revenu moyen des cadres, alors qu'hors Ile-de-France elle est plus modérée - bien qu'étant aussi la plus forte des CS - et ne les conduit qu'à dépasser le revenu moyen des professions intermédiaires.

Ce dernier résultat est particulièrement frappant, si l'on pense que les revenus des indépendants et du patrimoine sont fortement sous-évalués. Il est cohérent avec les résultats établis précédemment sur les divers types de revenus. Il peut être cependant dû en partie à l'amélioration de la mesure de ces revenus dans la dernière enquête, ce qui nous a été signalé par les spécialistes de l'INSEE. Mais l'évolution plus modérée hors Ile-de-France montre cependant qu'il y a là un résultat qui ne peut être un simple artefact.

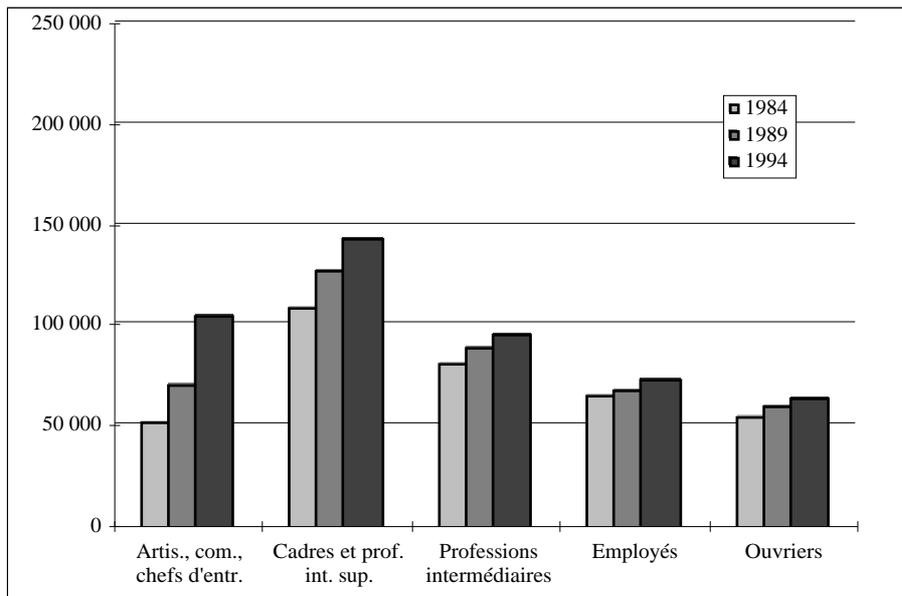
En résumé, on peut dire qu'en Ile-de-France les inégalités de revenu entre CS se sont fortement accentuées, surtout dans la dernière période, entre patrons et cadres d'un côté, les trois autres catégories de salariés de l'autre. Et l'écart entre l'Ile-de-France et le reste de la France s'est accentué pour les patrons et les cadres, alors qu'il est resté à peu près stable pour les autres.

Notons que ce résultat confirme l'hypothèse de la ville globale sur un point, celui de sa spécificité croissante. Mais il l'infirme plutôt sur deux autres.

**Graphique 17 : Revenu moyen par CS - Ile-de-France**



**Graphique 18 : Revenu moyen par CS - hors Ile-de-France**



D'une part, il y a croissance des inégalités par croissance plus forte des revenus des catégories supérieures, mais il n'y a décroissance ni du revenu des catégories moyennes ni de celui des catégories les

plus populaires. D'autre part, ce ne sont pas les cadres, catégorie à laquelle appartiennent les "yuppies" liés aux activités financières, aux sièges sociaux des multinationales et aux services avancés aux entreprises, qui sont les principaux bénéficiaires de cette croissance des inégalités, mais les patrons, artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

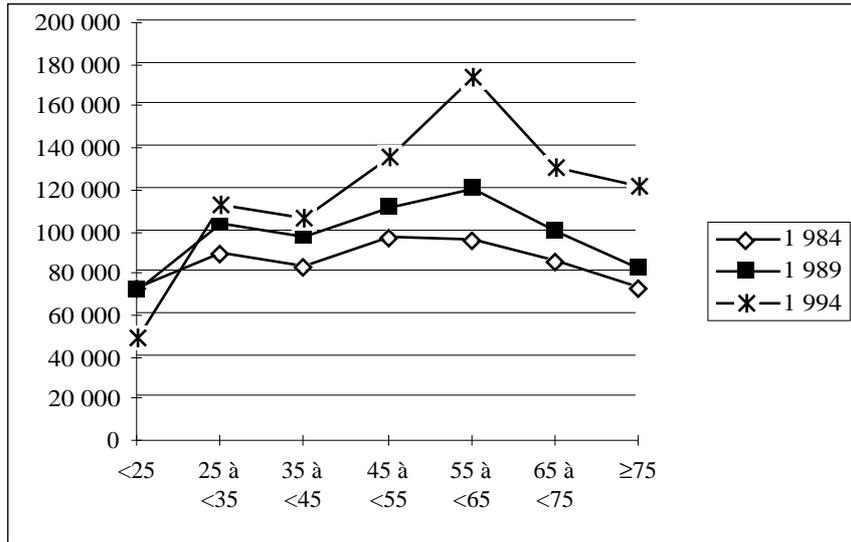
Ceci conforte plus l'hypothèse d'une explication de la croissance des inégalités par la modification des rapports entre capital et travail salarié, liée à des effets de conjoncture économique et politique (néolibéralisme) que par des effets de restructuration des catégories d'emploi et des qualifications.

#### *1. 2. 2. 4. Inégalités de revenu selon l'âge;*

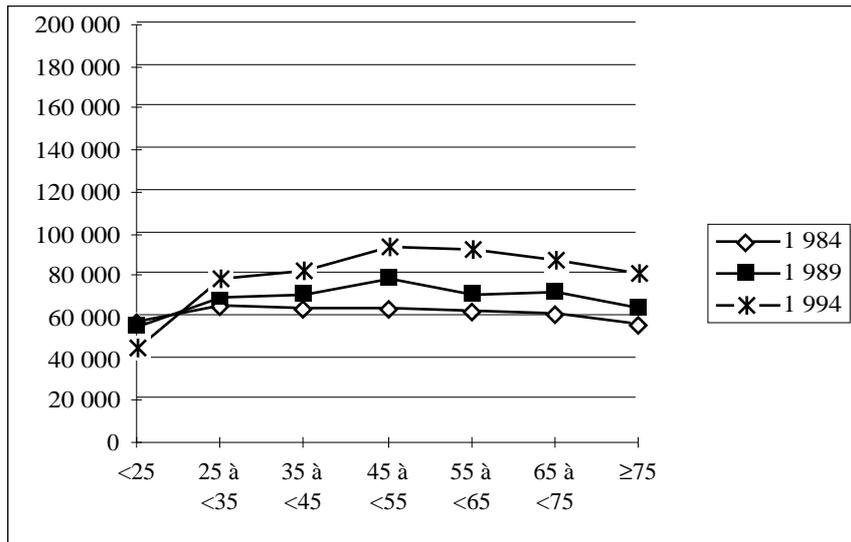
Les deux graphiques montrent une croissance du revenu moyen plus forte pour les tranches d'âge supérieures (à partir de 45 ans), qui s'accélère dans la dernière période, surtout en Ile-de-France. Les deux montrent les progressions les plus faibles pour les deux tranches d'âge entre 25 et 45 ans. Et les deux montrent un net recul dans la dernière période du revenu moyen des plus jeunes, après une stagnation dans la première période. On peut y voir l'effet de plusieurs facteurs: d'une part, la progression de la scolarisation, donc du poids des jeunes sans revenu déclaré - les transferts des parents sont peu cités; l'augmentation du chômage des jeunes, particulièrement dont ceux n'ayant jamais travaillé; l'absence de RMI pour les plus jeunes. On peut aussi rapprocher ce résultat de ceux établis, à partir d'autres sources, par C. Baudelot et M. Gollac (1997), qui ont montré l'évolution négative récente des salaires des plus jeunes, en rupture avec la tendance antérieure sur plusieurs décennies. Ce résultat n'est pas spécifique à l'Ile-de-France, mais résulte à l'évidence d'une tendance nationale.

La spécificité de l'Ile-de-France tient au fait que la courbe est plus creusée en 1984, alors qu'elle est presque plate (à la même échelle) hors Ile-de-France. Le sommet en Ile-de-France est pour la tranche 55-65 ans, alors qu'ailleurs il est pour la tranche 45-55 ans. Et l'écart de profil s'accroît, du fait de la très forte progression de cette tranche en Ile-de-France, même si la courbe se creuse un peu ailleurs. Les inégalités de revenu entre l'Ile-de-France et le reste de la France s'accroissent nettement pour les tranches d'âge supérieures à 45 ans, alors qu'elles restent à peu près stables en dessous.

**Graphique 19 : Revenu total moyen par tranche d'âge  
Ile-de-France**



**Graphique 20 : Revenu total moyen par tranche d'âge  
hors Ile-de-France**



*I. 2. 2. 5. Inégalités de revenu selon la nationalité.*

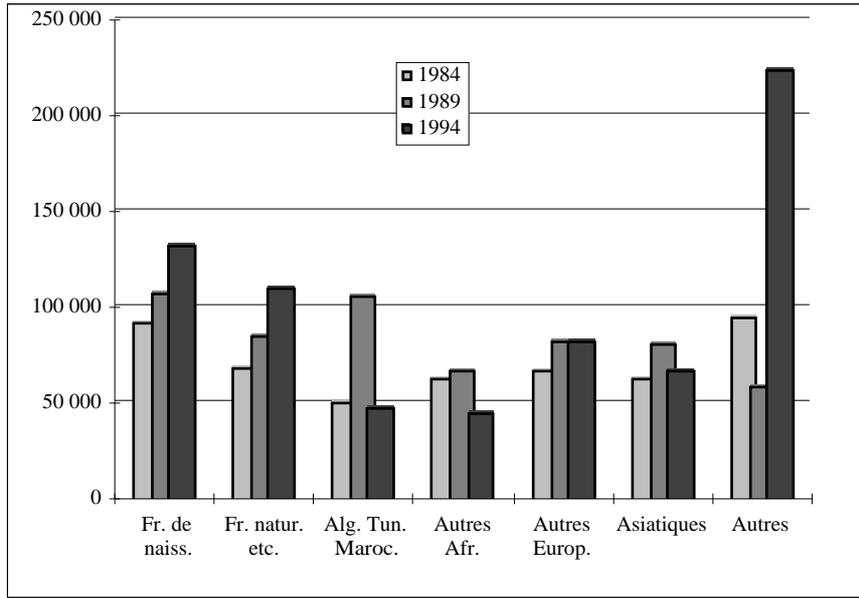
Hors Ile-de-France, toutes les nationalités (il s'agit ici aussi de celle de la personne de référence du ménage) voient leur revenu moyen progresser dans les deux périodes, sauf les "autres" dans la dernière. Les progressions les plus fortes sont celles des Africains autres que Maghrébins, des Français de naissance (qui ont le revenu moyen le plus élevé), des autres Européens et des Asiatiques. La progression la plus faible est celle des Maghrébins.

En Ile-de-France, seuls les Français de naissance ou par acquisition voient leur revenu augmenter continûment et nettement. Les "Autres", après un fort recul dans la première période, connaissent une très forte croissance ensuite; mais il s'agit probablement d'un effet du sondage, le nombre de cas étant faible.

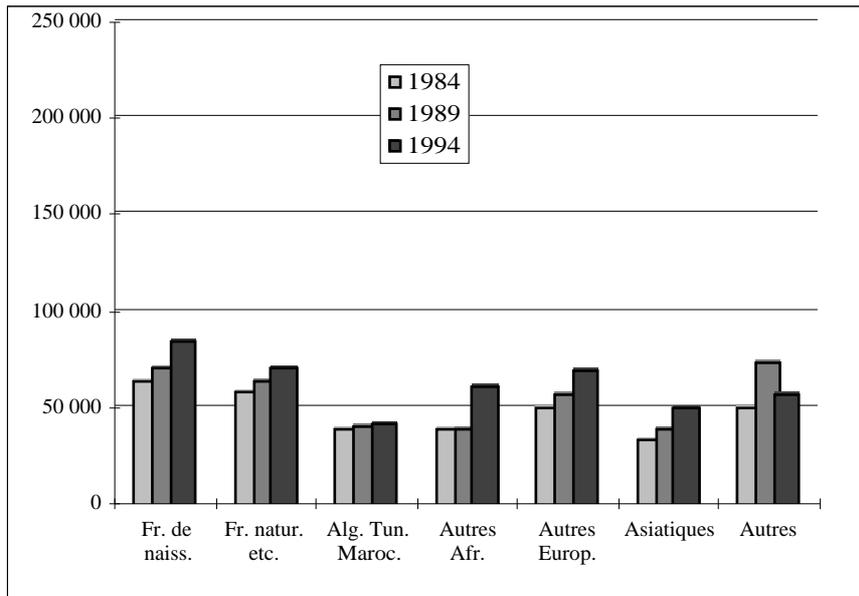
Les Maghrébins, après une forte croissance entre 1984 et 1989, ont fortement reculé ensuite, au point de connaître un recul sur l'ensemble de la période, ce qui est aussi le cas des autres Africains. Les Asiatiques reculent un peu dans la dernière période, et les autres Européens restent stables.

On peut donc résumer ces résultats en disant que l'écart des revenus entre nationalités s'accroît, au bénéfice des Français et au détriment surtout des Maghrébins et autres Africains. Et l'accroissement de cet écart est particulièrement net en Ile-de-France, où la progression du revenu des Français est plus forte, et où ceux des Maghrébins et autres Africains reculent. C'est le premier signe de réelle dualisation - enrichissement plus fort des plus "riches", appauvrissement des plus pauvres - que nous enregistrons dans cette étude, et il est clairement marqué en Ile-de-France, alors qu'on ne l'observe pas ailleurs (en moyenne: il est possible qu'on le retrouve dans telle situation locale). On peut penser que ce résultat tient en partie au rôle de l'Ile-de-France comme principale région d'entrée des immigrés, où donc ceux-ci sont sans doute, dans une plus forte proportion, des immigrés plus récents. On notera que cette dualisation est donc plus un effet de l'immigration (des caractéristiques sociales et professionnelles des immigrés) et des discriminations qui l'accompagnent, qu'un effet de la transformation d'ensemble des qualifications par les restructurations économiques.

**Graphique 21 : Revenu moyen par nationalité Ile-de-France**



**Graphique 22 : Revenu moyen par nationalité hors Ile-de-France**



Ajoutons que, pour interpréter plus précisément ces résultats, qui concernent les revenus par unité de consommation, il faudrait pouvoir prendre en compte la structure démographique des différents groupes. En effet, l'augmentation du nombre d'unités de consommation par ménage peut expliquer une baisse du revenu par unité sans que les salaires ou autres revenus individuels aient diminué. Or on sait que, dans l'ensemble, l'immigration était plutôt le fait d'hommes seuls avant le milieu des années soixante-dix, et que la période suivante a vu le passage à une immigration où le poids des femmes et des enfants était plus fort du fait de la politique de regroupement familial se substituant à la politique antérieure. Mais il faudrait pouvoir affiner cette évolution par groupe de nationalités et par région, pour apprécier l'impact différentiel de ces changements sur les évolutions analysées ici.

## **Chapitre II**

### **LA DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE URBAIN FRANCILIEN EN 1982**

## **II. 1. Construction d'une nouvelle typologie socioprofessionnelle**

Pour analyser la division sociale de l'espace de l'Île-de-France en 1982, on dispose déjà d'un instrument performant, la typologie socioprofessionnelle des communes et quartiers élaborée par Pascale Bessy sous la direction de Nicole Tabard (P. Bessy, 1990); cette typologie a d'ailleurs été utilisée antérieurement dans diverses recherches, sur les transformations socioprofessionnelles de la région entre 1975 et 1982 ou sur l'inégalité des bases fiscales municipales (E. Preteceille, 1993).

Elle présente le double avantage d'avoir été construite en utilisant une variable très détaillée (catégorie socioprofessionnelle croisée avec le secteur d'activité, en 120 modalités au total), et d'avoir bénéficié de l'expérience méthodologique accumulée par Nicole Tabard dans la construction de telles typologies. Elle présente cependant un inconvénient qui est la contrepartie du premier avantage: pour des raisons statistiques, l'analyse porte sur les seuls hommes appartenant à un couple.

Deux raisons nous ont poussé à construire une nouvelle typologie utilisant la CS à deux chiffres (31 modalités) de l'ensemble des actifs. La première était de tester l'effet éventuel de cet élargissement, et plus particulièrement de l'intégration des femmes actives dans le champ de l'analyse. La seconde était de disposer d'une typologie plus proche méthodologiquement de celles construites avec d'autres collègues sur d'autres métropoles où le même type de variable n'était pas utilisable.

Ce chapitre présente les résultats de cette typologie, pour laquelle on a utilisé une méthodologie aussi proche que possible de celle Nicole Tabard (cf. description de la méthode en annexe), afin de limiter les différences de résultats qui soient des artefacts de méthode.

### **II. 1. 1. Définition des variables et des unités spatiales**

Le choix de départ étant de travailler avec la CS en 31 modalités et de distinguer hommes et femmes, soit 62 modalités au total, on a préféré, compte tenu du taux de sondage du recensement, ne traiter

que les communes urbaines de la région Île-de-France, afin de garantir la significativité statistique des données de départ. On envisage de compléter l'analyse sur les communes rurales par une typologie complémentaire sur la CS à 1 chiffre. On a finalement retenu comme unités d'analyse les 80 quartiers de Paris et les 584 communes classées urbaines en 1990 (les communes appartenant à une agglomération dont le centre n'est pas dans la région étant exclues), soit 664 unités au total, lesquelles regroupaient en 1982 97% de la population totale de la région.

**Tableau 1: DISTRIBUTION DES COMMUNES PAR TAILLE  
(population totale)**

<b>Nb d'unités</b>	<b>Seuil</b>	<b>Pop. cum.</b>
Max	101228	1,00%
5%	52368	23,40%
10%	40200	38,20%
15%	30440	49,60%
20%	24592	58,70%
25%	21176	66,20%
30%	15596	72,80%
35%	14116	78,00%
40%	11044	82,10%
45%	8848	85,40%
50%	7248	87,90%
55%	5168	90,00%
60%	4328	91,50%
65%	3588	92,80%
70%	2776	93,80%
75%	2320	94,60%
80%	1800	95,30%
85%	1480	95,90%
90%	1016	96,30%
95%	668	94,88%
100%	216	96,70%

Source: RGP 1982

Malgré cette limitation, le tableau précédent montre qu'il subsiste un nombre important de petites communes, puisque 40% de ces 664 unités urbaines ont moins de 4300 habitants, et même 20% moins de 1800 habitants.

Pour les mêmes raisons, et malgré cette première limitation, on a écarté des variables actives de l'analyse, après divers essais, les CS dont les effectifs étaient trop faibles (moins de 0,1% du total): les agriculteurs (CS 11, 12 et 13), les ouvriers agricoles (69) et les religieux (44), hommes et femmes, et les femmes chauffeurs (64).

## II. 1. 2. L'analyse factorielle sur l'ensemble des communes urbaines

La première analyse factorielle (analyse des correspondances) sur l'ensemble des variables actives et des unités est celle qui donne la vision la plus synthétique de la différenciation socioprofessionnelle de la région. On retient, pour en présenter les résultats, les trois premiers facteurs mis en évidence par cette analyse factorielle, F1, F2 et F3, qui correspondent aux deux tiers de la variance totale (respectivement 46%, 13% et 7%). Ces facteurs sont constitués par des regroupements de variables aux distributions spatiales semblables, que l'on utilise pour résumer l'information présente dans le tableau;

Le tableau suivant donne le croisement entre variables et facteurs, et le graphique suivant montre la projection des variables sur le premier plan factoriel.

**Le premier facteur** est défini par l'opposition de classe traditionnelle entre les catégories supérieures d'un côté (cadres et professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise) et les ouvriers de l'autre.

La polarisation la plus forte (plus fortes contributions au facteur et coordonnées les plus excentrées) est du côté des catégories supérieures. La contribution la plus forte est celle des hommes cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (H37), suivis des hommes professions libérales (H31), des hommes des professions de l'information, des arts et du spectacle (H35) et des femmes cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (F37). Toutes les catégories supérieures, hommes ou femmes, ont une corrélation forte avec ce premier facteur, et elles ont toutes une contribution nettement supérieure à la moyenne, sauf celles dont les effectifs sont faibles (femmes chefs d'entreprise ou ingénieurs). Le graphique montre qu'hommes et femmes des catégories supérieures ont des projections proches sur le premier facteur.

Une seule autre catégorie présente une contribution supérieure à la moyenne et une coordonnée de même signe que celles des catégories supérieures: les femmes appartenant aux personnels des services directs aux particuliers (F56), dont l'association résidentielle avec leurs principaux employeurs n'est pas absolument surprenante, même si la pratique des chambres de bonne a beaucoup reculé.

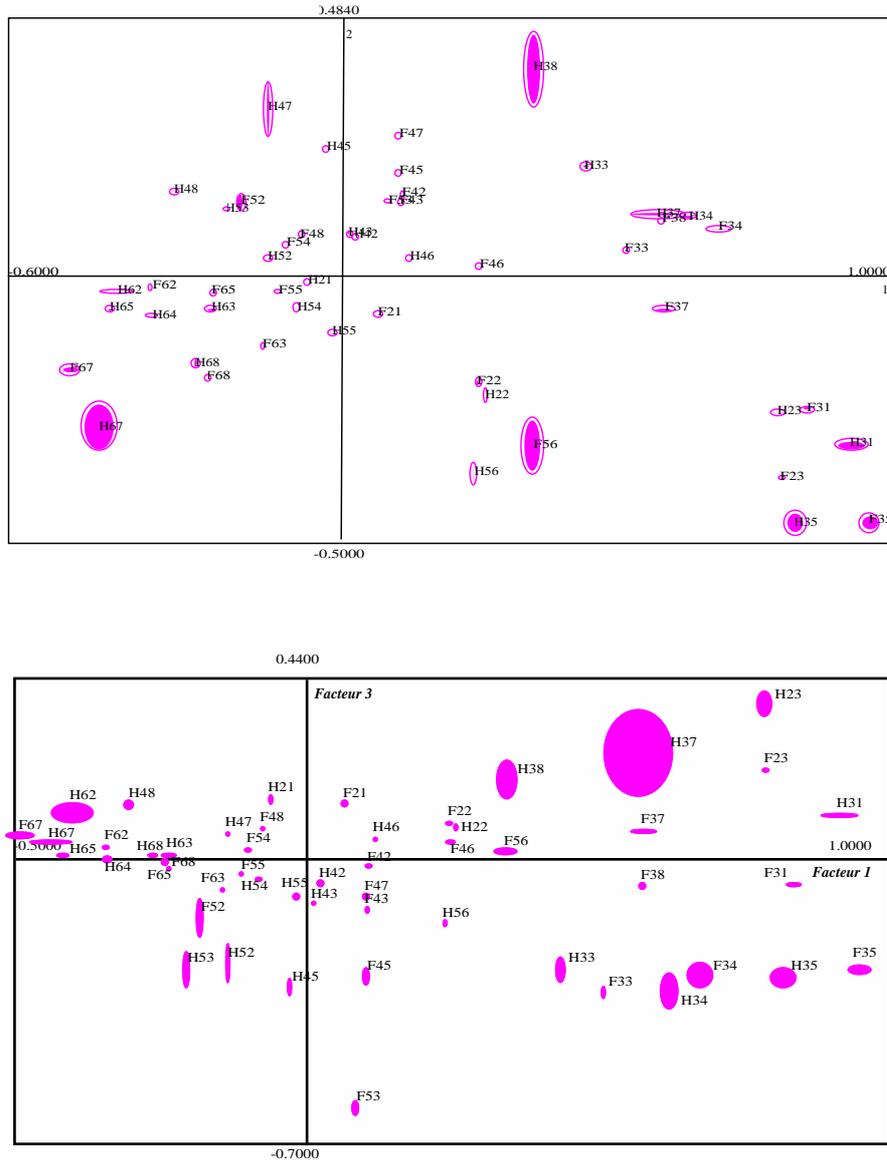
**Tableau 2 : CS 82 ET FACTEURS DE L' AFC**  
**Variables ayant une contribution supérieure à la moyenne**

<i>F1</i>		<i>F2</i>		<i>F3</i>	
<b>CS</b>	<b>Coord.</b>	<b>CS</b>	<b>Coord.</b>	<b>CS</b>	<b>Coord.</b>
F67	-0,487	H35	-0,466	F53	-0,609
H67	-0,436	F35	-0,464	F33	-0,325
H65	-0,417	H56	-0,373	H34	-0,321
H62	-0,400	F56	-0,320	H45	-0,309
H64	-0,339	H31	-0,318	H35	-0,290
H63	-0,234	H67	-0,284	F45	-0,286
		H22	-0,226	F34	-0,284
		F67	-0,176	H53	-0,272
F56	0,344	H68	-0,164	H33	-0,269
H38	0,346			H52	-0,254
H33	0,439			F52	-0,142
H37	0,569				
F37	0,579				
H34	0,625				
F34	0,679			H62	0,113
H23	0,788			H48	0,130
H35	0,818			H21	0,145
F31	0,837	F52	0,137	H38	0,193
H31	0,917	H47	0,313	H37	0,259
F35	0,950	H38	0,390	H23	0,375

(le code de la variable CS est construit avec la lettre H pour les hommes et F pour les femmes suivies du code habituel de la CS, voir annexes tableau A4 pour les intitulés détaillés des CS)

À l'opposé, les six catégories ayant une contribution supérieure à la moyenne et une coordonnée sur le facteur de signe opposé aux précédentes sont des catégories ouvrières. Par ordre de contribution décroissante, on trouve les ouvriers non qualifiés puis qualifiés de type industriel (H67 et H62), puis les ouvrières non qualifiées de type industriel (F67), les ouvriers qualifiés de type artisanal (H63), les chauffeurs (H64), et enfin les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport (H65).

**Graphique 23: PROJECTION DES VARIABLES (CS 82) SUR LES DEUX PREMIERS PLANS FACTORIELS**



Les autres catégories ouvrières, hommes ou femmes, ont des contributions inférieures à la moyenne mais des coordonnées de même signe et des corrélations proches. Deux autres catégories s'y intercalent, avec des contributions à peine inférieures à la moyenne, les hommes

contremaîtres et agents de maîtrise (H48) et les femmes employées civiles ou agents de service de la fonction publique (F52).

Les 30 unités spatiales les plus excentrées du côté des valeurs positives du premier facteur, correspondant aux catégories supérieures, et les 30 les plus excentrées à l'opposé, figurent dans le tableau suivant

**Tableau 3 : COMMUNES ET QUARTIERS LES PLUS EXTREMES SUR LE PREMIER FACTEUR<sup>21</sup>**

CODE	UNITES LES PLUS BOURGEOISES	CODE	UNITES LES PLUS OUVRIERES
78524	ROCQUENCOURT	93029	DRANCY
75064	PARIS 06E ST GERMAIN DES PRES	95063	BEZONS
78571	SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE	94078	VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
75162	PARIS 16E MUETTE	77152	DAMMARIE-LES-LYS
92051	NEUILLY-SUR-SEINE	92078	VILLENEUVE-LA-GARENNE
75063	PARIS 06E N; DAME DES CHAMPS	78362	MANTES-LA-VILLE
75163	PARIS 16E PORTE DAUPHINE	94054	ORLY
75071	PARIS 07E ST THOMAS D'AQUIN	77294	MITRY-MORY
75072	PARIS 07E INVALIDES	93066	SAINT-DENIS
75073	PARIS 07E ÉCOLE MILITAIRE	93027	COURNEUVE
75164	PARIS 16E CHAILLOT	93008	BOBIGNY
75062	PARIS 06E ODÉON	91174	CORBAIL-ESSONNES
92077	VILLE-D'AVRAY	93001	AUBERVILLIERS
75044	PARIS 04E NOTRE DAME	94011	BONNEUIL-SUR-MARNE
75053	PARIS 05E VAL DE GRÂCE	77333	NEMOURS
75082	PARIS 08E FAUBOURG DU ROULE	94074	VALENTON
75061	PARIS 06E MONNAIE	95280	GOUSSAINVILLE
75161	PARIS 16E AUTEUIL	78361	MANTES-LA-JOLIE
78043	BAILLY	93072	STAINS
75081	PARIS 08E CHAMPS ELYSEES	93079	VILLETANEUSE
78350	LOUVECIENNES	78138	CHANTELOUP-LES-VIGNES
78455	NOISY-LE-ROI	78621	TRAPPES
75172	PARIS 17E PLAINE MONCEAU	78335	LIMAY
75074	PARIS 07E GROS CAILLOU	77305	MONTEREAU-FAUT-YONNE
75051	PARIS 05E SAINT VICTOR	92036	GENNEVILLIERS
92076	VAUCRESSON	78267	GARGENVILLE
75142	PARIS 14E PARC DE MONTSOURIS	78440	MUREAUX
75171	PARIS 17E TERNES	77079	CHAMPAGNE-SUR-SEINE
75054	PARIS 05E SORBONNE	78123	CARRIÈRES-SOUS-POISSY
75084	PARIS 08E EUROPE	95487	PERSAN

On a retenu seulement les unités dont la contribution était supérieure à la moyenne, d'autres peuvent être plus excentrées encore

<sup>21</sup> Les unités sont classées dans l'ordre des coordonnées décroissantes dans chaque colonne. Dans la colonne de gauche, on trouve en haut les unités les plus extrêmes du côté des classes supérieures dans la hiérarchie sociale synthétisée par le premier facteur. Dans la colonne de droite, on trouve en bas les unités les plus extrêmes du côté ouvrier.

mais avec une contribution faible au facteur, par exemple parce que l'effectif de leur population active totale est faible.

Dans la colonne de gauche, on trouve essentiellement les beaux quartiers parisiens, entre lesquels s'intercalent quelques communes chic de la banlieue ouest.

Dans la colonne de droite, on trouve, sur les 30 unités, 12 communes de la première couronne, dont 7 de Seine-Saint-Denis, 4 du Val-de-Marne, et une seule des Hauts-de-Seine, et 18 unités de la seconde couronne, surtout dans les Yvelines et la Seine et Marne.

Le second facteur oppose certaines catégories supérieures entre elles, associées le cas échéant à des catégories moyennes ou populaires.

Le groupe de catégories présentant les coordonnées les plus excentrées et les plus fortes contributions au total associe, par ordre de contribution décroissante, les femmes appartenant aux personnels des services directs aux particuliers (F56), les ouvriers non qualifiés de type industriel (H67), les hommes des professions de l'information, des arts et du spectacle (H35), les hommes appartenant aux personnels des services directs aux particuliers (H56), les femmes des professions de l'information, des arts et du spectacle (F35), et, dans une moindre mesure, les hommes professions libérales (H31) et les artisans (H22).

À l'opposé, on trouve pour les plus fortes contributions les ingénieurs (H38), les techniciens (H47), et dans une moindre mesure les femmes employées civiles et agents de service de la fonction publique (F52). Suivent, avec une contribution légèrement inférieure à la moyenne, les hommes contremaîtres et agents de maîtrise (H48), les hommes cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (H37), les hommes cadres de la fonction publique (H33).

On a donc une opposition entre, d'un côté, un mélange de catégories supérieures plutôt intellectuelles et de catégories populaires peu qualifiées, et de l'autre, les catégories qualifiées des entreprises et les femmes employées civiles et agents de service de la fonction publique.

Comme pour le premier facteur, on a figuré dans le tableau suivant les trente unités les plus extrêmes de chaque côté de l'axe.

**Tableau 4 : COMMUNES ET QUARTIERS LES PLUS  
EXTREMES SUR LE DEUXIEME FACTEUR**

CODE	NOM	CODE	NOM
75081	PARIS 08E CHAMPS ELYSEES	91477	PALaiseAU
75164	PARIS 16E CHAILLOT	91600	SOISY-SUR-SEINE
75083	PARIS 08E MADELEINE	91097	BOUSSY-SAINT-ANTOINE
77182	FERTE-GAUCHER	78575	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
75082	PARIS 08E FAUBOURG DU ROULE	91086	BONDOUFLE
75011	PARIS 01ER ST GERMAIN L'AUX.	78674	VILLEPREUX
75163	PARIS 16E PORTE DAUPHINE	78158	CHESNAY
75014	PARIS 01ER PLACE VENDÔME	78372	MARLY-LE-ROI
75093	PARIS 09E FG MONTMARTRE	78117	BUC
75013	PARIS 01ER PALAIS ROYAL	92032	FONTENAY-AUX-ROSES
75071	PARIS 07E SAINT THOMAS D'AQUIN	78073	BOIS-D'ARCY
75064	PARIS 06E ST GERMAIN DES PRES	91340	LISSES
75031	PARIS 03E ARTS MÉTIERS	91182	COURCOURONNES
75072	PARIS 07E INVALIDES	91661	VILLEBON-SUR-YVETTE
75162	PARIS 16E MUETTE	78062	BEYNES
75061	PARIS 06E MONNAIE	91471	ORSAY
75091	PARIS 09E SAINT GEORGES	78640	VÉLIZY-VILLACOUBLAY
75102	PARIS 10E PORTE ST DENIS	91386	MENNECY
75012	PARIS 01ER HALLES	78043	BAILLY
75084	PARIS 08E EUROPE	95323	JOUY-LE-MOUTIER
75183	PARIS 18E GOUTTE D'OR	91685	VILLIERS-SUR-ORGE
75024	PARIS 02E BONNE NOUVELLE	78208	ÉLANCOURT
75092	PARIS 09E CHAUSSÉE D'ANTIN	91494	PLESSIS-PATE
95487	PERSAN	91272	GIF-SUR-YVETTE
75062	PARIS 06E ODÉON	78383	MAUREPAS
75023	PARIS 02E MAIL	91553	SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL
75041	PARIS 04E SAINT MERRI	78397	MESNIL-SAINT-DENIS
77333	NEMOURS	91122	BURES-SUR-YVETTE
75032	PARIS 03E ENFANTS ROUGES	78423	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
75111	PARIS 11E FOLIE MÉRICOURT	78688	VOISINS-LE-BRETONNEUX

La première colonne, qui correspond aux positions extrêmes du côté du premier groupe de CS, catégories supérieures plutôt intellectuelles et catégories populaires peu qualifiées, compte essentiellement des quartiers parisiens, principalement des quartiers d'affaires, mais assez mélangés cependant puisqu'on y trouve aussi bien le quartier de la Place Vendôme que celui de la Goutte d'Or.

La deuxième colonne, elle, qui correspond aux positions extrêmes du côté des catégories qualifiées des entreprises et les femmes employées civiles et agents de service de la fonction publique, compte presque exclusivement des communes de la deuxième couronne, surtout de l'Essonne et des Yvelines, plutôt d'assez grosses communes avec une

économie locale développée, comme Orsay ou Vélizy-Villacoublay, d'ailleurs, que de petites communes périurbaines.

**Le troisième facteur** oppose lui aussi deux groupes de catégories mélangées. Le premier, qui a les plus fortes corrélations et dont le total des contributions est le plus important, rassemble les policiers et militaires hommes (H53), les employés civils et agents de service de la fonction publique (H52 et F52), les professeurs et membres des professions littéraires et scientifiques (H34 et F34), les cadres de la fonction publique (H33 et F33), les professions intermédiaires administratives de la fonction publique (H45 et F45) et les professions de l'information, des arts et du spectacle (H35 et F35). Si l'on note que les professions intermédiaires de la santé et du travail social ont des corrélations proches et des coordonnées de même signe, bien qu'avec des contributions inférieures à la moyenne, on voit que ce groupe rassemble la quasi-totalité des catégories du secteur public, auxquelles s'ajoutent donc les professions de l'information, des arts et du spectacle.

Le groupe opposé est défini par les hommes cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (H37), les hommes ingénieurs (H38), les ouvriers qualifiés de type industriel (H62), les hommes chefs d'entreprise (H23), les hommes contremaîtres et agents de maîtrise (H48).

Le troisième facteur oppose donc clairement le monde du secteur public au monde de l'entreprise, plutôt de type industriel et à prédominance masculine.

Le tableau suivant présente les unités ayant une contribution supérieure à la moyenne et en position extrême de chaque côté de l'axe.

Les unités les plus extrêmes du côté du secteur public sont surtout des quartiers parisiens de la rive gauche, XIV<sup>e</sup> arrondissement, XIII<sup>e</sup>, une partie du VI<sup>e</sup>, et des communes de banlieue, principalement de la banlieue sud, Essonne et Val-de-Marne.

Les unités les plus extrêmes à l'opposé, du côté de l'entreprise industrielle, sont en majorité des communes du sud-ouest parisien, Yvelines et Hauts-de-Seine.

**Tableau 5 : COMMUNES ET QUARTIERS LES PLUS  
EXTREMES SUR LE TROISIÈME FACTEUR**

CODE	NOM	CODE	NOM
91235	FLEURY-MEROGIS	77079	CHAMPAGNE-SUR-SEINE
75134	PARIS 13E CROULEBARBE	78267	GARGENVILLE
75053	PARIS 05E VAL DE GRACE	78092	BOUGIVAL
75142	PARIS 14E PARC DE MONTSOURIS	95051	BEAUCHAMP
94043	KREMLIN-BICÊTRE	91386	MENNECY
77186	FONTAINEBLEAU	78380	MAULE
75054	PARIS 05E SORBONNE	78126	CELLE-SAINT-CLOUD
75141	PARIS 14E MONTPARNASSE	77249	LÉSIGNY
75052	PARIS 05E JARDIN DES PLANTES	78397	MESNIL-SAINT-DENIS
75062	PARIS 06E ODÉON	75163	PARIS 16E PORTE DAUPHINE
75042	PARIS 04E SAINT GERVAIS	78133	CHAMBOURCY
75131	PARIS 13E SALPETRIERE	92076	VAUCRESSON
75051	PARIS 05E SAINT VICTOR	78190	CROISSY-SUR-SEINE
91687	VIRY-CHATILLON	91553	SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL
94044	LIMEIL-BRÉVANNES	78396	MESNIL-LE-ROI
91228	EVRY	92051	NEUILLY-SUR-SEINE
75143	PARIS 14E PETIT MONTROUGE	92077	VILLE-D'AVRAY
77288	MELUN	78650	VESINET
75133	PARIS 13E MAISON BLANCHE	95257	FRETTE-SUR-SEINE
75144	PARIS 14E PLAISANCE	78466	ORGEVAL
75132	PARIS 13E GARE	78688	VOISINS-LE-BRETONNEUX
95060	BESSANCOURT	78043	BAILLY
78545	SAINT-CYR-L'ECOLE	78367	MAREIL-MARLY
75043	PARIS 04E ARSENAL	78224	ETANG-LA-VILLE
75064	PARIS 06E ST GERMAIN DES PRES	78350	LOUVECIENNES
91471	ORSAY	78672	VILLENES-SUR-SEINE
75061	PARIS 06E MONNAIE	78455	NOISY-LE-ROI
94028	CRÉTEIL	78524	ROCQUENCOURT
91692	ULIS	78251	FOURQUEUX
92046	MALAKOFF	78571	SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Rappelons qu'il s'agit ici du profil des espaces résidentiels, non de la localisation des entreprises de ces deux "mondes". Ainsi, nombre des communes "chic" de la banlieue ouest qui figurent dans la colonne de droite sont des espaces essentiellement résidentiels qui comptent peu d'entreprises.

### II. 1. 3. Comparaison avec l'analyse factorielle de P. Bessy et N. Tabard

On ne peut comparer directement ces résultats aux analyses factorielles ayant conduit à la typologie de P. Bessy et N. Tabard, car celles-ci ont porté soit sur l'ensemble des unités spatiales de l'Île-de-France, communes agricoles comprises, soit sur la banlieue hors communes agricoles et sans les quartiers parisiens. Malgré cela, la définition du premier axe est très semblable dans les deux analyses. Le second facteur trouvé par de P. Bessy et N. Tabard sépare les CS et communes agricoles des autres, ce qui n'a logiquement pas de correspondant ici, puisque les communes agricoles sont hors de l'analyse. Le second axe de notre analyse, qui correspond à une assez forte opposition entre Paris et certains espaces de banlieue, n'a pas non plus de correspondant, du fait de leur méthode. Par contre, notre troisième facteur correspond assez bien à leur second facteur dans l'analyse réduite aux espaces urbains de banlieue.

La variable active utilisée par P. Bessy et N. Tabard est supérieure en précision à la CS seule que nous avons utilisée, et fait apparaître des différenciations internes à certaines catégories, professions libérales médicales ou non, ingénieurs du public ou du privé, par exemple, auxquelles nous n'avons pas accès. Par contre, notre champ d'analyse comporte l'ensemble des actifs, en distinguant hommes et femmes, là où elles n'ont considéré que les hommes actifs membres d'un couple: cet élargissement apporte-t-il des résultats nouveaux justifiant a posteriori un apport propre de cette méthode?

On notera tout d'abord que, contrairement à certains discours un peu sommaires sur la "division sexuelle" de l'espace urbain, l'opposition hommes-femmes n'est structurante sur aucun des facteurs significatifs de l'analyse. De plus, les projections des hommes et des femmes de la même CS sur les plans factoriels sont dans l'ensemble assez proches. Il y a cependant quelques inflexions significatives qui nous paraissent constituer des résultats intéressants.

Même si les écarts ne sont pas considérables dans la plupart des cas, à CS identique, les femmes sont en général dans une position plus positive que les hommes sur le premier facteur, c'est-à-dire qu'elles sont dans une position résidentielle urbaine plus décalée du côté des statuts supérieurs. Dit autrement, les femmes d'une qualification donnée sont un peu plus proches des hommes plus qualifiés que des hommes de la même qualification.

C'est vrai pour les artisans, l'écart étant presque nul pour les autres indépendants. C'est vrai pour les cadres et professions intellectuelles supérieures à l'exception des professions libérales, où les hommes sont plus du côté des statuts supérieurs. C'est vrai pour toutes les professions intermédiaires. C'est vrai pour toutes les catégories ouvrières sauf une, celle des ouvriers non qualifiés de type industriel. Pour les employés, les femmes sont plus du côté des statuts supérieurs pour deux catégories, les personnels des services directs aux particuliers et les policiers et militaires, mais l'inverse est vrai pour les employés civils et agents de service de la fonction publique et pour les employés de commerce, les employés administratifs d'entreprise étant très proches.

On peut vraisemblablement interpréter cette localisation résidentielle des femmes dans des espaces de statut social légèrement supérieur à ceux des hommes de même CS comme un effet de l'hypergamie mise en évidence par les spécialistes du choix du conjoint : "si hommes et femmes qui se ressemblent s'assemblent, la femme épouse généralement un homme dont le statut social est un peu plus élevé que le sien" (Kaufmann, 1993, p.11).

Sur le second facteur, les écarts sont en général moins accentués et moins systématiques, on note cependant quelques différences significatives. Les écarts sont assez forts, dans le sens d'une position des hommes plus orientée du côté de la banlieue d'entreprise, pour plusieurs catégories supérieures dont les cadres de la fonction publique, les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, et surtout les ingénieurs. Les chefs d'entreprise sont dans la même situation. Si l'on suit le raisonnement précédent, on peut proposer l'interprétation suivante : les femmes de ces mêmes catégories résident dans des localisations plus urbaines-centrales parce qu'elles appartiennent, si elles vivent en couple, à des couples dont l'homme est, en moyenne, de statut un peu plus élevé, ce qui explique cette localisation. Par contre, il y a un léger écart de sens inverse pour les professions libérales.

Les écarts sont moins sensibles pour les autres grandes CS. On note cependant un décalage des femmes du côté de la banlieue d'entreprise pour les instituteurs et professions intermédiaires de la santé et du travail social et pour toutes les catégories d'employés, ainsi que pour les ouvriers non qualifiés de type artisanal (on a vu que les hommes de cette CS avaient une forte contribution au côté "catégories intellectuelles et populaires peu qualifiées" de ce facteur, associé aux

quartiers parisiens ; les femmes sont d'ailleurs peu nombreuses dans cette catégorie).

Sur le troisième facteur, les écarts les plus sensibles sont à nouveau le fait des catégories supérieures. Les hommes chefs d'entreprise, cadres administratifs et commerciaux d'entreprise et ingénieurs, mais aussi professions libérales, sont plus du côté des espaces périphériques de l'entreprise privée, les femmes étant plus du côté des espaces du secteur public. On peut rapprocher cette dissymétrie du fait que les femmes cadres sont nettement plus nombreuses proportionnellement dans le secteur public que dans le secteur privé.

On note des écarts inférieurs mais de même sens pour les hommes techniciens et ouvriers qualifiés de type industriel. On note un écart inverse pour les personnels des services directs aux particuliers, mais peu significatif en termes de contribution à l'axe pour les hommes comme pour les femmes.

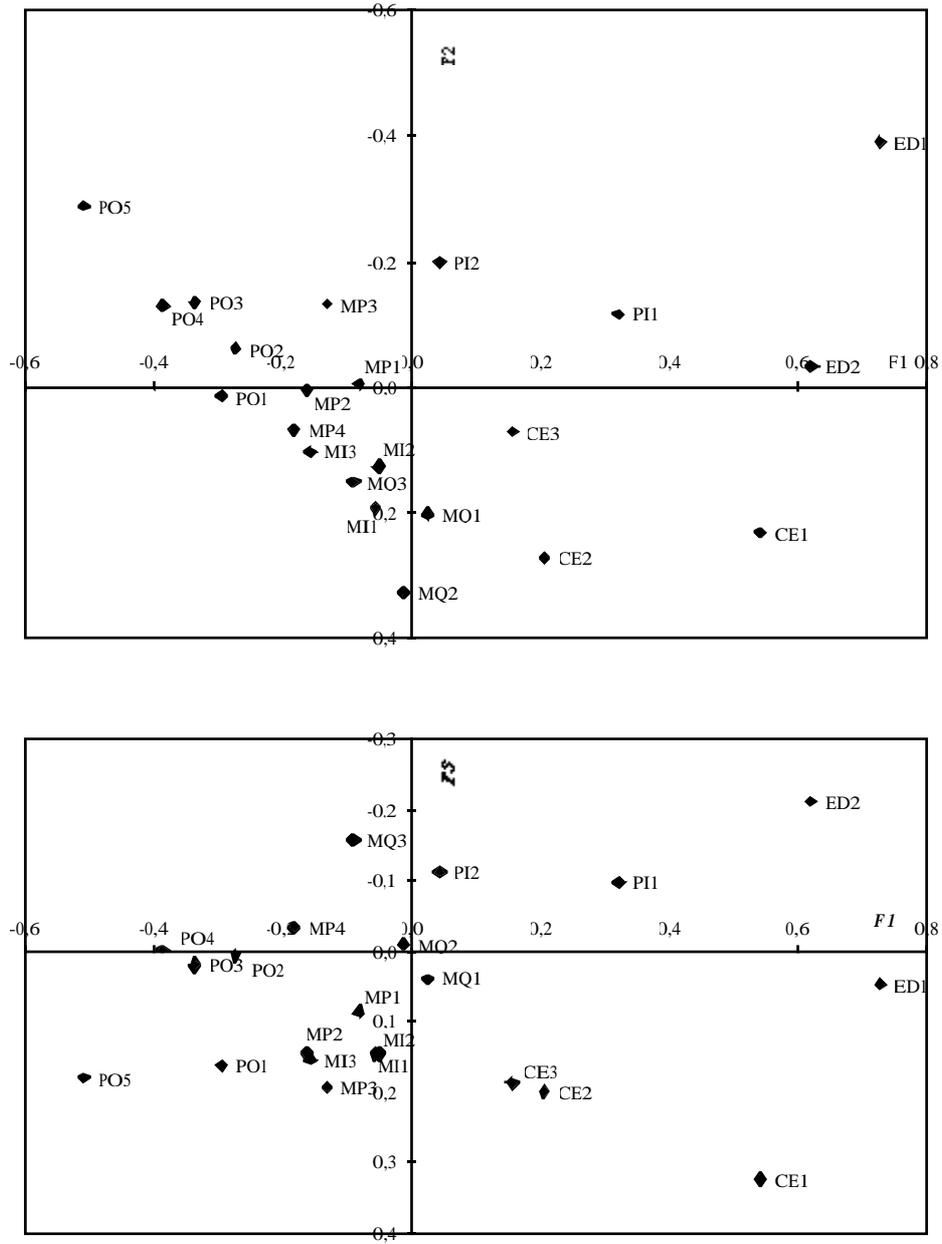
## II. 2. La nouvelle typologie socioprofessionnelle 1982

À partir des résultats de cette première analyse factorielle, on a construit une typologie socioprofessionnelle des communes et quartiers selon la méthode exposée en annexe, qui aboutit à 22 types différents. Pour faciliter la lecture des résultats, et pour certaines présentations plus synthétiques, ces types ont été rassemblés dans 7 groupes.

**Tableau 6 : DISTRIBUTION DES COMMUNES ET ACTIFS SELON LES TYPES**

Types et groupes	NB COM	%NC	ΣACTIFS	%ACT
ED1	23	3%	226 000	5%
ED2	20	3%	134 244	3%
<b>Espaces de l'élite dirigeante</b>	<b>43</b>	<b>6%</b>	<b>360 244</b>	<b>8%</b>
CE1	36	5%	124 940	3%
CE2	39	6%	210 240	4%
CE3	32	5%	143 524	3%
<b>Espaces des cadres d'entreprise</b>	<b>107</b>	<b>16%</b>	<b>478 704</b>	<b>10%</b>
PI1	30	5%	502 148	11%
PI2	18	3%	332 744	7%
<b>Espaces des prof. intellectuelles</b>	<b>48</b>	<b>7%</b>	<b>834 892</b>	<b>18%</b>
MQ1	40	6%	289 664	6%
MQ2	29	4%	146 648	3%
MQ3	32	5%	289 580	6%
<b>Espaces des classes moy. Qualif;</b>	<b>101</b>	<b>15%</b>	<b>725 892</b>	<b>15%</b>
MI1	34	5%	45 412	1%
MI2	25	4%	120 864	3%
MI3	25	4%	29 012	1%
<b>E. des catég. moy. qual. de l'indus.</b>	<b>84</b>	<b>13%</b>	<b>195 288</b>	<b>4%</b>
MP1	17	3%	249 316	5%
MP2	37	6%	146 740	3%
MP3	35	5%	38 304	1%
MP4	45	7%	453 280	10%
<b>Esp. des classes moyennes et populaires</b>	<b>134</b>	<b>20%</b>	<b>887 640</b>	<b>19%</b>
PO1	28	4%	159 352	3%
PO2	31	5%	538 404	11%
PO3	19	3%	49 476	1%
PO4	33	5%	376 488	8%
PO5	36	5%	112 816	2%
<b>Espaces populaires ouvriers</b>	<b>147</b>	<b>22%</b>	<b>1 236 536</b>	<b>26%</b>
<i>Total</i>	<i>664</i>	<i>100%</i>	<i>4 719 196</i>	<i>100%</i>

**Graphique 24: PROJECTION DES TYPES SUR LES DEUX PREMIERS PLANS FACTORIELS DE LA PREMIERE AFC**



On a pour cela utilisé l'arbre de la construction progressive de la typologie, la projection des types sur les deux premiers plans factoriels de la première analyse factorielle des correspondances, ci-dessous, ainsi que le tableau (voir plus loin) des profils moyens des types, complété par une classification ascendante hiérarchique opérée directement sur ce tableau.

## II. 2. 1. Analyse du profil des types

On a nommé chaque groupe de types en fonction de la caractéristique prédominante de leur profil socioprofessionnel. Cet intitulé, qui met l'accent sur le trait le plus distinctif, ne doit toutefois pas être interprété comme résumant la structure de l'ensemble de la population du type. Tous les types sont des mélanges à dosages variables, et le trait retenu comme dominant n'est même pas, la plupart du temps, descriptif de la majorité de la population.

*Espaces de l'élite dirigeante* (43 unités, 8% des actifs)

- **Le type ED1, *espaces de la classe dominante***, qui compte 23 unités et 5% de la population active totale de l'ensemble, est le plus extrême du côté positif (statuts supérieurs) du premier facteur, ainsi d'ailleurs que du côté négatif du deuxième. Il est par contre en position moyenne sur le troisième.

Il présente les taux de surreprésentation (cf. tableaux en annexe) les plus élevés de tous les types pour cinq catégories supérieures, les chefs d'entreprise (hommes et femmes), les professions libérales (hommes et femmes) et les femmes cadres administratifs et commerciaux d'entreprise. Il vient en deuxième rang pour quatre autres, en troisième pour trois autres.

Toutes les catégories supérieures sont nettement surreprésentées, avec un accent net en faveur des chefs d'entreprise et professions libérales, qui y présentent d'ailleurs le taux de concentration le plus élevé de toutes les catégories dans tous les types.

Six autres catégories y sont nettement surreprésentées elles aussi: les commerçants (hommes et femmes), les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (hommes et femmes) et les personnels des services directs aux particuliers (hommes et femmes - celles-ci y ayant leur taux record).

**Tableau 7 : DISTRIBUTION DES COMMUNES  
SELON LES TYPES ET DÉPARTEMENTS**

Types et groupes	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
ED1	21	0	1	0	1	0	0	0	23
ED2	14	0	0	4	2	0	0	0	20
<b>Espaces de l'élite dirigeante</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>43</b>
CE1	0	3	24	2	5	0	2	0	36
CE2	0	4	16	7	5	0	1	6	39
CE3	0	6	4	3	0	2	5	12	32
<b>Espaces des cadres d'entreprise</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>44</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>107</b>
PI1	24	1	0	0	1	0	4	0	30
PI2	18	0	0	0	0	0	0	0	18
<b>Espaces des prof. intellectuelles</b>	<b>42</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>48</b>
MQ1	0	10	2	10	5	1	3	9	40
MQ2	0	2	11	13	2	0	0	1	29
MQ3	0	6	3	8	2	0	7	6	32
<b>Esp. des classes moy. qualifiées</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>101</b>
MI1	0	5	9	16	0	0	0	4	34
MI2	0	6	4	1	2	0	1	11	25
MI3	0	9	2	9	0	0	0	5	25
<b>E. des catég. moy. qual. de l'indus.</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>84</b>
MP1	1	3	2	2	5	1	1	2	17
MP2	0	18	6	4	0	3	2	4	37
MP3	0	19	4	8	0	1	1	2	35
MP4	0	8	1	12	2	8	8	6	45
<b>Esp. des cl. moy. et populaires</b>	<b>1</b>	<b>48</b>	<b>13</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>134</b>
PO1	0	6	13	2	1	1	0	5	28
PO2	2	2	0	4	2	11	8	2	31
PO3	0	4	5	3	0	12	4	5	33
PO4	0	11	2	2	0	0	0	4	19
PO5	0	19	12	1	1	0	0	3	36
<b>Espaces populaires ouvriers</b>	<b>2</b>	<b>42</b>	<b>32</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>147</b>
<i>Total</i>	<i>80</i>	<i>142</i>	<i>121</i>	<i>111</i>	<i>36</i>	<i>40</i>	<i>47</i>	<i>87</i>	<i>664</i>

Toutes les autres professions intermédiaires y sont nettement sous-représentées, dont les hommes des cinq autres CS qui y ont leur densité relative la plus faible, et les femmes d'une CS. Toutes les autres catégories d'employés y sont nettement sous-représentées, les femmes de trois CS y ayant leur densité la plus faible. Enfin la sous-représentation est systématique pour toutes les catégories ouvrières, particulièrement marquée pour les hommes dont cinq CS ont leur densité la plus faible, la sixième ayant la seconde densité la plus faible, mais les femmes ouvrières sont à peine plus présentes.

En résumé, ce type est le plus polarisé, au bénéfice des catégories supérieures avec une accentuation en faveur de la bourgeoisie d'entreprise et des professions libérales, et au détriment de toutes les catégories non supérieures, surtout les plus populaires, sauf quelques catégories "associées" aux catégories supérieures à hauts revenus, commerçants et personnels des services directs aux particuliers.

Comme le montre le tableau résumé qu'on trouvera plus loin, le total des effectifs des patrons et des cadres y atteint 43% de la population active totale, plus que le total des employés et des ouvriers (40%). C'est le plus fort pourcentage de l'ensemble.

D'un point de vue géographique, ce type est essentiellement parisien, 21 des 23 unités étant des quartiers de Paris: les quatre quartiers du VIIe, du VIIIe et du XVIe, la moitié ouest du XVIIe, deux quartiers du IXe, trois du Ier, plus ceux de l'Odéon (VIe) et Gaillon (IIe). Les deux communes hors Paris sont Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) et Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines). La carte ci-après montre bien la remarquable contiguïté des quartiers de ce type, qui forment un bloc continu du centre à l'ouest de Paris, Neuilly étant un prolongement également contigu hors de Paris. Seul le quartier de l'Odéon est légèrement séparé des autres.

- **Le type ED2, *espaces de la bourgeoisie intellectuelle***, qui compte 20 unités et 3% de la population active totale, est presque aussi extrême que le précédent sur le premier facteur, mais s'en distingue nettement par une position moyenne sur le deuxième, ainsi que par la position la plus excentrée du côté négatif (secteur public) du troisième.

Comme pour le précédent, toutes les catégories supérieures sont nettement surreprésentées, mais les accents sont différents. Les taux records sont ici pour les professeurs et professions scientifiques (hommes et femmes) suivis des professions de l'information, des arts et du spectacle (hommes et femmes) et des cadres de la fonction publique (hommes et femmes). Les femmes ingénieurs y ont aussi leur surreprésentation la plus forte. La densité relative des professions libérales y est très forte également (second rang, pour les hommes comme pour les femmes), celle des chefs d'entreprise y étant un peu en retrait (surtout pour les hommes), quoiqu'à un niveau élevé.

On retrouve aussi, moins accentuée, la surreprésentation des commerçants, des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises et des personnels des services directs aux particuliers, et la forte sous-représentation des ouvriers et des autres employés.

Carte 1 : TYPES DES QUARTIERS PARISIENS



Par contre, ce type est moins exclusif que le précédent en ce que les professions intermédiaires y sont sensiblement plus présentes: les instituteurs (hommes et femmes) y ont leurs taux records; les professions intermédiaires de la santé et du travail social y sont surreprésentées (les femmes y ont même leur taux record), ainsi que les femmes des professions intermédiaires de la fonction publique et



*Espaces des cadres d'entreprise* (107 unités, 10% des actifs)

- **Le type CE1, espaces des chefs d'entreprise et cadres**, suit immédiatement le précédent sur le premier facteur, mais s'en écarte fortement sur le deuxième, où il est en position presque extrême du côté positif (catégories qualifiées des entreprises), comme sur le troisième où il est le plus extrême du côté du monde de l'entreprise privée. Il compte 36 unités et 3% de la population active totale.

Comme dans les deux types précédents, toutes les catégories de cadres sont nettement surreprésentées, ainsi que les chefs d'entreprise, mais deux seulement y présentent leurs taux records, les hommes cadres administratifs et commerciaux d'entreprise et les hommes ingénieurs. La densité des hommes chefs d'entreprise y atteint son second score, ainsi que les femmes ingénieurs, mais aussi les femmes professeurs et professions littéraires et scientifiques.

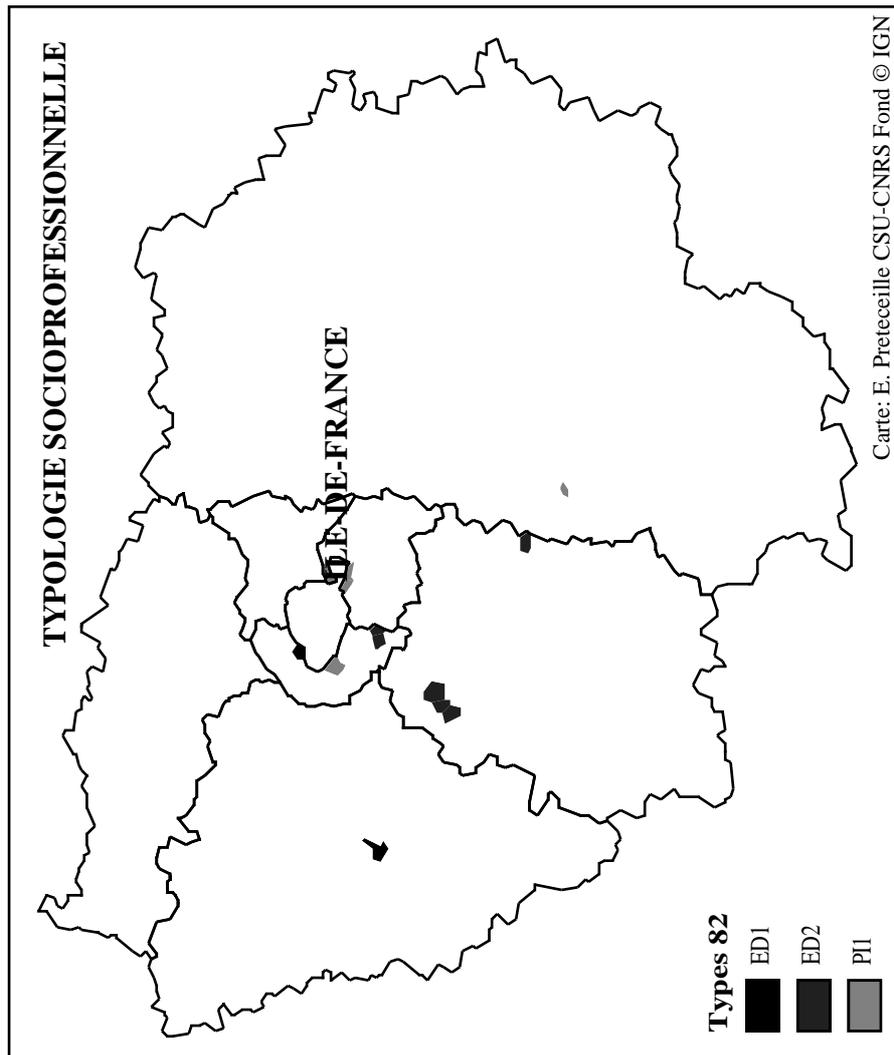
Les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (hommes et femmes) sont surreprésentées, ainsi que les instituteurs (hommes et femmes) et les femmes des professions intermédiaires de la santé et du travail social et les femmes techniciennes. Les commerçants sont eux aussi surreprésentés.

Toutes les catégories ouvrières sont particulièrement sous-représentées, ainsi que toutes les catégories d'employés, y compris les personnels des services directs aux particuliers, contrairement aux deux types précédents.

Le pourcentage total des cadres est légèrement supérieur à celui des deux premiers types (33,4%). Celui des patrons est inférieur à celui du premier type, le total s'élevant à 41%. Les professions intermédiaires ont un poids total semblable à celui du précédent (22%), ainsi que les employés (22%). Les ouvriers sont un peu plus présents (12%).

Parmi les variables non actives, on notera que, contrairement aux deux types précédents, les catégories agricoles sont nettement surreprésentées, ce qui donne à penser que ce type regroupe des communes plus périphériques. L'examen de la distribution par département montre qu'il ne compte aucun quartier parisien, et que les deux tiers des communes qui le constituent appartiennent aux Yvelines (24 sur 36 : citons Bougival, la Celle-St Cloud, Le Chesnay). Viennent ensuite 5 communes des Hauts-de-Seine (Garches, Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud, Vaucresson, Ville-d'Avray), 2 du Val-de-Marne (Marolles-en-Brie, Santeny), 2 de l'Essonne (Etiolles, Gif-sur-Yvette) et 3 de la Seine-et-Marne (Conches, Guermantes, Lésigny).

**Carte 2: ESPACES DE L'ÉLITE DIRIGEANTE ET DES PROFESSIONS INTELLECTUELLES**



Si ce type est donc caractéristique de la banlieue chic, distincte des beaux quartiers parisiens par son profil socioprofessionnel, il n'en est pas moins, dans une quasi-continuité spatiale de ceux-ci, comme le montre la carte. Le plus grand nombre des communes de ce type forment en effet un bloc contigu, dans la banlieue ouest de Paris, qui prolonge, à partir de Saint-Cloud, les beaux quartiers de l'ouest parisien.

- Le type CE2, *espace des cadres, ingénieurs et techniciens*, qui vient ensuite sur le premier facteur dans le même groupe, est nettement

moins extrême que les précédents sur cet axe. Il est par contre dans une position assez semblable à CE1 sur les deuxième et troisième facteurs. Il a un profil très semblable, avec seulement une surreprésentation moins accentuée des catégories supérieures, mais les mêmes inflexions en faveur des cadres d'entreprise. Seuls les ingénieurs et les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (hommes et femmes) sont fortement surreprésentés, ainsi que les femmes professeurs. Les commerçants et les femmes chefs d'entreprise et professions libérales sont un peu au-dessous de la moyenne, les professions de l'information, des arts et du spectacle plus nettement. Il compte 39 unités et 4% de la population active totale.

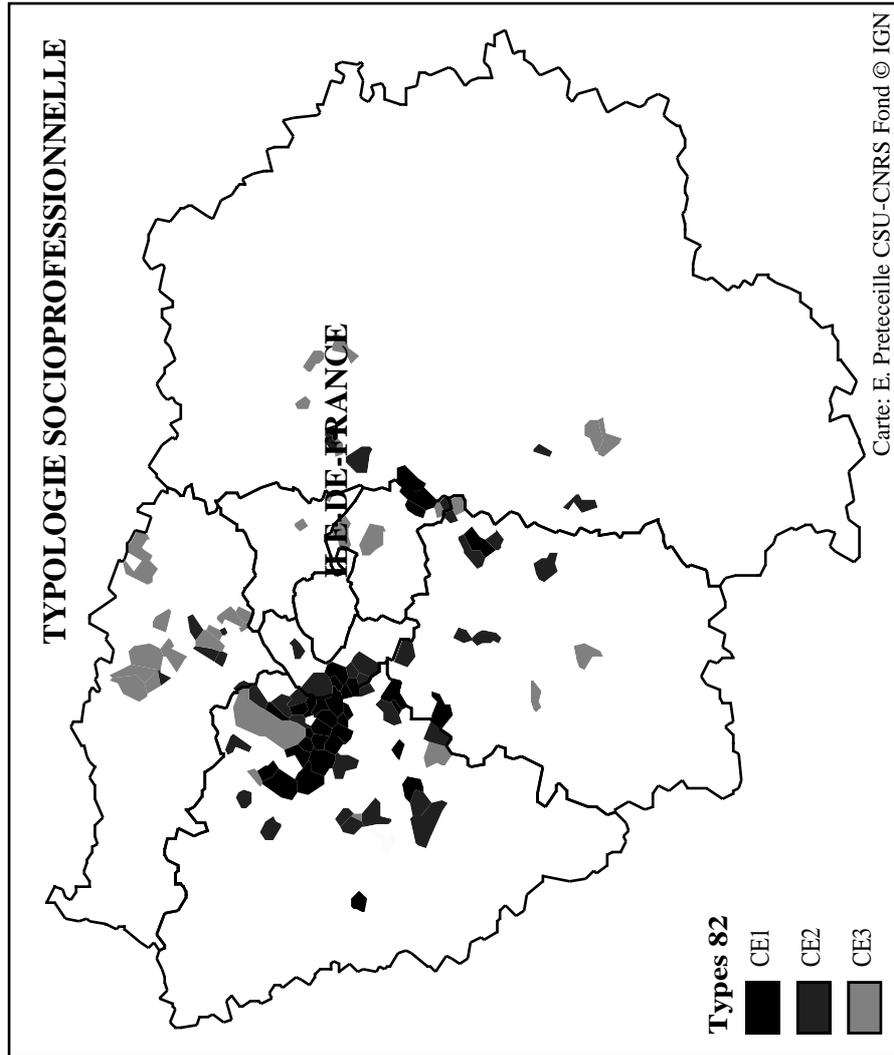
Les professions intermédiaires ont un profil semblable au cas précédent, à l'exception des techniciens et des contremaîtres, nettement plus présents, les premiers étant nettement surreprésentés. Les employés et les ouvriers sont un peu plus présents que dans le type précédent, à l'exception des personnels des services directs aux particuliers, dont la part baisse encore.

Le poids total des cadres est en net recul, baissant d'un tiers (23%), ainsi que celui des patrons (6%), le total n'atteignant pas les 29%. Le poids des professions intermédiaires est à peine inférieur (24%). Le poids des employés est en nette progression, dépassant les 29%, donc supérieur ici à celui des catégories supérieures, et celui des ouvriers augmente de moitié, passant à 12%. L'ensemble des catégories populaires a donc ici un poids supérieur (41%) à celui des catégories supérieures prises au sens large (29%).

La distribution géographique est assez proche du type précédent, avec le plus grand nombre de communes dans les Yvelines (16 sur 39), et un nombre notable dans les Hauts-de-Seine (5) et la Seine-et-Marne (4). Par contre, le nombre de communes de l'Essonne (7) et du Val d'Oise (6) devient plus important. On note, sur la carte, qu'un bon nombre des communes de ce type sont contiguës à des communes du type précédent, élargissant le bloc continu de la banlieue chic de l'ouest, ou les enclaves plus isolées ailleurs.

- **Le type CE3, espaces des patrons et cadres**, troisième du groupe, se distingue surtout du précédent par sa position moyenne sur le deuxième facteur. En fait, son profil est un mixte de celui de CE1 et de CE2, en moins accentué. Il compte 32 unités et 3% de la population active totale.

**Carte 3: ESPACES DES CADRES D'ENTREPRISE**



Les catégories supérieures les plus surreprésentées sont ici les chefs d'entreprise et les professions libérales, puis les cadres d'entreprise (hommes et femmes) et les hommes ingénieurs.

Pour le reste, le profil est assez proche du précédent, à l'exception des techniciens et contremaîtres, nettement moins présents. Le poids total des cadres est un peu inférieur (19%), celui des patrons un peu supérieur (9%), le total étant proche de celui du précédent (28%). Le poids des professions intermédiaires est un peu inférieur

(22%), celui des employés (30%) et des ouvriers (20%) un peu supérieur. Le total des catégories les plus populaires atteint donc ici les 50%.

Ce type a une distribution géographique assez distincte des deux précédents, puisqu'il est absent des Hauts-de-Seine et peu présent dans les Yvelines (4 communes sur 32, dont Chevreuse et Saint-Germain-en-Laye), qu'il est le premier type à compter des communes de Seine-Saint-Denis (Gournay-sur-Marne et Le Raincy) et qu'il est présent surtout dans le reste de la deuxième couronne, Seine-et-Marne (6 communes) Essonne (3 communes) et surtout Val d'Oise (12 communes, dont Enghien-les-Bains et L'Isle-Adam). Il est, lui aussi, en partie dans la continuité spatiale des deux types précédents, contribuant à transformer les enclaves plus isolées des communes des deux types précédents au nord (Val-d'Oise) et au sud (Val-de-Marne, Essonne et Seine-et-Marne) en ensembles de banlieues chic continus nettement plus vastes.

*Espaces des professions intellectuelles (48 unités, 18% des actifs)*

- **Le type PII, espaces tertiaires intellectuels supérieurs**, est, sur le premier facteur, intermédiaire entre CE1 et CE2, mais il se projette à l'opposé sur les deuxième et troisième facteurs. Il compte 30 unités, et regroupe 11% de la population active totale.

Toutes les catégories supérieures sont nettement surreprésentées, les femmes de ces catégories ayant d'ailleurs des densités nettement supérieures à celles des hommes. Les taux les plus élevés s'observent pour les professions de l'information, des arts et du spectacle. Si chefs d'entreprise, cadres d'entreprise et professions libérales sont très présents, les cadres du secteur public et les professeurs et professions scientifiques le sont aussi, beaucoup plus que dans les deux types précédents. Le profil ressemble à cet égard à celui du type ED2 en moins accentué.

Toutes les professions intermédiaires tertiaires ont des densités supérieures à la moyenne, particulièrement chez les femmes, alors que les techniciens hommes et les contremaîtres restent au-dessous de la moyenne.

Les ouvriers sont nettement sous-représentés. C'est aussi le cas, à un degré moindre, de la plupart des catégories d'employés, sauf, comme dans le type ED2, les personnels des services directs aux

particuliers, les femmes policiers ou militaires, et ici les hommes employés de commerce.

Le poids total des cadres (23%) et des patrons (7%) est du même ordre de grandeur que pour les deux types précédents, ainsi que leur somme donc, qui est un peu inférieure à 30%. Le poids des professions intermédiaires est semblable à celui du précédent (21%). Les employés sont sensiblement plus nombreux (32%) et les ouvriers sensiblement moins (16%), le total des deux catégories populaires étant du même ordre, 49%.

Comme on pouvait le penser au vu du profil et de la densité très faible des catégories agricoles, ce type a une distribution géographique beaucoup plus centrale que le groupe précédent. Sur 30 unités, 24 sont en effet des quartiers parisiens (dont les quatre quartiers du XVe, avec d'autres du centre et du centre-est-rive-droite). On trouve aussi 4 communes du Val-de-Marne (Charenton-le-Pont, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Vincennes), une des Hauts-de-Seine (Boulogne-Billancourt) et une de Seine-et-Marne (Boissettes). On notera sur la carte que les cinq communes de la première couronne constituent elles aussi un prolongement continu dans la banlieue des quartiers parisiens du même type ou du type ED1, accentuant encore le caractère continu et compact des espaces supérieurs.

- **Le type PI2, *espaces tertiaires intellectuels moyens***, se projette presque au centre sur le premier facteur, et en position semblable à PI1 sur les deux suivants, quoiqu'un peu plus extrême. Il compte 18 unités et 7% de la population active totale.

Deux catégories supérieures seulement restent surreprésentées, les professions de l'information, des arts et du spectacle surtout et les professeurs à un moindre degré, auxquels il faut ajouter les femmes cadres de la fonction publique. Les hommes chefs d'entreprise, cadres d'entreprise et ingénieurs sont nettement sous-représentés.

Les professions intermédiaires sont un peu moins présentes que dans le type précédent. Par contre, les employés le sont nettement plus, surtout les hommes, dont trois catégories trouvent ici leurs densités records: les employés administratifs d'entreprise, les employés de commerce et les personnels de services directs aux particuliers.

Quant aux ouvriers, ils sont nettement plus présents eux aussi. On note pour la première fois cinq densités supérieures à la moyenne sur 11, dont des densités assez élevées pour les hommes ouvriers non qualifiés, de type industriel comme artisanal, les femmes ouvrières non

qualifiées de type artisanal, et même la densité record pour les femmes ouvrières qualifiées de type artisanal.

Le poids total des cadres (14%) est en net recul par rapport aux types précédents, et l'ensemble des catégories supérieures, avec les patrons, ne représente plus que 21%. Les professions intermédiaires sont elles aussi en net retrait, avec 19%. Les ouvriers comptent ici 25% de la population active totale, comme la moyenne, et les employés atteignent 35%, plus que la moyenne. Le total des deux catégories populaires dépasse donc nettement la majorité, atteignant 60%, ce qui est également supérieur à la moyenne (58%).

La distribution géographique du type se résume simplement : les 18 unités sont toutes des quartiers parisiens, dessinant en gros un arc dans l'est de Paris, des Épinettes (XVIIe) à Plaisance (XIVe).

Si ce type forme un groupe avec le précédent en raison de la similitude d'ensemble de leur profil, on note qu'il ne peut plus, contrairement aux précédents, être considéré comme un type "supérieur", puisque le poids des catégories populaires y est un peu supérieur à la moyenne.

Quant au poids des catégories supérieures, trois types se détachent nettement, ED1, ED2 et CE1, où le total des patrons et des cadres dépasse 40%. Trois types suivent ensuite, un ton nettement au-dessous, PI1, CE2 et CE3, entre 28% et 30%. À partir de PI2, on passe dans des types "moyens".

*Espaces des classes moyennes qualifiées* (101 unités, 15% des actifs)

- **Le type MQ1**, *espaces des classes moyennes du secteur public et de l'entreprise*, est en position moyenne sur le premier facteur et sur le troisième, mais en position assez excentrée sur le deuxième, du côté du monde de l'entreprise. Il compte 40 unités et 6% de la population active totale.

La catégorie la plus surreprésentée est celle des hommes cadres de la fonction publique, les femmes de cette catégorie étant elles aussi surreprésentées. Parmi les cadres, sont nettement plus présents que la moyenne les professeurs et professions scientifiques (hommes et femmes), les ingénieurs (hommes et femmes) et les hommes cadres d'entreprise.

Contrairement aux groupes précédents, toutes les professions intermédiaires sont surreprésentées, la densité relative la plus forte étant

celle des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (hommes et femmes). Les instituteurs et les professions intermédiaires de la santé et du travail social sont plus nombreux qu'en moyenne, mais c'est aussi le cas des techniciens et agents de maîtrise.

Parmi les patrons, seuls les commerçants hommes sont légèrement surreprésentés, les autres sont sensiblement au-dessous de la moyenne.

Chez les employés, seuls les employés civils femmes et les policiers et militaires sont surreprésentés. Toutes les catégories d'ouvriers sont sous-représentés.

En résumé, ce type est caractérisé par la surreprésentation simultanée des cadres, professions intermédiaires et employés du secteur public d'une part, et des catégories qualifiées des entreprises, cadres et ingénieurs, techniciens et contremaîtres.

La population active de ce type se partage presque à égalité entre les patrons et cadres (23%), les professions intermédiaires (24%), les employés de la fonction publique et des entreprises et les policiers et militaires (26%) et les employés de commerce et des services aux particuliers et les ouvriers (26%), pour regrouper les catégories populaires les plus proches quant au statut et niveau de vie.

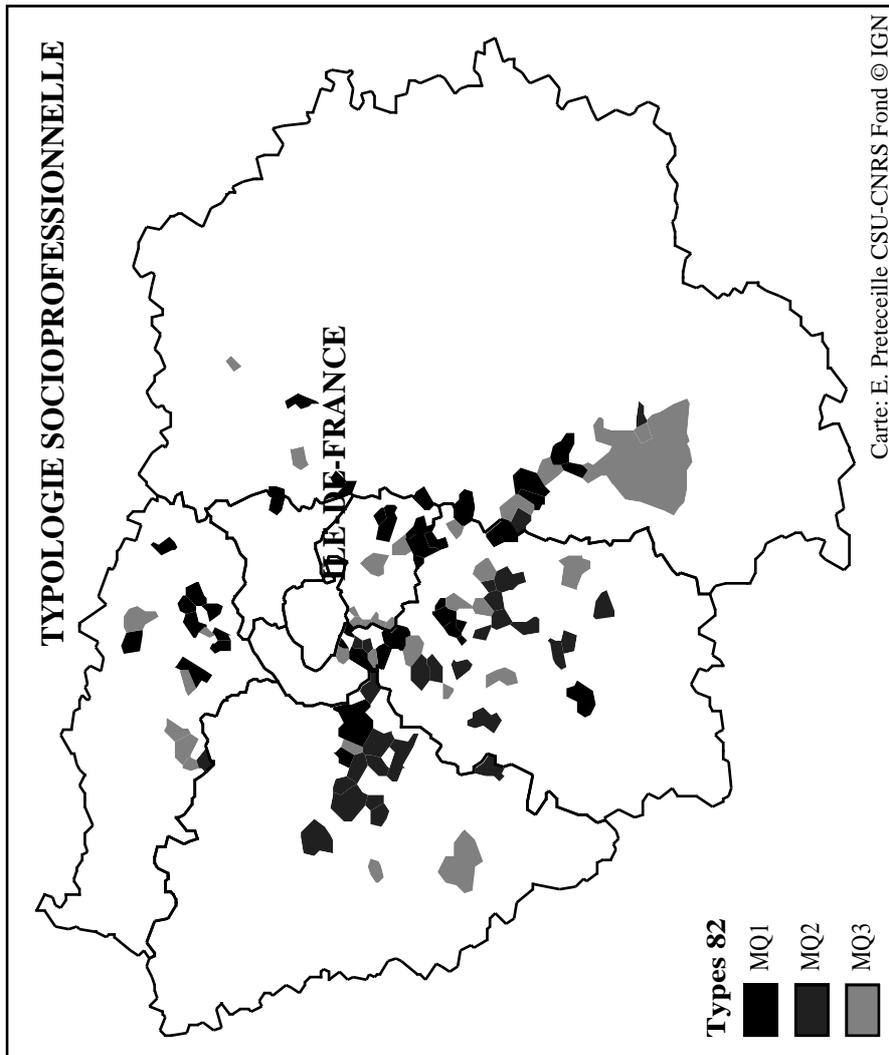
Ce type est surtout concentré dans la seconde couronne, à l'exclusion des Yvelines (2 communes seulement). Il ne compte aucun quartier parisien, comme les autres types du même groupe. En première couronne, il ne compte qu'une commune de Seine-Saint-Denis, contre 5 dans les Hauts-de-Seine et 3 dans le Val-de-Marne.

- **Le type MQ2**, *espaces des ingénieurs, techniciens et classes moyennes*, qui compte 29 unités et 3% de la population active totale, est très proche du précédent sur les premier et troisième facteurs, et un peu plus extrême sur le deuxième (du côté des catégories qualifiées des entreprises) que le précédent – c'est d'ailleurs le type le plus excentré sur ce facteur. Le profil est assez semblable à celui du précédent, avec quelques modulations mineures : les professeurs hommes sont un peu plus nombreux, les professeurs femmes un peu moins ; les instituteurs (hommes et femmes) sont un peu moins nombreux. On note que les professions intermédiaires de la fonction publique et les techniciens, hommes et femmes, ont leurs densités record dans ce type.

Le poids total des cadres, 16,9%, est un peu inférieur à celui du type précédent ; celui des patrons est sensiblement inférieur, et le total des deux atteint seulement 20,6%. Par contre, le poids des professions intermédiaires, 26,7%, est nettement plus élevé. Il compte aussi un peu plus d'employés et un peu moins d'ouvriers que le précédent.

Géographiquement, ce type est très concentré dans les Yvelines (11 communes) et l'Essonne (13 communes), les quelques autres se partageant entre les Hauts-de-Seine, la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise.

**Carte 4: ESPACES DES CLASSES MOYENNES QUALIFIÉES**



- **Le type MQ3**, *espaces des catégories qualifiées du secteur public*, qui compte 32 unités et 6% de la population active totale, est proche des deux précédents sur les deux premiers facteurs, un peu en retrait (un peu plus du côté des statuts sociaux populaires, un peu moins du côté des catégories qualifiées des entreprises) ; il s'en éloigne un peu plus sur le troisième facteur, étant le deuxième type le plus excentré du côté du secteur public.

On retrouve ces caractéristiques dans le détail des modulations du profil du premier type du groupe. Les cadres d'entreprise et les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (hommes et femmes), les hommes techniciens et les femmes employés administratifs d'entreprise sont sensiblement moins présents et même sous-représentés. La dominante est donc plus nettement du côté des catégories qualifiées du secteur public. C'est d'ailleurs dans ce type que les employés civils, hommes et femmes, et les hommes policiers et militaires, ont leur concentration la plus forte.

Les cadres, avec 12,6%, pèsent nettement moins que dans le type précédent, alors que les patrons sont un peu plus nombreux, le total des deux atteignant 16,7% seulement. Les professions intermédiaires aussi sont moins nombreuses, et les employés et ouvriers plus nombreux, avec un total de 60,7%. C'est le deuxième type que nous rencontrons où le total des employés et des ouvriers dépasse la moyenne (58%).

**Tableau 9: PROFIL SOCIOPROFESSIONNEL  
SIMPLIFIÉ DES TYPES  
Groupes des classes moyennes qualifiées et de l'industrie**

CSP	MQ1	MQ2	MQ3	MI1	MI2	MI3
Agriculteurs & salariés agricoles	0%	1%	0%	2%	0%	3%
Patrons	6%	4%	4%	7%	6%	9%
Cadres	18%	17%	13%	15%	13%	10%
Professions intermédiaires	24%	27%	22%	25%	24%	23%
Employés	33%	34%	37%	27%	33%	29%
Ouvriers	20%	19%	24%	25%	24%	27%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les communes de ce type sont surtout présentes en seconde couronne (un peu moins dans les Yvelines) et dans le Val-de-Marne.

La carte montre qu'en fait la majorité des communes de ce groupe sont assez proches les unes des autres, voire contiguës, et forment deux sous-ensembles spatiaux : une sorte de ruban discontinu, orienté nord-ouest – sud-est, des Yvelines à la Seine-et-Marne, qui s'étale un peu au nord-est vers les sud des Hauts-de-Seine

et du Val-de-Marne, et nettement plus vers le sud-ouest, et qui correspond à ce qu'il est convenu de nommer la "technopole" sud-ouest, région où sont concentrées nombre d'entreprises de haute technologie et de centres de recherche ; et un pôle discontinu dans le Val-d'Oise.

*Espaces des catégories moyennement qualifiées de l'industrie*  
(84 unités, 4% des actifs)

- **Le type MI1** compte 34 unités et 1% seulement de la population active totale.

Son profil est caractérisé par la sous-représentation des cadres, à l'exception des hommes ingénieurs, dont la densité est forte, et des hommes cadres de la fonction publique, un peu plus nombreux qu'en moyenne. Commerçants (hommes et femmes) et artisans (hommes) sont assez présents également. Le poids total des cadres est très proche de la moyenne, celui des patrons un peu supérieur.

Les professions intermédiaires sont nettement au-dessus de la moyenne (25% du total des actifs contre 20,5%) du fait de la nette surreprésentation des instituteurs, des techniciens et des contremaîtres, hommes et femmes.

Les employés, à l'inverse, sont sensiblement moins nombreux qu'en moyenne (27,1% contre 33,2%), toutes les catégories sauf une étant sous-représentées.

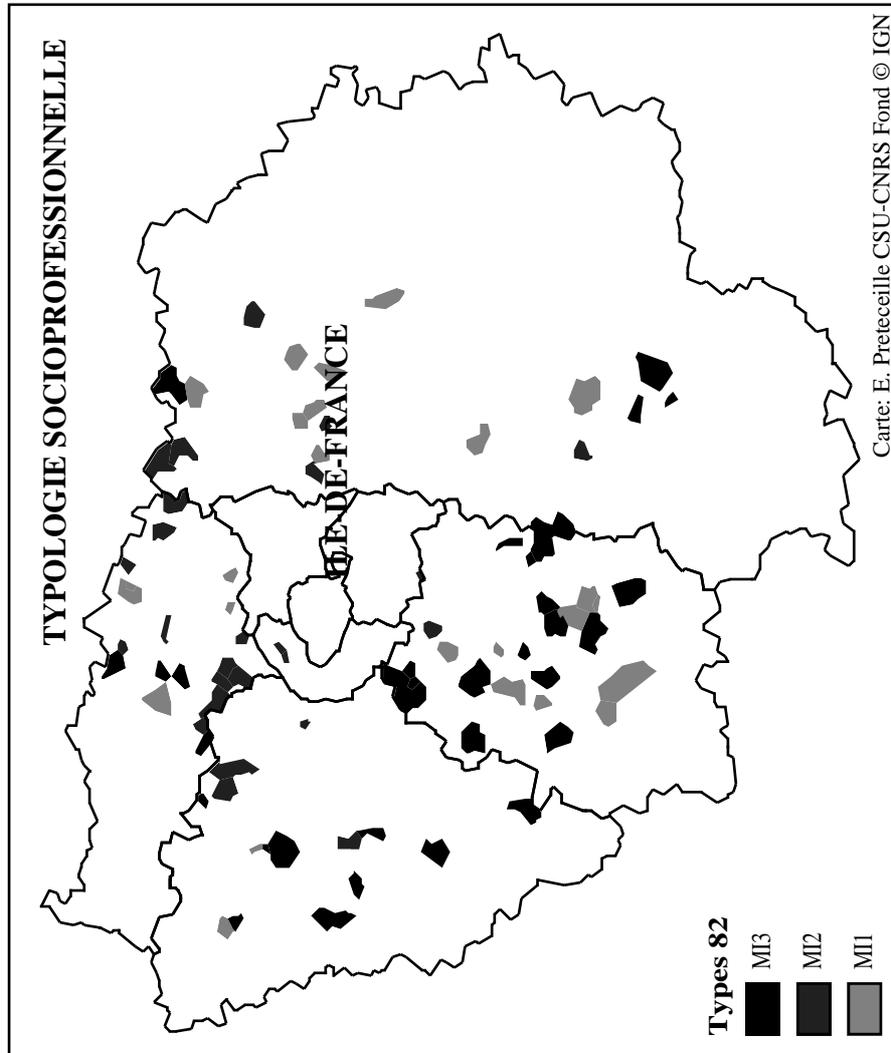
Les ouvriers, eux, ont un poids très proche de la moyenne, la forte surreprésentation des ouvriers qualifiés de type industriel hommes, et, dans une moindre mesure, femmes, ainsi que des femmes ouvriers qualifiés de la manutention, du transport et du magasinage et des femmes ouvriers non qualifiés de type industriel compensant la sous-représentation des autres.

Les communes de ce type sont toutes en seconde couronne, surtout dans l'Essonne (16 communes) et dans Yvelines (9). La forte surreprésentation des agriculteurs et des salariés agricoles (variables non actives) souligne le caractère périurbain de ces communes.

- **Le type MI2** ne compte que 25 unités et 3% de la population active totale. Il a un profil assez simple à caractériser : sont surreprésentés les hommes cadres d'entreprise et ingénieurs, les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, les techniciens et contremaîtres, les femmes employés administratifs d'entreprise et les hommes ouvriers qualifiés, de type

industriel ou de la manutention, du magasinage et du transport, et, légèrement, les hommes ouvriers non qualifiés de type industriel. Toutes les autres catégories sont sous-représentées, à l'exception des commerçants et des instituteurs (hommes et femmes) et des femmes des professions intermédiaires de la santé et du travail social.

**Carte 5: ESPACES DES CLASSES MOYENNEMENT QUALIFIÉES DE L'INDUSTRIE**



Grâce au poids des catégories qualifiées des entreprises, les cadres représentent 13,3% de la population active, un peu au-dessous de la moyenne, et les professions intermédiaires 24,1%, un peu au-

dessus. Ouvriers et employés sont un peu moins présents qu'en moyenne.

Ce type ne compte aucun quartier parisien et aucune commune de Seine-Saint-Denis, 2 communes seulement dans les Hauts-de-Seine et 1 dans le Val-de-Marne, l'essentiel étant en deuxième couronne, principalement dans le Val-d'Oise (11 communes), la Seine-et-Marne (6) et les Yvelines (4).

- **Le type MI3** ne compte que 25 unités, comme le précédent, et 1% de la population active totale. Son profil diffère de celui des précédents par la sous-représentation des ingénieurs, la plus forte surreprésentation des contremaîtres, hommes et femmes (densité record pour les deux) et la nette surreprésentation des commerçants et des ouvriers qualifiés de type artisanal.

Les cadres (9,9%) pèsent sensiblement moins que dans les types précédents ; mais le poids nettement plus important des patrons fait que le total des catégories supérieures est à peine inférieur (18,9%) à celui du précédent. Les professions intermédiaires (23,1%) sont elles aussi juste un peu moins présentes.

Les employés sont sensiblement moins nombreux que dans le type précédent, et un peu plus que dans le premier type du groupe. Les ouvriers, par contre, sont plus présents, leur poids total passant pour la première fois au-dessus de la moyenne.

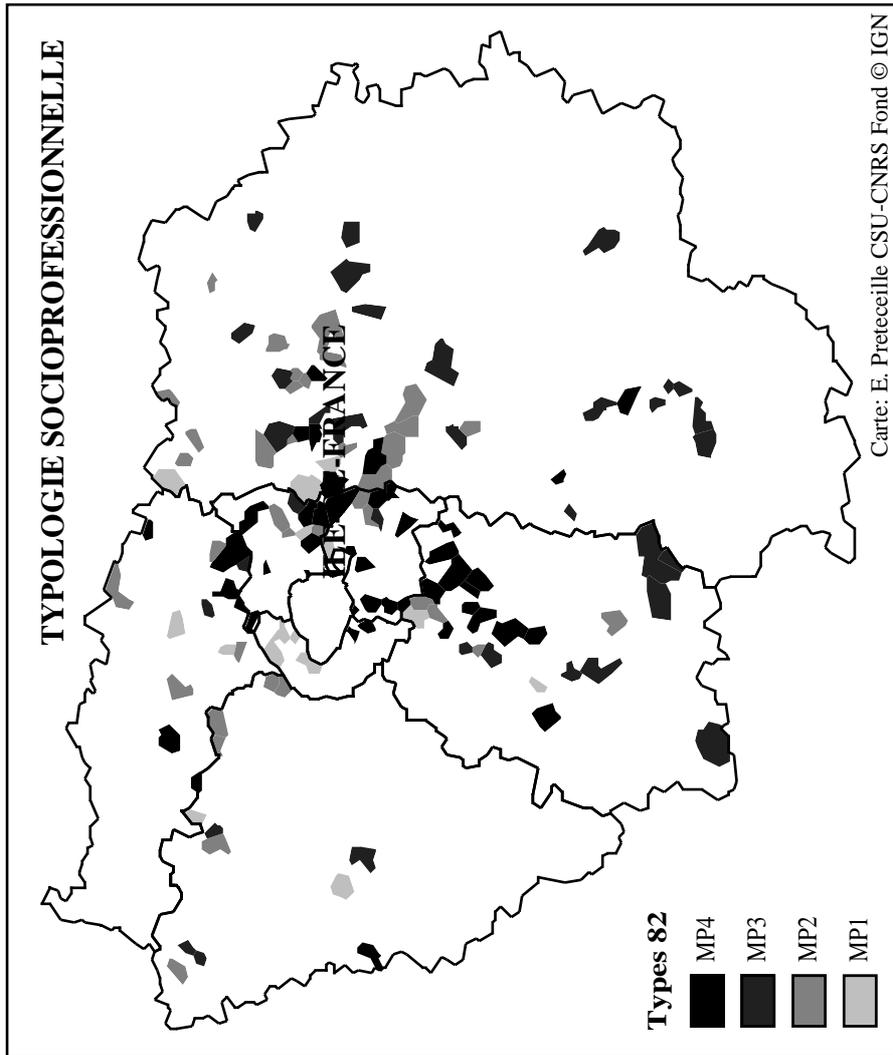
Le caractère périurbain de ce type est encore plus marqué que pour le premier du groupe, la surreprésentation des agriculteurs et salariés agricoles étant encore plus forte. C'est d'ailleurs là que les agriculteurs, hommes et femmes, ont leur densité relative la plus forte. Ses communes appartiennent toutes à la deuxième couronne, essentiellement à la Seine-et-Marne (9), à l'Essonne (9) et au Val-d'Oise (5).

Comme le montre la carte, ce groupe est le plus périurbain de ceux que nous avons examinés jusqu'ici. On trouve une bonne partie de ses communes dans une sorte de halo éclaté dans la périphérie de l'agglomération, particulièrement autour des communes du groupe précédent, au sud-ouest et au nord, plus un groupe de communes qui forment un triangle éclaté dans la banlieue est.

*Espaces des classes moyennes et populaires* (134 unités, 19% des actifs)

- **Le type MP1** compte 17 unités et 5% de la population active totale. Dans ce type, comme dans tous les suivants, toutes les catégories de cadres sont sous-représentées. Ici cependant, les deux catégories de cadres liées aux entreprises ne sont guère éloignées de la moyenne, et les femmes cadres administratifs sont même légèrement surreprésentées. L'ensemble des cadres ne pèse, au total, qu'un peu moins que la moyenne.

**Carte 6: ESPACES DES CLASSES MOYENNES ET POPULAIRES**



Les professions intermédiaires sont elles aussi un peu moins présentes qu'en moyenne pour la plupart, sauf les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (hommes et femmes) et les femmes contremaîtres, légèrement surreprésentées. Le poids de l'ensemble est égal à la moyenne.

Les différentes catégories d'employés sont elles aussi un peu moins présentes qu'en moyenne, sauf, là encore, les employés administratifs d'entreprise. Du fait du poids de ceux-ci, la part de l'ensemble dépasse sensiblement la moyenne.

Toutes les catégories d'ouvriers sont légèrement surreprésentées, les ouvriers de type industriel étant un peu plus présents.

Les 17 unités qui composent ce type se répartissent entre tous les départements ; on y compte entre autres un quartier de Paris (Charonne, dans le XXe), une commune de Seine-Saint-Denis (Villemomble), cinq des Hauts-de-Seine (Asnières, Colombes, Levallois-Perret, Puteaux, Suresnes), une du Val-de-Marne (Fontenay-sous-bois).

- **Le type MP2** compte 37 communes et 3% de la population active totale. Son profil est très proche de celui du précédent, avec quelques modulations. Il compte un peu moins de cadres (les cadres d'entreprise deviennent sous-représentés, comme toutes les autres catégories) mais nettement plus de commerçants, d'artisans et de techniciens. Il compte un peu moins d'employés et un peu plus d'ouvriers. Le poids total de ces deux grands groupes de catégories reste très proche du précédent.

**Tableau 10 : PROFIL SOCIOPROFESSIONNEL  
SIMPLIFIÉ DES TYPES**

**Groupe des classes moyennes et populaires**

<b>CSP</b>	<b>MP1</b>	<b>MP2</b>	<b>MP3</b>	<b>MP4</b>
Agriculteurs & salariés agricoles	0%	1%	2%	0%
Patrons	6%	8%	12%	5%
Cadres	13%	10%	9%	10%
Professions intermédiaires	21%	21%	18%	21%
Employés	34%	32%	26%	37%
Ouvriers	27%	29%	33%	27%
Total	100%	100%	100%	100%

Géographiquement, ce type est fortement représenté en Seine-et-Marne, où il compte la moitié de ses communes (18) et dans les autres départements de la seconde couronne. On y trouve seulement cinq communes en première couronne, trois en Seine-Saint-Denis (Livry-

Gargan, Neuilly-Plaisance et Pavillons-sous-bois) et deux dans le Val-de-Marne (Chennevières-sur-Marne et Plessis-Trévis).

- **Le type MP3** compte 35 communes et 1% de la population active. Son profil est proche du précédent, avec une présence encore plus forte des commerçants et des artisans (ils ont leur poids le plus élevé dans ce type, 10,8% au total) ainsi que des ouvriers de type artisanal, qualifiés et non qualifiés (les hommes ont leur densité record dans ce type). Il y a par contre un peu moins de professions intermédiaires, et nettement moins d'employés.

On note la présence très forte des agriculteurs et salariés agricoles (c'est le deuxième type le plus agricole après MI3. Les communes de ce type appartiennent presque toutes à la deuxième couronne, principalement à la Seine-et-Marne (19) et à l'Essonne (8).

- **Le type MP4** compte 45 unités et 10% de la population active totale. Les cadres ont un poids comparable à celui des deux types précédents. Les professions intermédiaires y sont un peu plus présentes que dans les autres types du groupe, leur poids total dépassant légèrement la moyenne. Les employés ont un poids total proche de la moyenne, mais avec une présence particulièrement forte des employés de la fonction publique et des policiers et militaires. Les ouvriers ont un poids total proche de celui des deux premiers types du groupe, un peu supérieur à la moyenne.

Comme le premier du groupe, ce type rassemble des communes qui appartiennent à tous les départements (sauf Paris). Les trois départements les plus huppés sont les plus absents, Paris (aucun quartier), les Hauts-de-Seine (2 communes seulement : Bagneux et Malakoff), les Yvelines (1 commune : Maulette). Le nombre le plus important est en seconde couronne (27 communes) mais on en trouve un nombre appréciable en Seine-Saint-Denis (8, dont Le Bourget, Les Lilas, Neuilly-sur-Marne) et dans le Val-de-Marne (8, dont Gentilly, Maisons-Alfort, Rungis).

Ce groupe est moins périurbain que le précédent, comme le montre la carte. Il a, contrairement à la plupart des groupes précédents, une distribution spatiale où l'est et le sud sont nettement dominants, avec une forte concentration sur les communes qui sont à la limite entre première et deuxième couronne, plus un certain nombre de communes dispersées beaucoup plus périphériques.

*Espaces populaires ouvriers* (147 unités, 26% des actifs)

- **Le type PO1** compte 28 unités et 3% de la population active totale.

Comme dans l'ensemble du groupe, les cadres sont plus nettement sous-représentés que dans tous les types précédents, ne comptant plus que pour 7,4% du total. Les patrons, y compris les commerçants et artisans, sont moins nombreux qu'en moyenne.

Le poids des professions intermédiaires et des employés est proche de la moyenne, un peu inférieur seulement, les techniciens (hommes), les contremaîtres (hommes et femmes), les employés administratifs d'entreprise (hommes et femmes) et les employés de commerce (femme) étant surreprésentés.

Les ouvriers sont nettement plus nombreux que précédemment, dépassant pour la première fois le tiers des actifs. Les ouvriers qualifiés de type industriel (hommes et femmes) y ont leur deuxième densité la plus élevée sur l'ensemble. Toutes les catégories d'ouvriers sauf une sont surreprésentés.

Ce type est essentiellement constitué de communes de la seconde couronne, Yvelines (13), Seine-et-Marne (6) et Val-d'Oise (5). Il n'en compte que deux en première couronne, une dans les Hauts-de-Seine (Villeneuve-la-Garenne) et une en Seine-Saint-Denis (Vaujours).

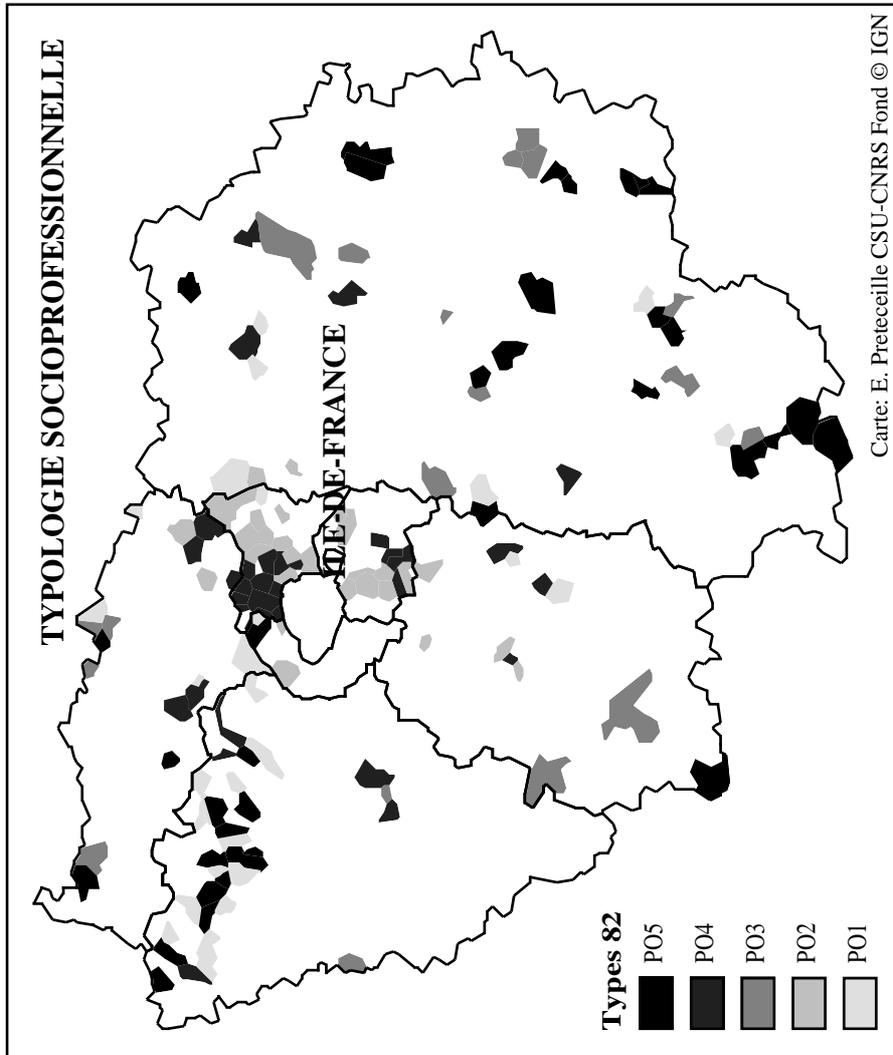
**Tableau 11: PROFIL SOCIOPROFESSIONNEL  
SIMPLIFIÉ DES TYPES  
Groupe des espaces populaires ouvriers**

CSP	PO1	PO2	PO3	PO4	PO5
Agriculteurs & salariés agricoles	0%	0%	2%	0%	1%
Patrons	5%	5%	7%	5%	5%
Cadres	7%	8%	6%	5%	4%
Professions intermédiaires	20%	18%	17%	15%	15%
Employés	33%	36%	32%	35%	28%
Ouvriers	35%	33%	36%	39%	47%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

- **Le type PO2** compte 31 unités et 11% de la population active. Les patrons et les cadres sont aussi peu présents que dans le type précédent, avec des poids totaux très proches. Les professions intermédiaires sont un peu moins présentes, le total étant sensiblement inférieur à la moyenne et toutes les catégories étant sous-représentées sauf les contremaîtres.

Les employés deviennent sensiblement surreprésentés dans l'ensemble, et c'est le cas de 7 catégories sur 10, les moins présents comme dans tout le groupe étant les personnels des services directs aux particuliers. Les ouvriers comptent là aussi pour le tiers des actifs, contre un quart en moyenne, avec une présence particulièrement forte des ouvriers de type industriel. Mais toutes les catégories d'ouvriers sont surreprésentées.

**Carte 7: ESPACES POPULAIRES OUVRIERS**



Géographiquement, ce type est très concentré sur la première couronne, avec 11 communes de Seine-Saint-Denis (dont Aulnay-sous-bois, Bagnolet, Montreuil, Pantin), 8 du Val-de-Marne (dont

Carte: E. Preteceille CSU-CNRS Fond © IGN

Alfortville, Ivry, Vitry) et 2 dans les Hauts-de-Seine (Clichy et Nanterre). Il compte aussi les deux derniers quartiers parisiens (La Chapelle, dans le XVIIIe, et Pont de Flandre, dans le XIXe). Les huit autres communes du type sont en seconde couronne, à l'exclusion des Yvelines.

- **Le type PO3** compte 19 unités et 1% de la population active totale. Il compte un peu plus de patrons que le précédent (commerçants et artisans sont surreprésentés) et un peu moins de cadres encore.

Les professions intermédiaires sont elles aussi un peu moins présentes dans l'ensemble, bien que les instituteurs hommes et les professions intermédiaires de la santé et du travail social y soient surreprésentés (densité record pour les hommes) à côté des contremaîtres.

Les employés sont eux aussi sensiblement moins nombreux, moins présents que la moyenne dans l'ensemble, mais avec une légère surreprésentation des hommes policiers et militaires et employés de la fonction publique et une forte surreprésentation des femmes de cette dernière catégorie.

Les ouvriers sont plus présents encore que dans le type précédent (36,3% au total) mais avec une densité particulièrement forte ici pour les ouvriers non qualifiés, de type industriel ou artisanal, homme et femmes.

Ces caractéristiques laissent penser qu'il s'agit vraisemblablement de communes périurbaines où l'on trouve des établissements publics du type hôpital ou hospice.

On note d'ailleurs la forte présence des professions agricoles (4<sup>e</sup> type le plus agricole). Et toutes les communes de ce type sont en seconde couronne, surtout en Seine-et-Marne (11 sur 19) et dans le Val-d'Oise (4).

- **Le type PO4** compte 33 communes et 8% de la population active totale. Il a le plus faible taux de cadres de tous les types étudiés jusqu'ici (4,9% du total, contre 15% en moyenne), et les patrons sont un peu moins nombreux encore que dans le type précédent. C'est dans ce type que les hommes chefs d'entreprise et les professions libérales, hommes ou femmes, sont les plus absents.

Les professions intermédiaires sont également moins nombreuses que dans les types précédents (15,5% contre 20,5% en

moyenne), seuls les contremaîtres hommes dépassent légèrement la moyenne.

Les employés sont un peu plus nombreux qu'en moyenne, comme dans le deuxième type du groupe, avec une prédominance des employés de la fonction publique.

Les ouvriers ont la densité la plus forte rencontrée jusqu'ici, avec 39,5% de la population active totale (contre 25% en moyenne). Toutes les catégories sont fortement surreprésentées.

Géographiquement, ce groupe se répartit par moitié entre la première et la deuxième couronne. Dans la première, on le trouve uniquement en Seine-Saint-Denis (12 communes, dont Aubervilliers, Bobigny, La Courneuve, Saint-Denis) et dans le Val-de-Marne (4 communes, Bonneuil-sur-Marne, Valenton, Orly, Villeneuve-Saint-Georges). Dans la seconde, il est à peu près également présent dans les quatre départements.

- **Le type PO5**, le dernier, qui compte 36 unités et 2% de la population active totale, est le plus ouvrier de tous, et celui où les catégories supérieures sont le plus absentes, plus encore que dans le précédent.

Les patrons sont aussi peu présents que dans le type précédent, et les chefs d'entreprise ont la même densité la plus faible de tous les types.

Les cadres ont leur présence la plus faible, comptant pour 4,3% des actifs. Six sur douze des catégories y ont leur densité la plus faible, et quatre autres leur deuxième densité la plus faible.

Les professions intermédiaires sont là aussi à leur niveau minimum, 15,3% des actifs. Seuls les contremaîtres hommes sont surreprésentés, alors que les instituteurs hommes sont à peine au-dessus de la moyenne.

Les employés sont nettement moins nombreux que dans le type précédent, leur total étant très inférieur à la moyenne (27,9% contre 33,2%), la plus faible présence du groupe des espaces populaires-ouvriers.

Les ouvriers ont ici leur poids le plus fort, atteignant 46,9% du total. Contrairement au type précédent, les densités des différentes catégories d'ouvriers sont plus inégales, et ce sont les ouvriers de type industriel, hommes et femmes, qualifiés et non qualifiés, qui l'emportent nettement, ayant leur densité record dans ce type. La densité la plus forte est pour les non qualifiés (313 pour les hommes).

Par contraste, les ouvriers qualifiés de type artisanal sont à peine au-dessus de la moyenne.

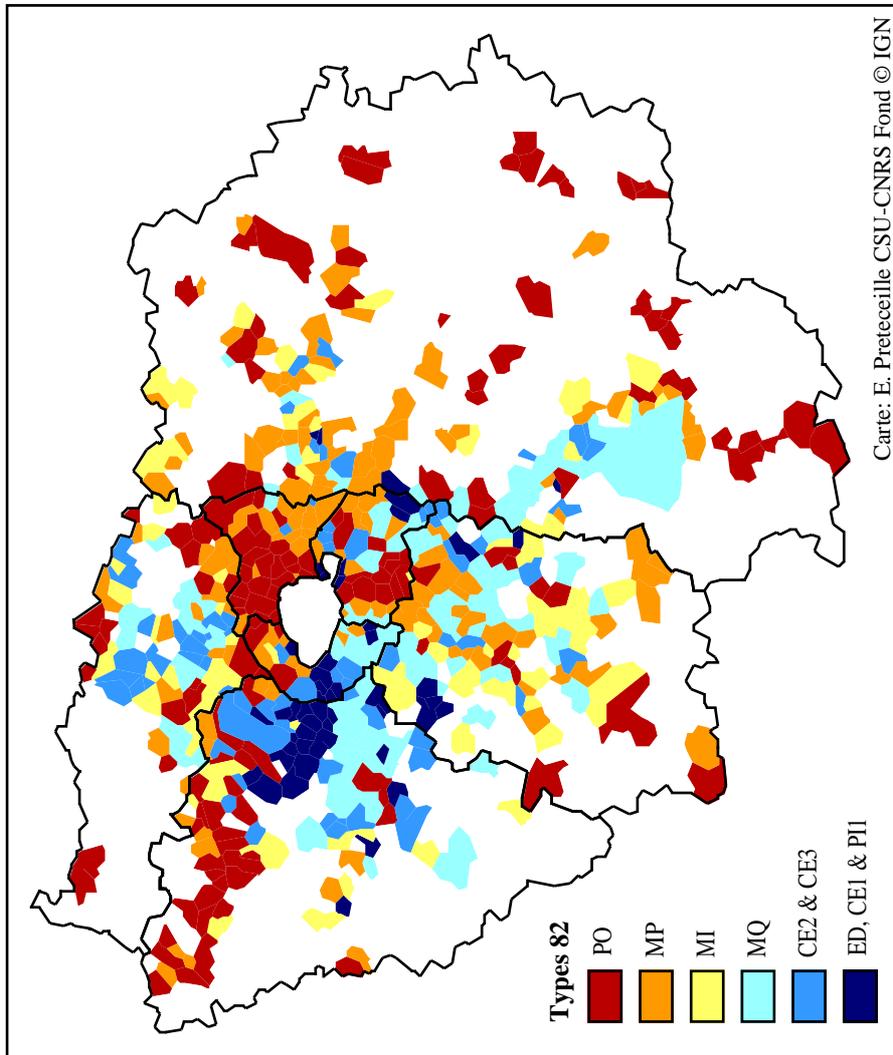
On note enfin que ce type est aussi plus périurbain que le précédent, car les professions agricoles sont nettement surreprésentées. D'ailleurs, ce type ne compte qu'une commune en première couronne, dans les Hauts-de-Seine (Gennevilliers). Il se partage essentiellement entre la Seine-et-Marne (19 communes sur 36, dont La Ferté-Gaucher, Lieusaint, Montereau) et les Yvelines (12 communes, dont Flins, Les Mureaux, Porcheville).

Dans l'ensemble, ce groupe est celui dont la majorité des communes se trouvent en situation la plus périphérique dans la région, à l'ouest le long de la vallée de la Seine, dans le sud de l'Essonne et de la Seine et Marne, et dans l'est de ce département. On note cependant une forte concentration de communes en Seine-Saint-Denis, certaines limitrophes de Paris, et dans la partie sud-ouest du Val-de-Marne. Le type le plus ouvrier (PO5) est le plus périphérique. Le type PO4, qui est seulement un peu moins ouvrier, mais rassemble une population nettement plus importante, est le plus central. On note aussi la complémentarité spatiale des autres types. Le type PO2, le plus peuplé du groupe, très regroupé, on l'a noté, sur la première couronne, avec même deux quartiers parisiens, est en fait dans la contiguïté des communes du type PO4, formant une sorte de halo autour d'elles ; alors que les types PO1 et PO3 sont eux, plutôt contigus des communes du type PO5. Spatialement, on observe donc deux sous-groupes de communes populaires ouvrières, les unes en première couronne, au nord-est (où l'espace ouvrier déborde sur le sud-est du Val-d'Oise) et au sud-est de Paris ; et les autres à l'extérieur de la deuxième couronne, avec trois regroupements principaux, l'un au nord-ouest le long de la vallée de la Seine, l'autre au nord-est de la Seine-et-Marne, le troisième à l'extrême sud du même département.

Si l'on résume la typologie en regroupant, comme dans la carte ci-dessous, les types par groupes (à l'exception du type CE1, qu'on a regroupé avec ED1, ED2 et PI1 dans un groupe "supérieur"), on aperçoit, derrière l'apparence fragmentation de l'espace, une assez grande continuité géographique, avec des transitions progressives, les groupes "moyens" constituant des espaces de transition entre les espaces les plus bourgeois et les plus ouvriers. Il y a, de ce fait, peu de cas de contrastes spatiaux brutaux entre communes des types supérieurs et communes des types ouvriers, les exceptions les plus notables étant à la limite nord-ouest du bloc des communes

bourgeoises de l'ouest, et à l'est de Paris, de part et d'autre des communes supérieures limitrophes de Paris et du Bois de Vincennes.

**Carte 8: TYPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE SIMPLIFIÉE**  
**Groupes de types hors Paris**



## II. 2. Comparaison avec la typologie de N. Tabard et P. Bessy

Il n'est guère possible de comparer terme à terme deux typologies construites avec des nomenclatures et sur des populations différentes. Par contre, on peut comparer les structures générales qu'elles mettent en évidence, et essayer d'interpréter les différences et les éventuels résultats spécifiques de l'une et de l'autre. On avait déjà commenté les quelques différences intéressantes dans les résultats de l'analyse factorielle des correspondances.

Pour aller plus loin dans la comparaison, on a croisé les deux typologies dans le tableau suivant (croisement complet en annexe), où les types ont été, dans les deux typologies, rangés par groupes eux-mêmes classés par ordre décroissant sur le premier facteur, lequel peut-être considéré comme un indicateur synthétique de hiérarchisation sociale, assez semblable dans les deux analyses.

**Tableau 12: CROISEMENT DES TYPOLOGIES REGROUPÉES**

Types Tabard-Bessy	ED, PI1	PI2	CE	MQ	MI	MP	PO	Total
Paris. Sup.	49	5						54
Paris. Moy. & Ouv.	13	13				1	2	29
Esp. bourg. de banl.	8		73	10	2	4	1	98
Esp. des cl. tech. & qual.	1		27	53	48	28	18	175
Esp. des cl. moy.	2		2	33	20	61	17	135
Espaces ouv. de banl.			2	4	8	30	97	141
<i>Total</i>	73	18	104	100	78	124	135	632

Dans l'ensemble, les deux typologies classent les communes de façon assez proche, puisque les communes sont très regroupées dans la diagonale du tableau (plus de 60% sur la diagonale au sens strict – en regroupant les groupes MQ et MI - ; plus de 90% en élargissant aux cases immédiatement voisines).

Les types parisiens supérieurs de N. Tabard et P. Bessy correspondent remarquablement au groupe des espaces de l'élite dirigeante auxquels on a associé les espaces tertiaires intellectuels supérieurs. Par contre, la correspondance en sens inverse est un peu moins nette, puisqu'une partie des communes ou quartiers de ces espaces est classée par elles dans d'autres types, soit autres types parisiens moins exclusivement bourgeois soit espaces bourgeois de banlieue.

La correspondance est très bonne dans les deux sens entre les espaces bourgeois de banlieue et les espaces des cadres d'entreprise.

À l'opposé de la hiérarchie sociale urbaine, la correspondance des espaces ouvriers des deux typologies est aussi très forte, puisque qu'on trouve 97 sur 141 communes, en ligne, et 97 sur 135 en colonne, à l'intersection des deux groupes.

C'est dans les espaces intermédiaires que la correspondance est la moins nette. Ce qui est logique, car c'est dans ces espaces que les différences de profil sont les moins accusées. De ce fait, le classement des communes en types est plus sensible aux différences de nomenclature ou de méthode.

Il faut d'ailleurs rappeler, à cette occasion, que le classement individuel de telle commune particulière dans tel type est en partie arbitraire, surtout dans la partie centrale, la plus dense, de la distribution, où le découpage en sous-ensembles distincts peut être stable dans ses grandes structures tout en étant moins certain dans les zones frontières entre types.

Une différence notable entre les deux typologies concerne les caractéristiques du profil des types. Dans la typologie de N. Tabard et P. Bessy, la surreprésentation des catégories supérieures dans les types bourgeois était, du fait de la méthode, sensiblement plus accentuée. Dans ces types, le poids du total des patrons et des cadres allait de 36% à 52%. Dans notre typologie, ce total va de 28% à 43%, ce qui signifie que dans aucun de ces types les catégories supérieures ne sont majoritaires dans la population active. Cette différence s'explique aisément par la différence de méthode : nous avons considéré l'ensemble de la population active, alors que Nicole Tabard et Pascale Bessy ont construit les profils sur les seuls hommes appartenant à un couple. D'une part, l'hypergamie des femmes, c'est-à-dire le fait que leur conjoint est en général dans une catégorie sociale plutôt supérieure, fait que la prise en compte des femmes actives ajoute aux hommes des couples d'un type d'espace donné des femmes de catégorie plutôt un peu inférieure, ce qu'on avait déjà vu, d'une autre manière, sur le graphique projetant les variables de la première analyse factorielle. D'autre part, la prise en compte des actifs, hommes ou femmes, non membres d'un couple, augmente le poids des actifs plus jeunes, moins avancés dans leur carrière donc classés dans des positions inférieures à leurs aînés pour ce qui est des jeunes des catégories supérieures.

On notera que la comparaison donne des résultats inverses pour les espaces qui sont à l'autre extrême de la hiérarchie sociale. Les types ouvriers de la typologie de N. Tabard et P. Bessy comptaient 33% à 38% d'ouvriers, et 8 à 10% de catégories supérieurs. Nos types ouvriers comptent de 33% à 47% d'ouvriers, et 9% à 13% de catégories supérieures. Le raisonnement précédent explique sans doute une bonne part de la plus forte surreprésentation des catégories ouvrières: la prise en compte des femmes actives vient ici renforcer le poids des catégories populaires alors qu'elle diluait celui des catégories supérieures dans les espaces supérieurs, de même que celle des actifs non membres d'un couple - pour lesquels joue plus particulièrement le poids des hommes seuls chez les travailleurs immigrés, ouvriers dans une forte proportion.

Par contre, ce raisonnement n'explique pas la (légèrement) plus forte présence des catégories supérieures dans les espaces populaires de notre typologie comparée à celle de N. Tabard et P. Bessy. On peut penser que ceci résulte de la prise en compte des actifs plus jeunes, plus diplômés que les générations antérieures; cette présence plus forte de jeunes de catégories supérieures pouvant résulter aussi bien de processus de mobilité sociale intergénérationnelle dans les milieux populaires que de processus de mobilité spatiale pour des jeunes cadres en tout début de carrière dont les revenus encore limités les amènent à choisir des localisations résidentielles modestes.

Ces éléments conduisent à penser que le choix de l'analyse de l'ensemble des actifs est sans doute plus satisfaisant, dès lors qu'un des objectifs de la typologie est l'analyse des milieux sociaux caractéristiques des différents espaces.

### **II. 2. 3. La distribution des catégories socioprofessionnelles selon les types**

L'analyse du profil des types explicite le principal produit de la typologie, la structure des variations spatiales des caractéristiques socioprofessionnelles des communes et quartiers. Toutefois, l'un des résultats de cette analyse est la mise en évidence du caractère relatif de la ségrégation sociale: aucune catégorie n'occupe seule un espace, tous les types sont caractérisés par des mélanges de catégories en proportion variable. Dès lors, comme on l'a signalé, les appellations données aux titres ou aux groupes de types, qui ne retiennent, pour simplifier, que les caractéristiques les plus distinctives, risquent



*Les cadres et chefs d'entreprise*

Les catégories supérieures sont surreprésentées dans les types "supérieurs". Mais comme ces types ne regroupent qu'une part limitée de la population, ils sont loin de regrouper la totalité de ces catégories. Si l'on considère les quatre types "supérieurs" les plus caractérisés (ED1, ED2, CE1, PI1), dans lesquels résident 21% de la population active totale, on trouve 39% des cadres. Si l'on élargit aux deux autres types des *cadres d'entreprise*, on arrive à 50% du total des cadres, pour 28% de la population active. La moitié des cadres résident donc dans des espaces qu'on peut qualifier de supérieurs parce que les catégories supérieures y sont nettement surreprésentées, ce qui ne veut pas dire qu'elles y sont majoritaires (on a vu qu'elles y constituaient de 28% à 43% des actifs, en ajoutant les patrons). On peut cependant faire l'hypothèse qu'elles y sont culturellement dominantes, au sens où elles imposent leurs modèles de comportement, de consommation, d'utilisation des espaces publics et des équipements, etc (même si ces modèles sont pluriels). D'ailleurs, leur poids numérique est sans doute plus important si l'on considère les ménages : l'hypergamie déjà évoquée des femmes fait que les hommes des catégories supérieurs vivant en couple ont en général pour conjoint des femmes des catégories supérieures ou des professions intermédiaires.

Dans ces espaces, les plus exclusifs, les cadres cohabitent avec d'autres catégories supérieures, chefs d'entreprise et surtout commerçants et artisans, mais aussi les autres catégories, y compris les catégories populaires, dont la présence n'est jamais négligeable même si elles sont minoritaires. Ainsi, dans le type le plus bourgeois, ED1, le total des employés et des ouvriers, le plus faible de tous les types, s'élève tout de même à 39,5%, plus que les cadres seuls.

Par contre, on ne doit évidemment pas négliger le fait que les autres 50% des cadres résident dans les autres espaces, non "supérieurs". Ils se partagent presque pour moitié entre les espaces "moyens qualifiés" (PI2, MQ, MI), 26%, et les espaces "populaires" (24%). Dans les premiers, ils représentent, avec les patrons, 1/5<sup>e</sup> d'une population où les ouvriers comptent pour 1/5<sup>e</sup> à 1/4, les professions intermédiaires environ 1/4 et les employés environ 1/3, une situation où aucune de ces grandes catégories ne peut donc être considérée comme dominante localement sur le plan numérique.

Dans les espaces des classes moyennes et populaires, leur poids est plus faible, de 9% à 12%, les patrons ne comptent que pour 5 à 8% (sauf dans MP3). Les professions intermédiaires comptent pour 1/5<sup>e</sup> environ. Le total des employés et des ouvriers tourne autour de 60%,

avec une légère majorité d'employés. Dans les espaces populaires ouvriers, les cadres qui y résident pèsent d'un poids plus faible encore (4 à 7%) et du même ordre que celui des patrons (ici commerçants et artisans essentiellement); les professions intermédiaires sont aussi moins présentes (15 à 18%) et les catégories populaires largement prédominantes (66 à 75% pour le total des employés et des ouvriers), avec un poids sensiblement plus fort des ouvriers.

On peut donc considérer que la moitié des cadres résident dans des espaces où ils sont dominants, un quart dans des espaces mélangés sans dominante, et un quart dans des espaces où ils sont numériquement dominés par les catégories populaires.

Toutes les catégories de cadres ne sont cependant pas également réparties entre ces trois situations. Certaines sont plus regroupées encore que la catégorie d'ensemble dans les espaces "supérieurs". Ce sont les professions libérales et les professions de l'information, des arts et du spectacle, auxquelles on peut ajouter les chefs d'entreprise. Comme le montre le graphique suivant, ces trois catégories sont d'ailleurs, avec les professeurs et professions scientifiques, celles qui ont le degré de concentration le plus élevé dans un seul type (maximum de densité relative entre les types). Pour ces trois catégories, environ 60% du total réside dans ces espaces où les catégories supérieures sont dominantes. Les 40% restants se partagent différemment suivant les catégories.

Les chefs d'entreprise sont plus nombreux dans les espaces populaires (25%) que dans les espaces moyens (19%). Les professions libérales se partagent pour moitié. Et les professions de l'information, des arts et du spectacle sont les plus absentes des espaces populaires : 18% des hommes, 15 des femmes de cette catégorie y résident, contre 24% et 22% respectivement dans les espaces moyens.

Ce résultat est apparemment paradoxal, puisqu'on attendrait plutôt que les catégories les plus fortunées soient les plus à même de résider dans les espaces les plus privilégiés. En fait, on peut proposer des explications, différentes d'ailleurs pour chacune.

Pour les chefs d'entreprise, on sait que la catégorie est fort hétérogène, définie seulement par le seuil inférieur du nombre de salariés. Il est donc plus que probable que ce ne sont pas les mêmes chefs d'entreprise qui résident dans ces trois types d'espaces, les chefs des grandes entreprises ou les plus fortunés résidant dans les espaces les plus bourgeois (cf. les travaux de M. Pinçon-Charlot et M. Pinçon),

et ceux qui résident dans les espaces populaires étant plutôt à la tête de petites entreprises.

Pour les professions libérales, il est probable que l'on trouve un principe de hiérarchisation semblable. La plupart des grands cabinets d'avocats, d'architectes, des grandes études de notaire, des grands médecins, résident dans les beaux quartiers. La minorité qui réside ailleurs est sans doute constituée de la partie la plus modeste de cette catégorie, dont l'implantation résidentielle est certainement liée d'ailleurs au champ d'action professionnelle, clientèle à servir pour les médecins par exemple.

Pour les professions de l'information, des arts et du spectacle, la moins fortunée des trois et la moins détentrice de pouvoir (si l'on excepte la très petite minorité des acteurs connus, des journalistes vedettes, etc) il reste paradoxal que cette catégorie soit, au bout du compte, la plus absente des espaces populaires tout en étant aussi concentrée que les plus fortunées dans les espaces privilégiés. On peut penser que ces localisations résidentielles correspondent plus à une logique liée à la localisation de l'emploi, très urbaine et centrale, et au fonctionnement en réseau des milieux professionnels, où la vie professionnelle est indissociable de la sociabilité privée. On note d'ailleurs que cette catégorie est très nettement sous-représentée dans les deux types supérieurs qui sont les plus périphériques (types CE2 et CE3) alors qu'elles sont surreprésentées dans le type CE1 qui a un profil semblable mais est plus central. Inversement, c'est la catégorie supérieure la plus surreprésentée (les professeurs étant la seule autre) dans les *espaces intellectuels moyens* (type PI2) qui ne rassemblent que des quartiers parisiens ; et elle l'est nettement plus dans ce type que dans celui des *espaces des chefs d'entreprise et cadres* (CE1). On peut penser que cet éloignement maximum des catégories populaires et cette grande proximité des catégories dirigeantes, qui caractérise une catégorie dont la fonction sociale est de produire et diffuser les représentations, artistiques ou médiatiques, du monde social, n'est sans doute pas sans conséquences...

À l'inverse, deux catégories de cadres sont nettement moins concentrées dans les espaces supérieurs, où seule une minorité de leurs membres résident. Ce sont les cadres de la fonction publique et les ingénieurs (hommes seulement –mais les femmes ingénieurs sont peu nombreuses) dont un peu plus de 40% seulement résident dans les espaces supérieurs. Ce sont les deux catégories, pour les hommes, qui ont les degrés de concentration dans un seul type les plus faibles (cf.

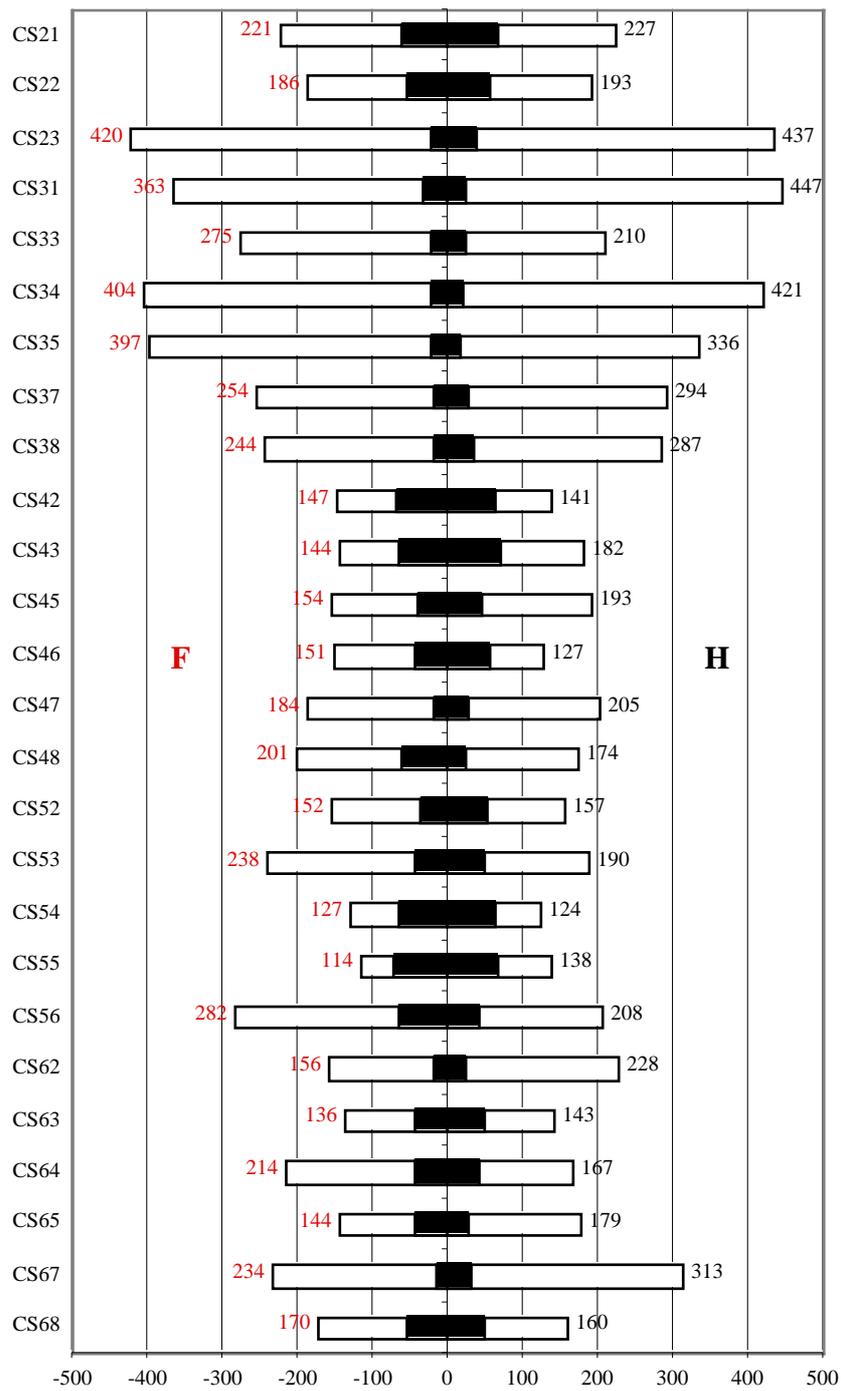
graphique), et c'est vrai aussi pour les femmes (les cadres d'entreprise s'intercalant entre les deux).

Pour les premiers, on sait, là encore, que la catégorie est assez hétérogène. Les travaux de M. et M. Pinçon ont montré que les membres des grands corps de l'État les plus prestigieux, les plus liés au pouvoir ainsi qu'à la fortune (postes de haute responsabilité les mieux rémunérés) résident presque exclusivement dans les quartiers les plus chics. La présence majoritaire des cadres de la fonction publique dans les espaces moyens ou populaires répond sans doute en partie à une logique économique – revenus plus modestes de ces cadres une fois écartés les grands corps – et en partie à une logique de localisation des emplois : collectivités locales et services décentralisés ou antennes locales des services de l'État central.

Pour les seconds, les ingénieurs, l'hétérogénéité de la catégorie, des polytechniciens aux anciens élèves d'une obscure petite école régionale ou aux ingénieurs-maison, qui est aussi une hiérarchisation des responsabilités et des revenus, est un premier élément d'explication. La localisation des emplois industriels, beaucoup plus périphériques aujourd'hui, en est un second. Les ingénieurs sont nettement surreprésentés dans quatre sur six des types moyens, et proches de la moyenne dans les deux autres. Et les communes appartenant à ces types (MQ et MI) sont localisées pour l'essentiel en deuxième couronne. Dans ces espaces où résident 30% des ingénieurs (hommes) on a noté aussi la surreprésentation des techniciens et des contremaîtres, et celle des ouvriers qualifiés de type industriel dans le groupe MI. On peut faire l'hypothèse qu'il y a là les composantes d'un "milieu social industriel". Reste à savoir si cette cohabitation entraîne une sociabilité partagée entre ces catégories, ou si elle reste marquée par la distance hiérarchique.

Les deux autres catégories, cadres d'entreprise et professeurs, sont proches de la moyenne de l'ensemble des cadres quant à leur degré de concentration. Il y a cependant une différence notable entre les deux. Les cadres d'entreprise ont peu de focalisation résidentielle sur un type supérieur particulier (leur densité maximale dans un type est proche de celle des ingénieurs).

**Graphique 25 : DENSITÉ RELATIVE DES CS SELON LES TYPES  
VALEUR MAXIMUM ET MINIMUM – HOMMES ET FEMMES**



Les professeurs, hommes et femmes, ont par contre une très forte prédilection pour le type ED2, où ils ont leur densité maximum qui est la 3<sup>e</sup> densité maximale pour un type de toutes les catégories après les chefs d'entreprise et les professions libérales, et même la 2<sup>e</sup> pour les femmes. Leur degré de concentration dans les autres types supérieurs est nettement plus faible et plus égal. On peut penser que cette forte concentration dans le type ED2 concerne surtout l'élite de la catégorie, les professeurs d'université, alors que les enseignants du secondaire, qui en constituent l'effectif principal, auraient des localisations résidentielles plus diffuses.

#### *Les commerçants et artisans*

Les commerçants sont assez également répartis entre tous les types, juste un peu moins présents (les hommes) dans les types supérieurs (surtout ceux de l'élite dirigeante) et moyens et un peu plus dans les types populaires. En fait, les seuls types dans lesquels ils sont fortement surreprésentés sont les types les plus périphériques, voire périurbains (MP3, MI3, MP2, CE3, MI1, PO3). Si l'on excepte ces cas, l'intervalle de variation de leur densité relative autour de la moyenne est un des plus réduits. On pourrait conclure que les commerçants participent également de tous les mélanges sociaux résidentiels. Mais du fait même que cette logique d'équirépartition est certainement une logique économique de réponse à la demande, ces commerçants sont sans doute assez différents d'un type d'espace à l'autre, reflétant par leur chiffre d'affaires et le type de commerce le pouvoir d'achat et les modes de vie des populations différentes qu'ils servent.

Les artisans ont une distribution sensiblement différente. Si leur densité s'écarte seulement un peu plus de la moyenne, on observe qu'ils ne sont systématiquement surreprésentés que dans les types supérieurs, ce pourquoi on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une logique de réponse à la demande des consommateurs à plus haut revenu (artisans d'entretien du logement, etc) là où les ménages plus modestes pratiquent plutôt l'autoproduction. Les seuls autres types où ils sont surreprésentés ou très proches de la moyenne sont les types périphériques ci-dessus, ce qui correspond plutôt à une autre logique, celle de la structure sociale des espaces encore proches du monde agricole.

*Les professions intermédiaires*

Ce sont, avec les employés, le groupe de CS qui, considérées dans leur ensemble, s'écartent le moins de la distribution moyenne. On le voit sur le graphique, qui montre qu'aucune n'est fortement concentrée dans un type. On le voit sur le tableau, qui montre que 29% des professions intermédiaires résident dans les types "supérieurs", 29% dans les types "moyens" et 41% dans les types "populaires", contre 28%, 27% et 45% des actifs respectivement. Elles s'en écartent donc légèrement en étant un peu plus présentes que la moyenne dans les types supérieurs et moyens, et un peu moins dans les types populaires, surtout dans les types ouvriers, principalement PO4.

Moins encore que pour les catégories supérieures, les professions intermédiaires ne peuvent donc être identifiées aux espaces dont elles marquent le profil socioprofessionnel parce qu'elles y sont les plus surreprésentées (MQ et MI), puisque seule une minorité de la CS y réside, moins du 1/3. Et dans ces espaces, on ne peut affirmer a priori qu'elles sont dominantes puisqu'elles représentent au mieux le 1/4 des actifs, les catégories populaires y étant nettement majoritaires. Leur caractéristique d'ensemble est donc plutôt de cohabiter avec les autres catégories, en étant plutôt minoritaire par rapport à l'une ou l'autre.

Toutes les professions intermédiaires ne sont cependant pas également distribuées. Certaines sont un peu plus présentes que la moyenne du groupe dans les espaces supérieurs, et un peu moins présentes dans les espaces populaires : c'est le cas des instituteurs, des professions intermédiaires de la santé et du travail social, et des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises. La modulation est cependant légère, car on peut noter sur le graphique que ce sont les catégories dont les densités relatives ont la plage de variation la plus limitée (minimum les plus élevés et maximum le plus faible).

À l'inverse, les hommes techniciens et contremaîtres, dont la distribution a la dispersion la plus forte du groupe, sont un peu moins présents que la moyenne dans les espaces supérieurs, et un peu plus dans les espaces populaires, les techniciens dans les *espaces des classes moyennes et populaires* seulement, les contremaîtres également dans les *espaces populaires ouvriers*. Les techniciens femmes, nettement moins nombreuses, sont, elles, dans la situation des catégories précédentes.

Les professions intermédiaires administratives de la fonction publique sont les seules du groupe à être principalement surreprésentées dans les espaces moyens. Elles le sont aussi dans

certains types supérieurs, mais uniquement les plus “parisiens” (ED2 et surtout PI1) à l’exclusion du type le plus bourgeois (ED1).

Il y a donc non pas une opposition mais une modulation différente au sein des professions intermédiaires, techniciens et contremaîtres étant plus périphériques et un peu plus présents dans les espaces populaires, et les autres plus centraux et un peu plus présents dans les espaces supérieurs.

#### *Les employés*

Comme les professions intermédiaires, les employés s’écartent peu de la distribution moyenne, mais avec la modulation symétrique : ils sont un peu moins présents que la moyenne dans les types supérieurs, et un peu plus dans les types populaires. Comme elles, ils cohabitent donc avec toutes les autres catégories dans les différents types d’espaces, sans être majoritaires dans aucun, puisque leur poids le plus élevé est de 37% (dans MP4). Ils sont la grande catégorie la plus nombreuse dans tous les types sauf les trois types les plus bourgeois (ED1, ED2, CE1) où les cadres pèsent plus, et quatre sur cinq des types *populaires ouvriers* où les ouvriers pèsent plus. On peut noter d’ailleurs qu’ils sont plus nombreux que les professions intermédiaires dans les espaces moyens où celles-ci sont les plus surreprésentées, en particulier dans les espaces des *classes moyennes qualifiées*.

Deux catégories fines s’écartent peu de la moyenne, les employés administratifs d’entreprise et les employés de commerce, qui ont les variations de densité relative entre types les plus faibles de toutes les catégories (cf. graphique). Tout au plus peut-on noter une légère surreprésentation dans les types des *espaces des classes moyennes et populaires* et dans trois des types des *espaces populaires ouvriers*.

Deux catégories, toutes deux du public, les employés de la fonction publique et les policiers et militaires, sont sensiblement surreprésentées dans les *espaces des classes moyennes qualifiées* et dans un type des *espaces des classes moyennes* et dans trois types des *espaces populaires ouvriers*.

Une seule catégorie a une distribution très spécifique : les personnels des services directs aux particuliers, qui sont massivement des femmes. Celles-ci sont très fortement surreprésentées dans le type le plus bourgeois (ED1) où elles ont leur densité maximale, et

nettement dans les deux autres types supérieurs les plus parisiens (ED2 et PI1) ainsi que dans le type parisien moyen (PI2). Elles sont légèrement moins nombreuses que la moyenne dans les trois types supérieurs plus banlieusards, les *espaces des cadres d'entreprise*, et plus nettement sous-représentées dans pratiquement tous les autres types. On peut y voir certainement une localisation résidentielle liée à celle des demandeurs de tels services, les catégories supérieures.

### *Les ouvriers*

Les ouvriers ont une distribution symétrique de celle des cadres : ils sont peu présents dans les types supérieurs (17% des ouvriers contre 28% des actifs) et très présents dans les types populaires (59% des ouvriers contre 45% des actifs).

Près de 40% des ouvriers résident dans les *espaces populaires ouvriers*, où ils sont la catégorie la plus nombreuse, y représentant de 35% à 47% des actifs, sans être toutefois majoritaires. Si l'on y ajoute cependant les contremaîtres et les employés de commerce, très proches des ouvriers par leurs conditions de vie, on a à peu près la majorité des actifs. L'autre grande catégorie la plus présente dans ces types étant justement les employés (28% à 37% des actifs), l'ensemble des milieux populaires, à prédominance ouvrière, est largement prépondérant, de 68% à 75% de la population active totale.

Si ces 40% des ouvriers peuvent ainsi être considérés comme résidant dans des espaces qu'ils dominent, ce n'est pas le cas pour les 60% restant, la majorité donc.

On trouve 20% des ouvriers dans les *espaces des classes moyennes et populaires*, où ils comptent de 27% à 33% des actifs, mais où les employés sont plus nombreux, de 26 à 37% des actifs, et où les professions intermédiaires en représentent 20% environ. Il est plus difficile de faire une hypothèse a priori sur les milieux sociaux dominants dans ces espaces. Les alliances au sein des ménages peuvent se faire en ouvriers et employés mais aussi entre professions intermédiaires (hommes) et employés (femmes). On peut donc envisager aussi bien un milieu populaire à dominante ouvrière élargie aux contremaîtres et techniciens incluant les employés, qu'un milieu social plus moyen alliant professions intermédiaires et employés, les ouvriers étant en position plutôt dominée.

Près du quart (24%) des ouvriers résident dans les espaces "moyens". Dans ces espaces, on a vu que la configuration sociale

prédominante était plutôt du côté des catégories qualifiées des entreprises (ingénieurs et cadres administratifs, professions intermédiaires des entreprises, techniciens et contremaîtres, avec, dans certains types, l'association des professions intermédiaires du secteur public. Les professions intermédiaires seules pèsent autant ou plus que les ouvriers, et si l'on y ajoute les cadres (10 à 18%) il est clair que les ouvriers sont en situation dominée, même dans les types dont le caractère industriel est le plus marqué, les *espaces des catégories moyennement qualifiées de l'industrie*.

Reste enfin 17% des ouvriers qui résident dans les espaces supérieurs, où ils sont évidemment très minoritaires. Ce sont les ouvriers de type artisanal, qualifiés ou non, qui y sont le moins sous-représentés, on a donc plutôt affaire à des ouvriers travaillant dans les services, la réparation, l'entretien du logement, etc. plutôt qu'à un milieu ouvrier industriel.

### *Conclusion*

Au terme de cet examen de la distribution des catégories socioprofessionnelles dans les différents types d'espaces, on a donc bien confirmation du fait qu'aucune catégorie ne peut être simplement associée à un type d'espace, à une situation résidentielle homogène. Même les catégories les plus concentrées, les cadres et les ouvriers symétriquement, ont au moins la moitié (pour les cadres) voire 60% de leurs effectifs (pour les ouvriers) qui résident dans des types où ils ne sont pas dominants ou bien où d'autres catégories sont dominantes. Et bien évidemment ceci est encore plus vrai pour les autres catégories dont la distribution est moins spécifiquement concentrée sur certains types d'espaces. On ne saurait donc réfléchir sur l'effet des situations résidentielles sur les pratiques sociales sans tenir compte de cette diversité de situations.

Dans la discussion des distributions de chaque catégorie, deux questions ont été soulevées qui méritent un approfondissement ultérieur. D'une part, on a été conduit à faire des hypothèses sur l'hétérogénéité ou la hiérarchie interne aux catégories. Il n'était pas possible, pour des raisons statistiques, de prendre des variables actives plus fines pour la définition de la typologie. Par contre, celle-ci étant construite, on peut envisager, dans une phase ultérieure, d'utiliser des catégories plus fines pour décrire la population de chaque type dans son ensemble, la taille des effectifs étant alors suffisante pour que l'opération soit possible.

D'autre part, on a été amené à évoquer la question des formes de composition sociale des milieux locaux, et en premier lieu celle des alliances de catégories au sein des ménages. On peut, là aussi, chercher à préciser et vérifier ce que nous avons seulement esquissé en construisant une nomenclature des ménages en fonction de la CS des deux conjoints, dans l'esprit des travaux de C. Rhein, et en l'utilisant pour décrire la population de chaque type, ce qui là encore permettrait d'éviter les limites imposées par les contraintes de validité statistique pour les analyses au niveau communal.



## **Chapitre III**

# **LES TRANSFORMATIONS DES STRUCTURES SOCIALES LOCALES EN ILE-DE-FRANCE 1982-1990**

### **III. 1. L'évolution des structures sociales par département**

Dans une recherche antérieure (E. Preteceille, 1993), on avait montré qu'au cours de la période 1968-82, la ségrégation sociale s'était accentuée dans la majorité des espaces les plus polarisés: la quasi-totalité des espaces les plus bourgeois avaient connu un renforcement de ce caractère, et les deux tiers des espaces les plus ouvriers avaient connu un processus de prolétarianisation, avec l'amorce d'un glissement du prolétariat industriel vers le prolétariat tertiaire. Mais ces espaces les plus polarisés ne regroupaient qu'environ 40% de la population totale. Dans les autres espaces, plus mélangés et marqués par la surreprésentation relative modérée des classes techniciennes et salariées et des classes moyennes, on avait observé des évolutions plus diversifiées, avec des cas d'accentuation des surreprésentations antérieures, des cas de dilution des spécificités par rapprochement de la moyenne, et quelques cas d'ouvriérisation. De même qu'un tiers des communes ouvrières avait évolué dans le sens d'une moindre polarisation.

Pour la période intercensitaire 1982-90, on résumera tout d'abord la description des évolutions en examinant les changements de profil par département. Les deux départements les plus typés sont Paris - très majoritairement du côté des espaces bourgeois, on l'a vu - et la Seine-Saint-Denis (93) - très majoritairement du côté des espaces ouvriers. Les Hauts-de-Seine (92) et les Yvelines (78) ressemblent plus à Paris, par leur proportion importante de communes appartenant aux espaces bourgeois de banlieue, les quatre autres départements étant plus mélangés.

Comme le montre le graphique ci-après, les cadres et professions intellectuelles supérieures progressent numériquement partout, mais leur progression est particulièrement forte à Paris puis dans les Hauts-de-Seine, les deux départements qui étaient déjà ceux qui en comptaient le plus. A l'opposé, leur progression est la plus faible en Seine-Saint-Denis, département où leur poids était le plus faible.

Quant aux ouvriers, leurs effectifs reculent le plus à Paris et dans les Hauts-de-Seine, puis dans le Val-de-Marne et les Yvelines. Ils reculent légèrement en Seine-Saint-Denis, et augmentent au contraire dans les trois autres départements de la deuxième couronne, Essonne, Val d'Oise et surtout Val-de-Marne.

Il est clair que l'écart entre les départements extrêmes s'accroît nettement, mais il s'accroît aussi, de manière plus générale, entre les trois départements les plus bourgeois et les autres.

Dans le cas de Paris, toutes les catégories supérieures, y compris les chefs d'entreprise de 10 salariés et plus, progressent nettement en effectifs, les professions intermédiaires tertiaires progressent aussi, sauf les instituteurs, et toutes les autres catégories reculent, la population active totale restant stable. La concentration relative des professions de l'information, des arts et du spectacle, des cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, des chefs d'entreprise, s'accroît très nettement, ainsi que, dans une moindre mesure, celle des professions libérales, cadres de la fonction publique et ingénieurs et cadres techniques d'entreprise. Toutes les autres catégories voient leur concentration relative diminuer, ce recul étant particulièrement marqué pour les employés administratifs d'entreprise, les employés de commerce et les personnels des services directs aux particuliers.

Les Hauts-de-Seine présentent un profil d'évolution assez semblable, avec cependant une légère croissance des effectifs des employés de la fonction publique et du commerce, et des personnels des services directs aux particuliers. Les Yvelines évoluent pareillement, la croissance des deux catégories d'employés étant plus forte, et seuls les ouvriers de type industriel reculant, alors que les autres progressent.

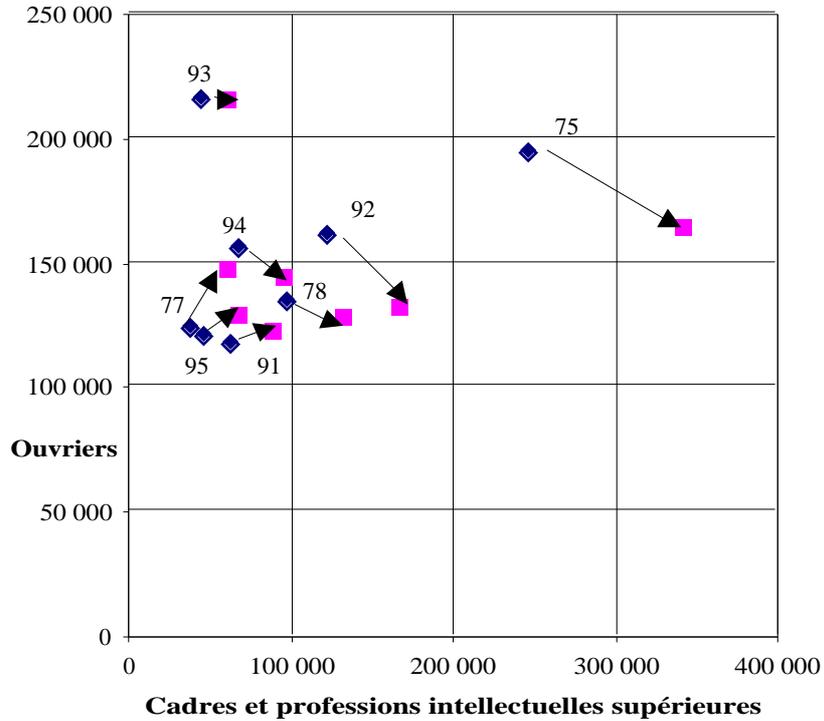
Dans ces trois départements, on a donc assez clairement prolongation de la tendance à la polarisation vers les catégories supérieures et à la baisse, absolue ou relative, des catégories populaires y compris du prolétariat tertiaire. C'est ce qu'A. Chenu et N. Tabard nomment "embourgeoisement par exclusion" dans leur étude sur les transformations socioprofessionnelles de l'ensemble du territoire français entre 1982 et 1990, dont les résultats pour les quartiers de Paris et les communes les plus bourgeoises de la région montrent avec plus de précision encore ce que nous venons de voir pour ces trois départements (A. Chenu et N. Tabard, 1993, fig.8 p. 1763).

Le département de Seine-Saint-Denis, pris comme représentatif des espaces polarisés symétriquement, présente un profil d'évolution très contrasté.

Les artisans y progressent, en effectifs et en densité relative, ainsi que les ouvriers qualifiés de type artisanal. C'est, avec la Seine-et-Marne, l'Essonne, et le Val d'Oise, un des quatre départements où les effectifs et la densité relative de plusieurs catégories d'ouvriers s'accroissent, à l'exception des ouvriers qualifiés de type industriel. C'est le seul département où la densité relative des personnels des services aux particuliers augmente (celle des hommes plus encore que celle des femmes, d'ailleurs). Les trois professions intermédiaires qui étaient surreprésentées en 1982 (professions intermédiaires administratives et

commerciales des entreprises, techniciens, contremaîtres) voient leur densité relative diminuer, ainsi que leurs effectifs pour les deux dernières. Notons enfin que la densité relative des deux catégories supérieures qui étaient surreprésentées en 1982 (cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise) a également diminué. On a là, apparemment, les signes d'une polarisation dans le sens d'une prolétarianisation tertiaire et artisanale.

**Graphique 26 : CADRES ET OUVRIERS  
ÉVOLUTION 1982-90 PAR DÉPARTEMENT - ÎLE-DE-FRANCE**



Mais le tableau n'est pas aussi simple. Les professions de l'information, des arts et du spectacle progressent très fortement en Seine-Saint-Denis, en effectifs et en densité relative, et toutes les catégories supérieures progressent sensiblement en effectifs, y compris les chefs d'entreprise, ainsi que toutes les catégories moyennes tertiaires. On ne peut donc conclure à une prolétarianisation tertiaire et artisanale univoque. Dans l'attente des résultats de l'analyse détaillée par commune, la question reste ouverte de savoir si cette évolution plus complexe résulte d'un effet de moyenne entre communes se prolétarianisant et anciennes communes ouvrières ayant engagé un processus d'embourgeoisement (cf. supra) ou si c'est l'ensemble des communes qui évoluent ainsi.

De fait, la baisse des densité relatives de catégories supérieures s'observe surtout dans les départements de la deuxième couronne, y compris les Yvelines (presque tous les indices diminuent, sauf pour les professions libérales, et pour les professeurs et professions littéraires et scientifiques dans deux cas). Ceci manifeste une tendance à la "gentrification" de la partie centrale de la région urbaine relativement à sa périphérie, qui commence à toucher la Seine-Saint-Denis, au moins dans certaines communes. Tendance relative, cependant, car dans ces départements de la deuxième couronne, tous en forte croissance démographique, l'augmentation des effectifs des catégories supérieures est rapide, et plus rapide que celle des employés et des ouvriers.

Si l'on retrouve donc clairement, dans la période 1982-90, la tendance à l'accentuation de l'écart entre les espaces les plus ouvriers et les espaces les plus bourgeois observée dans la période antérieure, du fait de l'embourgeoisement des espaces qui étaient déjà les plus bourgeois, il est moins certain que l'on observe, dans la majorité des espaces les plus ouvriers, la continuation de la tendance à la prolétarianisation. L'analyse de la transformation des structures à un niveau spatial plus fin s'impose donc pour comprendre si l'on observe dans une partie des communes, ou si l'on observe plutôt une diffusion à la grande majorité des espaces de la région de la tendance au renforcement absolu et relatif du poids des catégories supérieures et, dans une moindre mesure, intermédiaires.

### **III. 2. L'évolution moyenne des types socioprofessionnels**

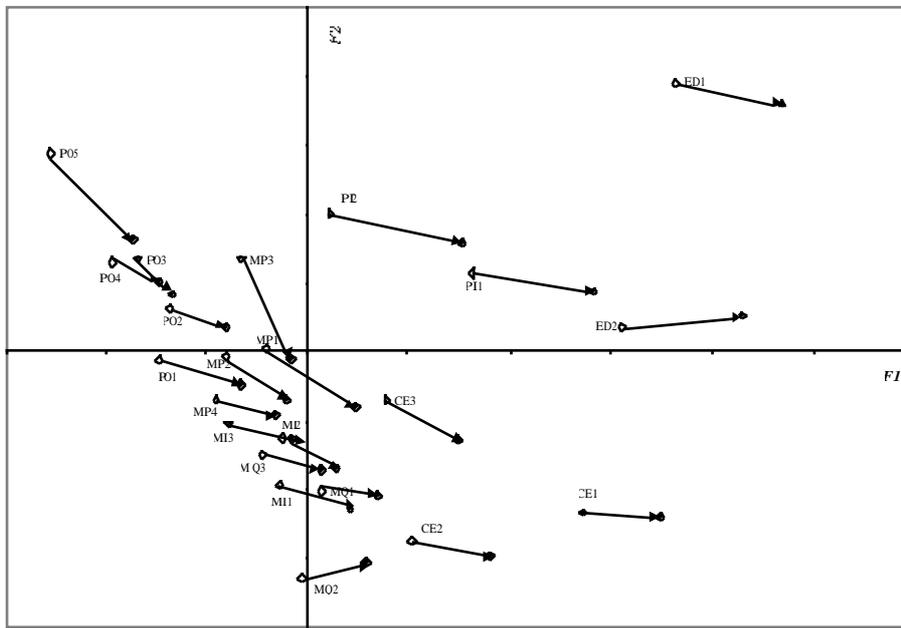
Un moyen d'analyser l'évolution de la structure socioprofessionnelle des communes consiste à examiner comment se transforme le profil des types définis précédemment en fonction de leur similitude de profil en 1982.

Pour effectuer cela de façon synthétique, on a simplement projeté les types de communes, caractérisés par leur profil socioprofessionnel en 1990, en éléments supplémentaires dans l'espace de la première analyse factorielle effectuée pour définir la typologie de 1982. Le graphique ci-après montre le déplacement des types sur le premier plan factoriel. Les flèches matérialisent le déplacement pour chaque type entre 1982 et 1990. Les axes correspondent aux deux premiers facteurs de l'analyse des correspondances, lesquels ont été interprétés respectivement comme défini l'opposition de classe traditionnelle entre les catégories supérieures d'un côté (cadres et professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise) et les ouvriers de l'autre, pour le premier, et une opposition entre, d'un côté,

un mélange de catégories supérieures plutôt intellectuelles et de catégories populaires peu qualifiées, et de l'autre, les catégories qualifiées des entreprises et les femmes employées civiles et agents de service de la fonction publique, pour le second.

Le premier résultat d'ensemble qui ressort du graphique est net et convergent avec l'analyse au niveau géographique supérieur des départements: tous les types voient leur projection se déplacer vers la droite, c'est-à-dire vers les statuts plus élevés, ce qui correspond à l'évolution d'ensemble de la structure sociale. On ne trouve aucune exception, aucun type qui évoluerait en sens inverse, vers les statuts plus populaires.

**Graphique 27 :**  
**DÉPLACEMENT DES TYPES ENTRE 1982 ET 1990**  
**SUR LE PREMIER PLAN FACTORIEL DE L'AFI 1982**



Le deuxième résultat est lui aussi convergent avec l'analyse par départements, bien qu'il soit moins net : c'est la tendance à l'augmentation des écarts entre types de statuts extrêmes. Les déplacements les plus forts vers les statuts les plus élevés (droite du graphique) sont plutôt le fait des types de statut élevé en 1982, alors que les types les plus populaires sont plutôt parmi ceux dont le déplacement est le plus faible.

Toutefois, ceci ne se vérifie pas dans tous les cas. D'une part, les progressions statutaires les plus fortes ne concernent pas tous les types supérieurs, mais surtout les trois types qui sont essentiellement parisiens (ED1, ED2 et PI1) alors que les trois types des *espaces des cadres d'entreprise*, qui sont surtout banlieusards, ne progressent que moyennement. D'autre part, on note parmi les progressions les plus fortes trois types non supérieurs. Le premier est le type PI2, *espaces tertiaires intellectuels moyens*, qui a la plus forte progression sur le premier facteur, ce qui confirme le caractère spécifiquement parisien de la plus forte progression vers les statuts supérieurs. Le deuxième est le type PO5, qui était le type le plus ouvrier et le plus extrême sur la gauche du graphique ; ce type était au contraire le type le plus périphérique des espaces ouvriers. Le troisième est le type MP1, qui appartient aux *espaces des classes moyennes et populaires* et dont les unités appartiennent à tous les départements, y compris un quartier de Paris et cinq communes des Hauts-de-Seine.

Le troisième résultat est que les déplacements sur le second facteur, qui sont en général de faible amplitude, se font essentiellement vers le bas, c'est-à-dire dans le sens du renforcement du poids des catégories qualifiées des entreprises. Il n'y a que deux exceptions, ED2 et MQ2, avec des écarts positifs faibles. D'une manière générale, le déplacement des types supérieurs et parisiens est faible, et les plus fortes progressions sont pour des types qui regroupent surtout des communes de la deuxième couronne (CE3, MP2, MP3, PO5) à l'exception de MP1, plus mélangé.

Si cette analyse tend à confirmer, tout en la nuancant, l'analyse plus sommaire menée au niveau des départements, on ne peut cependant pas en conclure encore à l'absence de bipolarisation sociale, car rien ne prouve que les évolutions soient homogènes pour l'ensemble des communes appartenant à un type donné.

On ne peut, non plus, conclure que les indicateurs de changement retenus jusqu'ici (poids des ouvriers et des cadres, ou position sur les deux premiers facteurs de l'analyse en composantes principale pour 1982) sont les plus adéquats pour décrire les changements intervenus : il se pourrait en effet que ces changements aient affecté des catégories, ou entraîné des variations de profil, qui n'étaient pas correctement décrits par ces indicateurs.

C'est pourquoi on a construit, pour pousser plus loin l'analyse, une typologie des communes en fonction précisément des changements de profil intervenus au cours de la dernière période intercensitaire, qu'on va présenter maintenant.

### **III. 3. Typologie des évolutions 1982-90**

#### **III. 3. 1. Méthode de construction de la typologie**

Pour la description des changements des structures socio-spatiales, on a utilisé la distribution de la population active des communes urbaines de la région Ile de France, et des 80 quartiers de Paris, selon la catégorie socioprofessionnelle des actifs en 31 postes. Compte tenu du taux de sondage des deux recensements, il nous a paru trop risqué d'utiliser des catégories plus fines, (distinguer hommes et femmes par exemple comme nous l'avons fait pour la typologie 1982) comme d'inclure les communes rurales dans l'analyse. On a également écarté des variables actives les CS présentant des effectifs particulièrement faibles dans la plupart des communes urbaines: les trois catégories d'agriculteurs, les ouvriers agricoles, les membres du clergé et religieux.

Comment comparer les tableaux représentant ces distributions aux deux dates?

Travailler sur le tableau des différences, c'est à dire des variations en effectifs de chaque unité aurait pour inconvénient de faire disparaître la possibilité de référer ces variations aux effectifs de départ de chaque catégorie; ainsi, une grosse commune ou une petite peuvent avoir les mêmes chiffres de variation d'effectifs, mais ceux-ci représentent des modifications éventuellement très différentes de la structure de chacune, compte tenu de la distribution initiale des CS.

Utiliser les variations relatives des catégories pose problème du fait, entre autres, que nombre d'unités ont perdu de la population: deux unités ayant des profils semblables et des évolutions homothétiques, mais l'une à la hausse et l'autre à la baisse, auraient des profils de variation relative très différents.

On a donc préféré comparer les tableaux des profils: on a construit, pour chaque recensement, le tableau des poids relatifs (en %) de chaque CS dans chaque unité, et on fait la différence. Autrement dit, chaque ligne du tableau final est constituée par la différence, pour l'unité considérée, des pourcentages respectifs de chaque CS dans la population active totale de l'unité aux deux dates.

On opère sur ce tableau une analyse en composantes principale, permettant de dégager les grandes lignes des évolutions selon les variations de % des CS, puis on opère une classification ascendante

hiérarchique (CAH) sur le tableau des valeurs selon les principaux facteurs, afin d'élaborer une typologie des unités spatiales (cf. en annexe la méthode de construction de cette typologie).

### **III. 3. 2. L'analyse en composantes principales**

Le premier facteur de cette analyse portant sur l'ensemble des communes urbaines de la région caractérisées par leurs variations de profil socioprofessionnel, ne représente que 8,07% de la variance totale, le second 7,39%, le troisième 6,35%. Il faut aller jusqu'au 9e facteur pour trouver plus de 50% de variance cumulée (cf. histogramme en annexe).

Le tableau en annexe donne les résultats de l'ACP pour les 3 premiers facteurs, selon les variables actives.

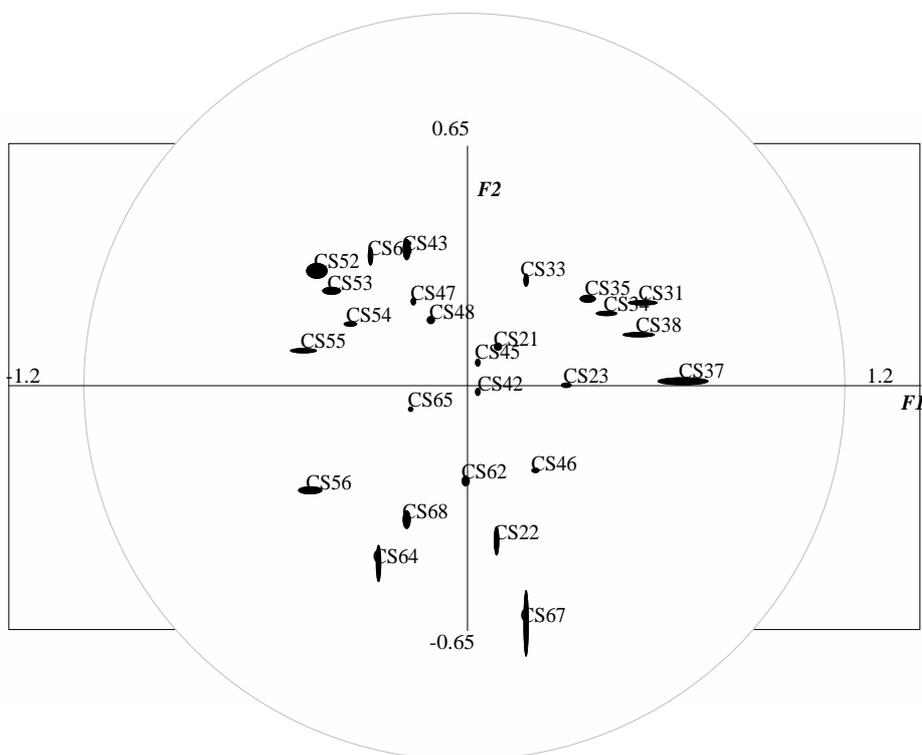
Les résultats pour le premier facteur montrent une opposition entre deux groupes de CS quant à leurs différences de profil:

La plus forte contribution à la formation du premier facteur vient de cinq CS, qui appartiennent toutes au groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures: en ordre décroissant de contribution, CS37 (Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise), CS31 (Professions libérales), CS38 (Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise), CS34 (Professeurs, professions scientifiques) et CS35 (Professions de l'information, des arts et du spectacle). Viennent ensuite les Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus, CS23, mais avec déjà une contribution peu significative (inférieure à la moyenne qui est de 0,038), suivis de CS46 (Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises) et de la dernière des catégories supérieures, CS33 (Cadres de la fonction publique).

A l'opposé, avec des corrélations significatives mais de signe opposé, et des contributions moins fortes, on trouve les cinq catégories d'employés: dans l'ordre des contributions décroissantes, CS55 (Employés de commerce), CS56 (Personnels des services directs aux particuliers), CS52 (Employés civils et agents de service de la fonction publique), CS53 (Policiers et militaires) et CS54 (Employés administratifs d'entreprise). Suivent, avec des contributions inférieures à la moyenne, deux catégories d'ouvriers: CS63 (Ouvriers qualifiés de type artisanal) et CS64 (Chauffeurs). Deux autres catégories d'ouvriers ont des corrélations de même signe, avec une contribution nettement plus faible: CS68 (Ouvriers non qualifiés de type artisanal) et CS65

(Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage etc.). Une catégorie a une corrélation et une contribution presque nulle (CS62: Ouvriers qualifiés de type industriel). Une seule catégorie ouvrière a une corrélation positive, avec une contribution assez faible (63: Ouvriers qualifiés de type artisanal).

**Graphique 28 : CHANGEMENTS DE PROFIL  
SOCIOPROFESSIONNEL  
PROJECTION DES VARIABLES  
SUR LE PREMIER PLAN FACTORIEL DE L'ACP**



(Les symboles sont des ovales dont les diamètres sont proportionnels aux contributions à chacun des facteurs)

Le second facteur est plus dissymétrique. La plus forte contribution vient d'un groupe de cinq catégories, dont trois catégories ouvrières: CS67, CS64, CS68, CS22 (Commerçants et assimilés), et CS56. Suivent une autre catégorie ouvrière, CS62, et une catégorie des professions intermédiaires, CS46. A l'opposé, avec une contribution moins forte, on trouve une autre catégorie des professions intermédiaires, CS43 (Professions intermédiaires de la santé et du travail social), une catégorie ouvrière (CS63), une catégorie

d'employés, CS52, et une catégorie supérieure, CS33. Suivent une autre catégorie d'employés, CS53, une catégorie supérieure, CS35, une catégorie intermédiaire, CS47 (Techniciens), et deux autres catégories supérieures, CS31 et CS34.

Le troisième facteur est plutôt symétrique et oppose deux groupes: CS33, CS62, CS48, CS67, CS68, suivies de CS55, CS64 et CS54, d'un côté; de l'autre, CS46, CS42, CS22, CS47, CS56, suivies de CS43 et CS65.

### **III. 3.3. Interprétation des résultats de l'ACP**

Un premier résultat notable est la relativement faible part de variance dont rendent compte les premiers facteurs: cela signifie que les évolutions de la structure socioprofessionnelle sont assez dispersées, loin d'être très fortement dominées par un schéma unique d'évolution (dualisation, par exemple). A titre de comparaison, l'analyse des correspondances sur le profil socioprofessionnel des mêmes communes d'Île-de-France en 1982 fait ressortir un premier facteur rendant compte de 46% de la variance totale, les trois premiers facteurs dépassant les 66%, bien que le nombre des variables soit le double puisqu'on y a distingué hommes et femmes. Autrement dit, la division sociale de l'espace est beaucoup plus marquée en structure qu'en évolution.

Le premier facteur peut être interprété schématiquement comme l'opposition entre la croissance des catégories supérieures et celle d'un ensemble de catégories populaires. A première vue, cette bipolarisation des évolutions est semblable à celle qui caractérise la structure socioprofessionnelle. Mais elle présente en fait quelques différences notables. D'une part, les catégories supérieures qui polarisent le plus les évolutions sont principalement les catégories liées aux entreprises et au secteur privé, et sensiblement moins celles liées au secteur public. D'autre part, les catégories qui leur sont opposées en évolution ne sont pas les catégories ouvrières, caractéristiques de l'opposition en structure, mais ce qu'on peut appeler le prolétariat tertiaire, les employés, au premier rang desquels on trouve les Personnels des services directs aux particuliers et les Employés de commerces, les deux catégories aux statuts les plus précaires et aux rémunérations les plus faibles.

Le trait le plus marqué de l'évolution de la structure sociale est donc un mouvement, modéré, de bipolarisation avec croissance de la part des catégories supérieures surtout "privées", d'un côté, et du prolétariat tertiaire de l'autre.

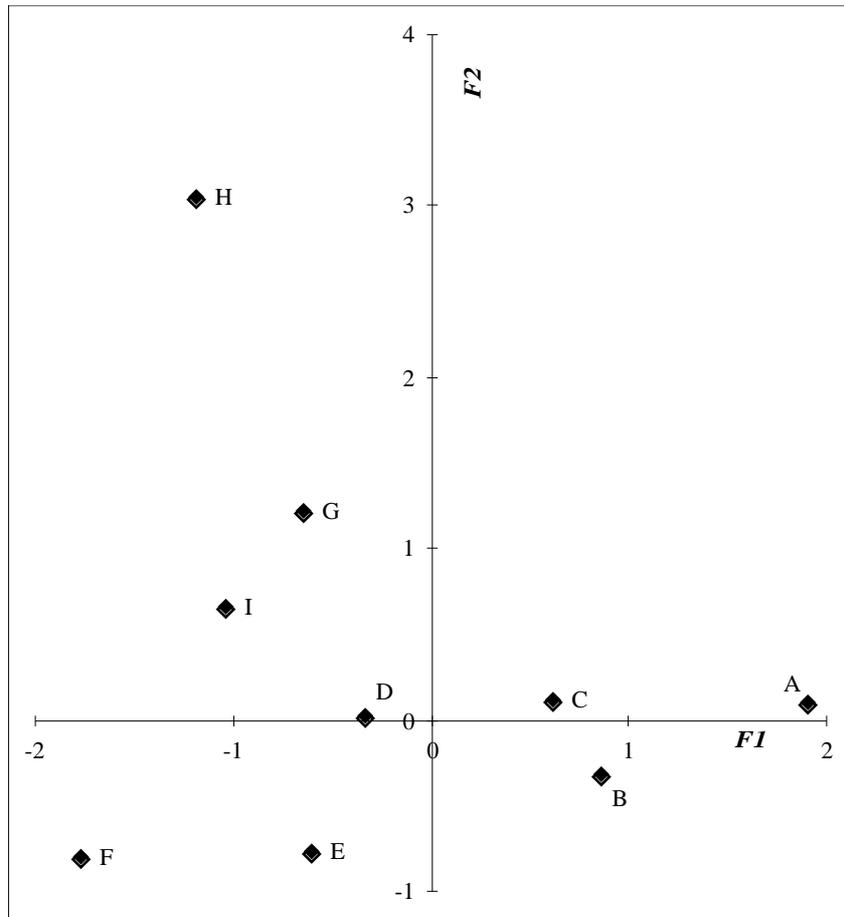
Le second facteur rend compte d'une part de variance seulement un peu inférieure à celle du premier. L'évolution la plus marquante qu'il résume concerne les catégories ouvrières (sauf une) qui s'opposent à un mélange de catégories moyennes surtout tertiaires et "à statut" (Professions intermédiaires de la santé et du travail social, Employés civils et agents de service de la fonction publique, dans une moindre mesure Policiers et militaires) auxquelles s'ajoutent les Ouvriers qualifiés de type artisanal, qui se distinguent ainsi des autres ouvriers, en particulier ceux de type industriel. On retrouve donc un phénomène de polarisation impliquant les catégories ouvrières, mais qui ne vient qu'en second rang par rapport à la bipolarisation précédente, et qui n'oppose pas les ouvriers aux catégories supérieures mais plutôt à des catégories moyennes.

La part de variance expliquée baisse plus sensiblement pour le troisième facteur. Les catégories qui contribuent le plus à le définir regroupent d'un côté les cadres de la fonction publique, trois catégories liées au travail industriel (ouvriers qualifiés et non qualifiés de type industriel et techniciens) et les ouvriers non qualifiés de type artisanal; de l'autre les professions intermédiaires tertiaires et les commerçants. C'est donc plutôt une opposition entre travail industriel et travail tertiaire plutôt qualifié, avec cependant cette proximité curieuse des cadres de la fonction publique et du travail industriel.

### **III. 3. 4. La typologie des évolutions des profil**

Pour construire une typologie des communes et quartiers en fonction de l'évolution de leur profil socioprofessionnel, on a procédé à une Classification ascendante hiérarchique (CAH). Celle-ci a été conduite sur les valeurs des unités spatiales pour les 9 premiers facteurs de l'ACP, lesquels rendent compte d'un peu plus de 50% de la variance totale. On trouvera en annexe la présentation détaillée de la méthode de construction utilisée.

**Graphique 29 : PROJECTION DES TYPES SUR LE PREMIER PLAN FACTORIEL DE L'ACP**



Les six premiers types, de A à F, sont les plus homogènes. Ce sont aussi ceux qui rassemblent le plus d'unités, respectivement 95, 87, 62, 135, 149 et 30. Les types G (24 unités), H (26 unités) et I (57 unités) sont plus hétérogènes. Du type A au type F, on a une distorsion progressive du profil moyen, de la modulation la plus favorable aux catégories supérieures (type A) à la modulation la plus favorable symétriquement aux catégories populaires (type F), qui correspond à la hiérarchie de ces types sur le premier facteur de l'ACP (cf. graphique ci-dessous). Par contre, les types G, H et I s'écartent de cette gradation assez continue, en s'opposant surtout aux types E et F.

**Tableau 14: PROFIL MOYEN EN ÉVOLUTION  
DES 9 TYPES**

<b>Types</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F</b>	<b>G</b>	<b>H</b>	<b>I</b>	<b>Total</b>
<b>CS21</b>	-0,6%	-0,5%	-0,5%	-0,1%	-0,1%	-1,0%	-2,6%	0,6%	-0,3%	-0,4%
<b>CS22</b>	-0,3%	-0,2%	-0,9%	0,0%	-0,2%	-0,6%	0,0%	-0,8%	-2,0%	-0,4%
<b>CS23</b>	0,5%	0,4%	0,7%	0,1%	0,2%	0,8%	0,7%	0,2%	0,5%	0,4%
<b>Patrons</b>	-0,4%	-0,3%	-0,6%	-0,1%	-0,1%	-0,8%	-2,0%	0,0%	-1,7%	-0,4%
<b>CS31</b>	0,8%	0,4%	0,6%	0,2%	0,1%	-0,1%	0,2%	0,7%	0,1%	0,3%
<b>CS33</b>	0,4%	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,2%
<b>CS34</b>	1,2%	0,8%	0,6%	0,6%	0,4%	0,1%	1,3%	0,4%	0,0%	0,6%
<b>CS35</b>	1,3%	0,2%	0,3%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	0,6%	0,0%	0,4%
<b>CS37</b>	3,7%	2,4%	-0,4%	1,0%	0,1%	-1,5%	1,4%	0,5%	0,9%	1,1%
<b>CS38</b>	2,1%	2,2%	2,8%	0,9%	0,8%	0,1%	1,3%	2,2%	0,2%	1,4%
<b>Cad. sup.</b>	9,5%	6,3%	3,9%	3,2%	1,5%	-1,1%	4,3%	4,7%	1,6%	4,0%
<b>CS42</b>	-0,3%	-0,4%	0,6%	0,1%	-0,3%	-1,3%	-0,8%	-0,5%	0,0%	-0,2%
<b>CS43</b>	0,2%	0,1%	0,9%	0,5%	0,1%	0,3%	1,0%	0,7%	0,8%	0,4%
<b>CS45</b>	0,2%	0,7%	0,4%	0,6%	0,4%	-0,1%	1,0%	0,4%	0,3%	0,5%
<b>CS46</b>	2,0%	2,1%	3,4%	2,3%	1,5%	1,7%	1,7%	1,6%	1,0%	2,0%
<b>CS47</b>	-0,3%	-0,4%	-0,2%	-0,1%	-0,5%	-1,7%	-0,8%	-0,3%	0,6%	-0,3%
<b>CS48</b>	-0,2%	-0,4%	-0,3%	-0,2%	-0,4%	0,6%	0,4%	-0,6%	-0,2%	-0,2%
<b>Pr. inter.</b>	1,6%	1,7%	4,8%	3,2%	0,9%	-0,5%	2,5%	1,5%	2,6%	2,1%
<b>CS52</b>	-0,9%	-1,4%	-0,1%	0,9%	-0,2%	2,7%	3,5%	2,6%	0,9%	0,2%
<b>CS53</b>	0,0%	-0,4%	0,2%	0,2%	0,1%	0,7%	0,7%	0,7%	0,4%	0,1%
<b>CS54</b>	-5,1%	-2,0%	-1,7%	-4,2%	-2,9%	-2,3%	-2,3%	-0,4%	2,6%	-2,6%
<b>CS55</b>	-0,2%	0,1%	-0,4%	0,2%	0,5%	0,7%	0,4%	1,3%	-0,4%	0,2%
<b>CS56</b>	-1,1%	0,0%	-1,1%	1,1%	1,0%	0,6%	0,1%	0,3%	0,2%	0,3%
<b>Empl.</b>	-7,3%	-3,6%	-3,2%	-1,7%	-1,5%	2,3%	2,4%	4,4%	3,7%	-1,8%
<b>CS62</b>	-0,5%	-1,1%	-1,6%	-1,3%	-0,4%	-1,3%	-3,3%	-2,5%	-0,1%	-1,0%
<b>CS63</b>	-0,8%	-0,5%	-1,1%	0,0%	0,1%	-0,1%	1,1%	3,6%	-1,5%	-0,2%
<b>CS64</b>	-0,1%	-0,1%	-0,5%	-0,1%	0,1%	0,9%	-0,5%	-0,9%	0,1%	-0,1%
<b>CS65</b>	-0,1%	-0,2%	0,2%	0,0%	0,1%	0,2%	-0,4%	0,4%	0,0%	0,0%
<b>CS67</b>	-1,4%	-1,3%	-0,1%	-2,1%	-0,2%	0,7%	-1,8%	-8,3%	-2,6%	-1,4%
<b>CS68</b>	-0,5%	-0,6%	-0,8%	-0,7%	-0,2%	0,4%	-1,1%	-1,1%	-0,8%	-0,5%
<b>Ouvriers</b>	-3,3%	-3,7%	-3,9%	-4,2%	-0,5%	0,8%	-6,0%	-8,8%	-4,9%	-3,2%

(Moyenne des différences de profil des communes et quartiers regroupés dans chaque type. On a totalisé les écarts par grande CS pour donner une image plus synthétique.

En toute rigueur, on ne devrait sommer que les écarts des profils moyens)

Le tableau ci-dessus donne le profil moyen en évolution de chaque type. Rappelons que l'évolution d'ensemble est favorable surtout aux catégories supérieures, puis moyennes, puis au "prolétariat tertiaire", et défavorable aux ouvriers et aux employés de bureau, comme on peut le voir, en résumé, par les écarts moyens sur l'ensemble des unités, dans la dernière colonne.

*Type A : Embourgeoisement maximum.*

Ce type est caractérisé par l'embourgeoisement le plus marqué, avec croissance des catégories supérieures et décroissance des catégories populaires. Toutes les catégories des cadres et professions intellectuelles supérieures croissent nettement plus que la moyenne, quatre sur six y ont leur croissance la plus forte (en rang d'écart décroissant à la moyenne: CS35 - professions de l'information, des arts et du spectacle; CS37 - cadres administratifs et commerciaux d'entreprise; CS33 - cadres de la fonction publique; CS31 - professions libérales), une autre vient en seconde position par rapport aux autres types (CS34 - professeurs et professions scientifiques).

La dernière catégorie supérieure, CS38 - ingénieurs, cadres techniques d'entreprise, a aussi une croissance très supérieure à la moyenne, mais trois autres types ont une croissance encore plus forte. C'est très nettement dans ce type que la progression d'ensemble des catégories supérieures est la plus forte (total des écarts moyens: 9,5%).

Les quatre catégories d'employés qui progressent en moyenne y décroissent, avec une ampleur qui place le type au premier rang dans un cas (CS54), au second dans deux (CS52 et CS53) et au troisième pour la dernière (CS55). Celle qui décroît en moyenne (CS54 - employés administratifs d'entreprise) y connaît son plus fort recul. Au total, c'est le plus fort recul de la catégorie des employés (total des écarts moyens: -7,3%).

Trois catégories d'ouvriers sur six y reculent plus qu'en moyenne, mais le recul total des ouvriers est assez proche de la moyenne (total des écarts moyens: -3,3%).

Parmi les professions intermédiaires, les instituteurs (CS42) y reculent plus qu'en moyenne, deux autres catégories progressent nettement moins que la moyenne. L'ensemble des professions progressent un peu moins que la moyenne (total des écarts moyens: 1,6%).

Quant aux indépendants, les artisans (CS21) reculent plus qu'en moyenne, et les chefs d'entreprise de 10 salariés et plus (CS23) progressent plus qu'en moyenne.

Pour compléter la description des types, on a également calculé le total des effectifs de chaque grande CS dans chaque type, le total de leurs variations, et leur variation relative entre 1982 et 1990.

Pour le type A, on remarque tout d'abord son poids démographique: il regroupe 20% de la population active totale en 1990. Par contre, sa dynamique démographique est faible: cette

population active n'y a augmenté dans la période intercensitaire que de 2%, contre 8,6% pour l'ensemble de la région.

Plus du tiers des cadres de la région résident dans ce type en 1990. Et le tiers de la croissance des effectifs des cadres s'y est concentré entre 1982 et 1990.

Seules les professions intermédiaires y ont vu également leurs effectifs augmenter, mais plus modestement. Toutes les autres CS ont reculé, le plus fort recul étant celui des employés.

Le type A regroupe 95 unités spatiales (sur les 80 quartiers parisiens et 585 communes urbaines de banlieue, soit 665 unités au total). Le tableau suivant croisant types et départements montre que 64 de ces unités sont des quartiers parisiens, les 31 autres étant dispersées entre les départements périphériques à l'exclusion de la Seine Saint Denis, principalement la Seine et Marne (10) et les Hauts de Seine (9).

*Type B: Embourgeoisement fort.*

Ce type ressemble au type A, en plus atténué: moindre progression des catégories supérieures qui croissent cependant nettement plus que la moyenne, sauf une (CS35), avec le deuxième rang pour la progression totale de l'ensemble; plus fort recul de deux catégories d'employés (CS52 - employés civils, agents de service de la fonction publique et CS53 - policiers et militaires); recul de toutes les catégories ouvrières, avec deux seuls cas d'écart nettement supérieur à la moyenne (CS63 et CS65); instituteurs, techniciens et contremaîtres reculent aussi plus qu'en moyenne. Par contre, deux catégories intermédiaires progressent un peu plus qu'en moyenne (CS45 et C46: professions intermédiaires administrative et commerciales).

Le type B regroupe 13% de la population active totale, et sa dynamique démographique a été juste un peu inférieure à la moyenne. L'évolution des effectifs, comme celle des profils, est semblable à celle du type A, en moins accentué: la croissance la plus forte est celle des cadres, suivis des professions intermédiaires. Notons que le taux de croissance des effectifs des cadres est même légèrement supérieur à celui du type A (41% contre 40%); la variation en profil y est moins marquée parce que le recul des autres catégories étant plus faible en effectifs, et la progression des professions intermédiaires plus forte relativement, le poids relatif des cadres y progresse moins vite.

Les autres CS régressent, sauf les patrons qui progressent très légèrement. Par contre, le plus fort recul est ici celui des ouvriers.

Ce type regroupe 87 unités, assez dispersées entre tous les départements à l'exclusion de la Seine Saint Denis (une seule unité). Les départements qui en comptent le plus appartiennent à la grande couronne: Yvelines (21) et Essonne (19).

**Tableau 15: DISTRIBUTION DES CS ET DE LEURS VARIATIONS - TYPES A à F**

<b>ΔCSP</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Agriculteurs	-180	-304	-212	-792	-804	-28
Patrons	-88	898	842	1738	4654	767
Cadres & p. intel. sup.	99012	55040	9120	63472	44505	3688
Prof. intermédiaires	22088	22926	10032	53600	48744	6021
Employés	-68560	-12028	3076	-1106	26028	9013
Ouvriers	-31369	-16649	-665	-38175	26202	5212
<b>Total</b>	<b>20903</b>	<b>49883</b>	<b>22193</b>	<b>78737</b>	<b>149329</b>	<b>24673</b>

<b>CSP90</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Agriculteurs	628	652	776	984	1292	248
Patrons	81764	42446	10646	78818	69450	3471
Cadres & p. intel. sup.	347600	187860	34116	208008	186801	10264
Prof. intermédiaires	231244	167382	39608	336352	321212	15689
Employés	270856	193228	41984	486426	483132	20485
Ouvriers	144579	112023	29387	402049	391894	16276
<b>Total</b>	<b>1076671</b>	<b>703591</b>	<b>156517</b>	<b>1512637</b>	<b>1453781</b>	<b>66433</b>

<b>Δ% CSP82-90</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Agriculteurs	-22,3%	-31,8%	-21,5%	-44,6%	-38,4%	-10,1%
Patrons	-0,1%	2,2%	8,6%	2,3%	7,2%	28,4%
Cadres & p. intel. sup.	39,8%	41,4%	36,5%	43,9%	31,3%	56,1%
Prof. intermédiaires	10,6%	15,9%	33,9%	19,0%	17,9%	62,3%
Employés	-20,2%	-5,9%	7,9%	-0,2%	5,7%	78,6%
Ouvriers	-17,8%	-12,9%	-2,2%	-8,7%	7,2%	47,1%
<b>Total</b>	<b>2,0%</b>	<b>7,6%</b>	<b>16,5%</b>	<b>5,5%</b>	<b>11,4%</b>	<b>59,1%</b>

<b>CSP90</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Agriculteurs	5,0%	5,2%	6,1%	7,8%	10,2%	2,0%
Patrons	26,1%	13,6%	3,4%	25,2%	22,2%	1,1%
Cadres & p. intel. sup.	34,1%	18,4%	3,3%	20,4%	18,3%	1,0%
Prof. intermédiaires	19,5%	14,1%	3,3%	28,4%	27,1%	1,3%
Employés	17,1%	12,2%	2,6%	30,7%	30,4%	1,3%
Ouvriers	12,2%	9,5%	2,5%	34,0%	33,1%	1,4%
<b>Total</b>	<b>20,3%</b>	<b>13,3%</b>	<b>3,0%</b>	<b>28,5%</b>	<b>27,4%</b>	<b>1,3%</b>

*Type C: Renforcement des classes moyennes.*

Deux catégories supérieures seulement y progressent plus que la moyenne, CS31 et CS38, desquelles on peut rapprocher les chefs d'entreprise, CS23. Par contre, les autres catégories supérieures ont une progression très inférieure à la moyenne, et l'une recule (CS37). L'ensemble des catégories supérieures évolue à peu près comme la moyenne.

**Tableau 16: DISTRIBUTION DES TYPES SELON LES DÉPARTEMENTS**

TYPES	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
A	64	10	4	2	9	0	3	3	<b>95</b>
B	9	8	21	19	8	1	10	11	<b>87</b>
C	0	16	19	12	0	1	0	14	<b>62</b>
D	7	23	28	12	15	21	13	16	<b>135</b>
E	0	33	20	36	4	16	17	23	<b>149</b>
F	0	16	4	6	0	0	1	3	<b>30</b>
G	0	9	6	4	0	1	1	3	<b>24</b>
H	0	10	10	2	0	0	0	4	<b>26</b>
I	0	17	10	18	0	0	2	10	<b>57</b>
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>142</b>	<b>122</b>	<b>111</b>	<b>36</b>	<b>40</b>	<b>47</b>	<b>87</b>	<b>665</b>

(Nombre d'unités spatiales, communes ou quartiers parisiens, par type et département)

Ce type connaît les plus fortes progressions pour deux professions intermédiaires, CS42 et CS46 et vient en second rang pour une troisième (CS43). C'est la plus forte progression d'ensemble pour le groupe des professions intermédiaires (total des écarts moyens: 4,8%), elle y est plus forte que celle des catégories supérieures.

Par contre, les personnels des services directs aux particuliers, CS56, y connaissent leur plus fort recul, et les employés de commerce, CS55, leur second plus fort recul. Au total, les employés reculent presque autant que dans le type B.

Quatre catégories d'ouvriers sur sept reculent plus que la moyenne. Mais une catégorie progresse, CS65. L'ensemble recule un peu plus que la moyenne.

C'est donc un type qu'on peut considérer comme caractérisé principalement par le net renforcement du poids des professions intermédiaires, allié à la progression moyenne des catégories supérieures, surtout "privées" (chefs d'entreprises, professions libérales, ingénieurs) et au recul des catégories populaires.

Le type C compte 3% seulement de la population active totale, mais il a connu une forte dynamique démographique, double de la moyenne (16,5%).

En effectifs, la progression des professions intermédiaires y est légèrement supérieure à celle des cadres. Les employés, puis les patrons, progressent un peu. Les ouvriers reculent.

Ce type compte 62 unités, qui se trouvent exclusivement dans les départements de la deuxième couronne, à l'exception d'une unité en Seine Saint Denis.

*Type D: Tertiarisation moyennement qualifiée*

Les catégories dont le poids progresse nettement plus qu'en moyenne sont les quatre premières catégories, "tertiaires", des professions intermédiaires, dont les instituteurs (CS42) dont le poids recule en moyenne, toutes les catégories d'employés, sauf les employés administratifs d'entreprise, et particulièrement les personnels des services directs aux particuliers qui y ont leur écart positif le plus fort. Parmi les catégories dont le poids recule en moyenne, celui des commerçants progresse légèrement, et artisans et techniciens reculent moins qu'en moyenne. Toutes les catégories supérieures progressent moins que la moyenne, et toutes les catégories ouvrières sauf une reculent plus que la moyenne.

On peut donc résumer les caractéristiques de ce type comme une modulation de l'évolution d'ensemble dans le sens d'un renforcement de la tertiarisation moyennement qualifiée, avec cependant un accent du côté de la prolétarisation tertiaire. C'est d'ailleurs le plus proche de l'origine sur le graphique projetant les types sur le premier plan factoriel de l'ACP (cf. infra).

Le type D est le plus important numériquement, avec 28,5% de la population active totale. Par contre, sa dynamique démographique est une des plus faibles, avec 5,5% seulement de croissance pour la période intercensitaire.

Si la population active totale est le double de celle du type B, les variations absolues en effectifs sont assez proches de celles du type B, avec une progression forte des cadres, puis des professions intermédiaires, une faible progression des patrons et un recul des autres CS. A la différence du type B cependant, le recul des employés est faible. On constate d'ailleurs que le profil des variations relatives est celui qui est le plus proche du profil moyen.

Ce type regroupe 135 unités, dispersées sur tous les départements.

*Type E: Prolétarisation relative*

Ce type représente, par rapport au type A, une modulation symétrique de l'évolution moyenne: toutes les catégories supérieures ont une progression sensiblement inférieure à la moyenne, et l'ensemble marque une faible progression totale, 1,5%.

Deux catégories intermédiaires qui progressent dans l'ensemble progressent moins que la moyenne dans ce type (CS43 et CS46), et trois de celles qui reculent y reculent plus qu'en moyenne, les instituteurs (CS42), les techniciens (CS47) et les contremaîtres (CS48). Au total, les professions intermédiaires progressent à peine (0,9%).

Les deux catégories d'employés les plus modestes - CS55 et CS56 - progressent nettement plus que la moyenne. Le total ne recule que légèrement.

Quant aux catégories ouvrières, qui toutes reculent en moyenne, les trois catégories qualifiées progressent (CS63, ouvriers qualifiés de type artisanal, CS64, chauffeurs, CS65, ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport), la quatrième, les ouvriers qualifiés de type industriel (CS62) reculant moins que la moyenne, ce qui est aussi le cas des trois catégories d'ouvriers non qualifiés. Le total des écarts pour l'ensemble des catégories ouvrières est presque nul.

Si, en termes relatifs, on a donc clairement la modulation inverse de celle du type A par rapport à l'évolution d'ensemble, on ne saurait cependant parler que de prolétarisation relative pour qualifier ce type, puisque le poids des catégories supérieures progresse légèrement, de même que recule légèrement celui des employés et des ouvriers. En termes absolus, ce qui caractérise ce type, c'est plutôt la stabilité de son profil, puisque les écarts positifs ou négatifs sont faibles en valeur absolue pour toutes les grandes CS.

Le type E est le second en poids démographique, avec 27,4% de la population active totale. Sa dynamique démographique, sans être très forte, est sensiblement supérieure à la moyenne (11,4% contre 8,6%).

Les effectifs des cadres y ont le plus fort taux de croissance (31%), mais le second écart seulement en valeur absolue, derrière les professions intermédiaires. Ceci confirme encore qu'il ne s'agit pas

d'un cas de polarisation en faveur des catégories populaires et avec recul des catégories supérieures.

A la différence de tous les types précédents, employés et ouvriers ont de fortes progressions en effectifs, très semblables d'ailleurs. C'est dans ce type qu'on trouve les plus fortes progressions absolues pour ces deux catégories, qui régressent dans l'ensemble.

Ce type compte 149 unités, assez également réparties entre les départements à l'exception de Paris (aucun quartier) et des Hauts de Seine (4 communes).

#### *Type F: Prolétarisation absolue*

Ce type présente les mêmes traits généraux que le type E, en plus accentués. En fait, c'est un sous-type du précédent dans la construction de la typologie, qu'on a distingué à cause de ses caractéristiques extrêmes pour distinguer les cas de prolétarisation absolue des autres.

C'est le seul type où le poids de l'ensemble des catégories supérieures recule (-1%). Deux catégories voient leur poids reculer effectivement, les professions libérales et les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise. Trois catégories progressent nettement moins que la moyenne. Une seule progresse plus que la moyenne (cadres de la fonction publique).

On notera que si l'ensemble des patrons recule plus qu'en moyenne, les chefs d'entreprise ont leur écart positif le plus fort dans ce type.

C'est également le seul type où le poids de l'ensemble des professions intermédiaires recule (-0,5%). Parmi celles qui progressent dans l'ensemble, les professions intermédiaires de la fonction publique reculent, les deux autres progressant moins que la moyenne; sur les trois qui reculent, deux reculent nettement plus qu'en moyenne, les instituteurs et les techniciens qui y connaissent leur écart le plus fort; la seule évolution opposée concerne les contremaîtres dont le poids progresse, avec l'écart positif le plus marqué.

Les quatre catégories d'employés qui progressent y progressent plus qu'en moyenne, et celle qui recule, les employés administratifs d'entreprise, y recule moins qu'en moyenne. C'est le premier type que nous rencontrons où le poids de l'ensemble des employés progresse.

Quant aux ouvriers, quatre catégories d'ouvriers progressent, mais les ouvriers qualifiés de type industriel reculent plus qu'en

moyenne. Au total, c'est le seul type où le poids des ouvriers progresse légèrement.

C'est donc le seul type pour lequel on puisse parler de prolétarisation absolue, celle-ci étant cependant modérée, et plus tertiaire qu'industrielle ou ouvrière cependant. C'est de ce fait le premier type que nous rencontrons qui s'écarte nettement de l'évolution d'ensemble, en présentant un profil d'écart inversé.

Le poids démographique de ce type est cependant très faible, puisqu'il ne regroupe que 1,3% de la population active totale. Mais sa dynamique démographique est, à la différence du précédent, très forte, 59%.

Quant aux évolutions en effectifs, c'est le premier où la croissance des cadres (qui ne régressent donc pas en chiffre absolu, même dans ce type où l'évolution est la plus polarisée en leur défaveur) est inférieure non seulement à celle des professions intermédiaires, comme dans le précédent, mais même à celle des employés et des ouvriers. C'est la croissance des employés qui est la plus forte. Et c'est dans ce type qu'on trouve la seconde plus forte croissance absolue des effectifs ouvriers.

Ce type regroupe 30 communes de banlieue, presque exclusivement dans les départements de la seconde couronne, et principalement en Seine et Marne (16).

Les trois types suivants ont un point commun qui les différencie fortement de l'évolution moyenne et explique leur position très excentrée sur le premier plan factoriel - la forte croissance du poids des employés - alors que pour les autres catégories ils ne s'écartent pas spectaculairement du profil moyen.

#### *Type G. Tertiarisation publique*

Avec ce type, on retrouve une évolution positive, un peu supérieure à la moyenne, du poids des catégories supérieures et moyennes, et un recul de celui des ouvriers, avec des écarts d'ensemble qui le rapprochent des types C ou D. Par contre, il s'en distingue nettement par la progression des employés.

Dans le détail, on note que trois catégories supérieures ont un écart plus fort qu'en moyenne (CS33, CS34, CS37) mais il y a deux cas de recul (CS31, professions libérales, et surtout CS35, professions de l'information, des arts et du spectacle).

**Tableau 17: DISTRIBUTION DES CS ET DE LEURS VARIATIONS - TYPES G à I et Rural**

<b>ΔCSP</b>	<b>G</b>	<b>H</b>	<b>I</b>	<b>rural</b>
Agriculteurs	-76	-120	-288	-2696
Patrons	210	525	97	2632
Cadres & prof. intel. sup.	2192	1736	3448	10892
Professions intermédiaires	2140	2188	5824	12956
Employés	2278	4140	7472	10940
Ouvriers	-356	-88	1628	5126
<b>Total</b>	<b>6388</b>	<b>8381</b>	<b>18181</b>	<b>39850</b>

<b>CSP90</b>	<b>G</b>	<b>H</b>	<b>I</b>	<b>rural</b>
Agriculteurs	144	224	644	7028
Patrons	2110	2569	4853	16872
Cadres & prof. intel. sup.	4556	3576	9220	26876
Professions intermédiaires	6704	8120	16580	41720
Employés	8186	12644	22552	47312
Ouvriers	7040	13836	18404	48142
<b>Total</b>	<b>28740</b>	<b>40969</b>	<b>72253</b>	<b>187950</b>

<b>Δ% CSP82-90</b>	<b>G</b>	<b>H</b>	<b>I</b>	<b>rural</b>
Agriculteurs	-34,5%	-34,9%	-30,9%	-27,7%
Patrons	11,1%	25,7%	2,0%	18,5%
Cadres & prof. intel. sup.	92,7%	94,3%	59,7%	68,1%
Professions intermédiaires	46,9%	36,9%	54,1%	45,0%
Employés	38,6%	48,7%	49,5%	30,1%
Ouvriers	-4,8%	-0,6%	9,7%	11,9%
<b>Total</b>	<b>28,6%</b>	<b>25,7%</b>	<b>33,6%</b>	<b>26,9%</b>

<b>CSP90</b>	<b>G</b>	<b>H</b>	<b>I</b>	<b>rural</b>
Agriculteurs	1,1%	1,8%	5,1%	55,7%
Patrons	0,7%	0,8%	1,6%	5,4%
Cadres & prof. intel. sup.	0,4%	0,4%	0,9%	2,6%
Professions intermédiaires	0,6%	0,7%	1,4%	3,5%
Employés	0,5%	0,8%	1,4%	3,0%
Ouvriers	0,6%	1,2%	1,6%	4,1%
<b>Total</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,8%</b>	<b>1,4%</b>	<b>3,5%</b>

Pour les professions intermédiaires, on note le recul supérieur à la moyenne des instituteurs et des techniciens, mais la progression maximale des professions intermédiaires de la santé et du travail social

et des professions intermédiaires administratives de la fonction publique, et la progression des contremaîtres.

Deux catégories d'employés y connaissent leur progression la plus forte, les employés civils et agents de service de la fonction publique et les policiers et militaires. Les employés de commerce progressent aussi plus qu'en moyenne.

Toutes les catégories d'ouvriers reculent plus qu'en moyenne - c'est même le plus fort recul pour deux d'entre elles, les ouvriers qualifiés de type industriel et les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport - sauf les ouvriers qualifiés de type artisanal qui progressent.

Au total, on remarque que les catégories qui ont des forts écarts positifs à l'évolution moyenne sont toutes des catégories liées au secteur public (CS33 et 34, CS42, 43 et 45, CS52 et 53), ce qui justifie notre intitulé.

Le poids démographique de ce type est le plus faible de tous, avec 0,5%. Par contre, sa croissance démographique est forte (28,6%).

En effectifs, la progression absolue des cadres, des professions intermédiaires et des employés est du même ordre de grandeur, par contre les ouvriers reculent légèrement.

Ce type compte 24 communes de banlieue, presque exclusivement en seconde couronne.

#### *Type H. Progression des ingénieurs, des employés et de l'artisanat*

Il ressemble un peu au précédent du point de vue du profil général, mais avec des accentuations différentes.

Le poids des catégories supérieures progressent plus sensiblement, nettement plus qu'en moyenne (c'est le 3<sup>e</sup> écart positif après les types A et B) et c'est le cas de quatre d'entre elles, dont deux ont dans ce type leur deuxième écart moyen le plus fort (CS31, professions libérales, et surtout CS38, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise).

A l'inverse, le poids des professions intermédiaires progresse moins que la moyenne. Une seule catégorie intermédiaire progresse plus que la moyenne (CS43, professions intermédiaires de la santé et du travail social), mais deux reculent plus qu'en moyenne (instituteurs et contremaîtres).

Les employés connaissent dans ce type leur plus forte progression d'ensemble (total des écarts moyens: 4,4%). Trois catégories progressent nettement plus que la moyenne, dont deux qui ont leurs écarts les plus forts (employés de commerce et policiers et militaires).

A l'inverse, les ouvriers y ont leur recul d'ensemble le plus fort (total des écarts moyens: -8,8%). Cela est dû en premier lieu au recul le plus fort des ouvriers non qualifiés de type industriel, et secondairement à celui des ouvriers qualifiés de type industriel et non qualifiés de type artisanal. Mais deux catégories d'ouvriers progressent, les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport, et surtout les ouvriers qualifiés de type artisanal et qui y ont leur écart positif le plus marqué. On peut rapprocher d'ailleurs de leur cas celui des artisans (CS21), qui connaissent dans ce type leur seul cas de progression.

On résumera le profil de ce type par la croissance plus forte des catégories supérieures "privées", des employés et de l'artisanat.

Le poids démographique est à peine supérieur à celui du précédent (0,8%), la dynamique démographique y est presque aussi forte (25,7%).

Si la variation d'effectif des professions intermédiaires est du même ordre de grandeur que dans le type précédent, celle des cadres y est sensiblement inférieure, et celle des employés, la plus forte, y est près du double. Les ouvriers reculent légèrement.

Ce type compte 26 communes, toutes en seconde couronne.

#### *Type I. Croissance des classes moyennes et des employés de bureau*

A l'opposé du précédent, le poids des catégories supérieures progresse nettement moins que la moyenne (sauf pour les cadres de la fonction publique).

Les professions intermédiaires progressent plus que la moyenne (troisième écart sur l'ensemble des types), mais c'est dû uniquement à la croissance des techniciens (qui reculent partout ailleurs) et des professions intermédiaires de la santé et du travail social.

Les employés ont dans ce type leur progression d'ensemble la plus forte (alors qu'ils reculent en moyenne). Elle est due

principalement à celle des employés administratifs d'entreprise, pour lesquels c'est le seul type où leur poids augmente.

Le poids des ouvriers recule plus qu'en moyenne, mais les évolutions des différentes catégories sont assez disparates: les chauffeurs progressent, et les ouvriers qualifiés de type industriel se maintiennent mieux que partout ailleurs, alors que les ouvriers qualifiés de type artisanal ont leur plus fort recul, et que les deux catégories d'ouvriers non qualifiés reculent plus qu'en moyenne.

On a donc pour ce type une modulation de l'évolution générale au bénéfice des professions intermédiaires et des employés, et au détriment des catégories supérieures et des ouvriers, mais avec des disparités fortes à l'intérieur de ces grandes catégories.

Le poids démographique du type I est un peu plus fort que celui des précédents, du même ordre de grandeur que celui du type F (1,4%). La croissance démographique y est très forte, en second rang après le type F également.

Les valeurs des variations en effectif sont également assez proches de celles du type F, avec la plus forte pour les employés, suivis par les professions intermédiaires et les cadres. Par contre, les ouvriers ne viennent qu'en quatrième position, bien que leur évolution soit nettement positive, comme dans les types E et F seulement.

Le type compte 57 communes, pratiquement toutes dans la seconde couronne.

### III. 4. Évolution et structure: croisement des typologies

Pour comprendre vraiment la signification sociologique des évolutions synthétisées par cette typologie, il est en fait indispensable de la croiser avec la typologie construite précédemment et qui décrivait l'état de la division sociale de l'espace au début de la période étudiée, en 1982. En effet, deux communes dont la structure sociale connaîtrait une même évolution dans le sens de l'embourgeoisement, par exemple, peuvent être l'une de type bourgeois et l'autre de type populaire; leur évolution commune représenterait pour la première un écart croissant par rapport à la moyenne, et pour la seconde au contraire une réduction de sa spécificité.

**Tableau 18: DISTRIBUTION DES COMMUNES ET QUARTIERS DANS LES TYPOLOGIES EN STRUCTURE ET EN ÉVOLUTION**

Typo82	A	B	C	D	E	F	G	H	I	Total
ED1	19	3	1							23
ED2	11	7	1			1				20
CE1	5	6	9		9	3	1	1	2	36
CE2	5	7	5	10	6	3	2		1	39
CE3	1	11	5	3	3	2	3		4	32
PI1	23	5	1	1						30
PI2	13	2		3						18
MQ1	1	10	4	4	17	2			2	40
MQ2	2	2	4	5	11	4			1	29
MQ3	1	5	1	2	17				6	32
MI1	1	6	5	5	4	3	3	1	6	34
MI2		2	3	10	5	3		1	1	25
MI3	1	5	6	2	3	2	2	1	3	25
MP1	4	2	1	6	1	1		2		17
MP2	4		4	17	6	1	2	2	1	37
MP3	2		3	4	2	1	3	3	17	35
MP4	2	8		12	23					45
PO1		2	2	12	5	2	4	1		28
PO2				18	12				1	31
PO3		2	3	2	8			1	3	19
PO4		1	2	13	14		1		2	33
PO5		1	1	6	3	2	3	13	7	36
Total	95	87	61	135	149	30	24	26	57	664

(Nombre d'unités spatiales, communes ou quartiers parisiens)

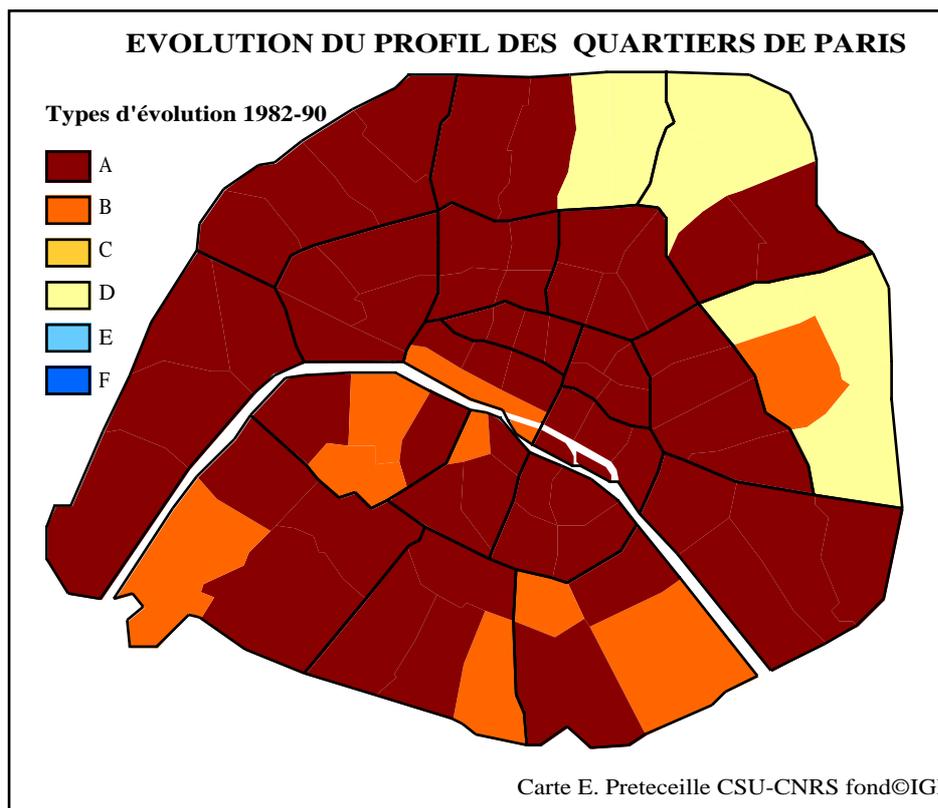
Le tableau ci-dessus donne le résultat de ce croisement pour les 664 unités présentes dans les deux typologies (une petite commune périurbaine est absente de la typologie en structure pour 1982).

On voit que l'évolution de type A, *Embourgeoisement maximum*, concerne très majoritairement des communes des types supérieurs : *espaces de l'élite dirigeante* (ED1 et ED2), et *espaces tertiaires intellectuels supérieurs* (PI1), ainsi que les *espaces des chefs d'entreprise et cadres* (CE1), soit 58 unités sur 95 qui connaissent cette évolution de leur profil socioprofessionnel.

On note cependant que les unités des types ED1, ED2 et PI1 connaissent très majoritairement - les trois quarts de ces unités - l'évolution de type A, mais que ce n'est pas le cas de celles du type CE1, comme d'ailleurs de CE2 et CE3. Ce sont donc les types supérieurs à forte prédominance de quartiers parisiens qui sont surtout concentrés sur ce type d'évolution. Cette dimension géographique est d'ailleurs confirmée par fait que le type PI2, *espaces tertiaires intellectuels moyens*, connaît lui aussi très majoritairement cette évolution.

On a vu précédemment (tableau 16) que 64 quartiers parisiens connaissaient l'évolution de type A, et 9 de type B, contre 7 seulement de type D. Comme le montre la carte ci-après, ces types d'évolution sont également très caractérisés géographiquement dans Paris, les quartiers évoluant selon le type D étant tous dans le quart nord-est. Les trois quartiers parisiens de type moyen-populaire ou populaire sont dans le cas D, tertiarisation moyennement qualifiée; l'embourgeoisement maximum ou fort ne concerne donc pas ces quartiers, mais surtout les quartiers déjà bourgeois ou de type PI2.

Carte n° 9 :



L'évolution de type B, *embourgeoisement fort*, est moins concentrée sur les espaces supérieurs (ED1, ED2, CE1, PI1), auxquels appartient un quart seulement de ses unités, et ne concerne que deux quartiers parisiens moyens (PI2). Elle concerne principalement des espaces "moyens" de banlieue : 18 unités des types CE2 et CE3, 17 des *espaces de classes moyennes qualifiées*, 13 des *espaces des catégories moyennement qualifiées de l'industrie*, soit plus de la moitié des 87 unités connaissant cette évolution. Contrairement au cas précédent, elle concerne aussi quelques-unes (6 sur 147) des unités des types ouvriers.

L'évolution de type C, *renforcement des classes moyennes*, est elle aussi assez dispersée entre les types en structure, avec une prédominance des unités des types moyens de banlieue. Les types supérieurs parisiens sont pratiquement absents, alors que le type supérieur de banlieue, *espaces des chefs d'entreprise et cadres*, CE1, a 1/4 de ses communes dans ce cas, plus que dans chacun des cas

d'embourgeoisement. Plus de la moitié des communes qui connaissent cette évolution appartiennent aux types moyens, et un quart aux types populaires.

L'évolution de type D, *tertiarisation moyennement qualifiée*, ne concerne qu'une unité des types supérieurs (Quartier de Saint-Fargeau, dans le 20<sup>e</sup>), et trois quartiers seulement du type moyen parisien (PI2). Elle concerne un peu plus fréquemment que la précédente les communes des types moyens, mais plus des 2/3 des unités qui connaissent cette évolution appartiennent aux espaces populaires, *espaces des classes moyennes et populaires* et *espaces populaires ouvriers*.

L'évolution de type E, *prolétarisation relative*, ne concerne aucune unité des types supérieurs parisiens, mais concerne 1/4 des communes des espaces des *chefs d'entreprise et cadres*. Ces cas mis à part, il concerne à peu près autant de communes des types moyens (66) que des types populaires (64).

L'évolution de type F, *prolétarisation absolue*, concerne, parmi les unités de types supérieurs, une unité des *espaces de la bourgeoisie intellectuelle* (Morsang-sur-Seine, petite commune de l'Essonne) et trois communes des *espaces des chefs d'entreprise et cadres* (Conches, en Seine-et-Marne, et Rocquencourt et Voisins-le-Bretonneux, dans les Yvelines). Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, elle ne concerne qu'un nombre restreint (7) de communes des types populaires, les 2/3 des communes connaissant cette évolution appartenant à des types moyens.

L'évolution de type G, *tertiarisation publique*, est à peu près également répartie entre les communes des espaces des cadres d'entreprise, celles des espaces des catégories moyennement qualifiées de l'industrie, et celles des espaces populaires ouvriers.

L'évolution de type H, *progression des ingénieur, des employés et de l'artisanat*, concerne surtout des communes des espaces populaires – la moitié des communes dans ce cas appartiennent au seul type PO5. On note cependant une commune du type des *espaces des chefs d'entreprise et cadres* (Millemont, petite commune des Yvelines).

L'évolution de type I, enfin, *croissance des classes moyennes et des employés de bureau*, se partage pour moitié entre espaces moyens et espaces populaires. Un seul type des espaces des classes moyennes et populaires, MP3, compte 17 communes dans ce cas. On note cependant dans ce cas d'évolution deux communes du type des *espaces des chefs d'entreprise et cadres* (ce sont deux petites

communes de deuxième couronne, Guermantes, en Seine-et-Marne, et Etiolles, dans les Yvelines).

Pour résumer ces résultats, on a construit pour les communes de banlieue le tableau suivant qui est une simplification du précédent, regroupant en trois ensembles, supérieurs, moyens, populaires, les types décrivant la structure socioprofessionnelle en 1982, et en quatre ensembles, embourgeoisement (types A et B), renforcement des classes moyennes (types C et D), prolétarisation relative (types E et F), croissance du poids des employés (G, H et I), les types d'évolution.

**Tableau 19: CROISEMENT SIMPLIFIÉ DES TYPOLOGIES  
(nombre de communes)**

Types d'évolution	Embour- geoisement	Renfor- cement des classes moyennes	Proléta- risation relative	Croissance des employés	Total
<b>Types de structure</b>					
Espaces supérieurs parisiens	58	1			
Espaces supérieurs banlieue	21	12	13	4	50
Espaces moyens parisiens	15	3			18
Espaces moyens banlieue	60	74	85	37	256
Espaces populaires	28	106	81	66	281
<i>Total</i>	<i>182</i>	<i>196</i>	<i>179</i>	<i>107</i>	<i>664</i>

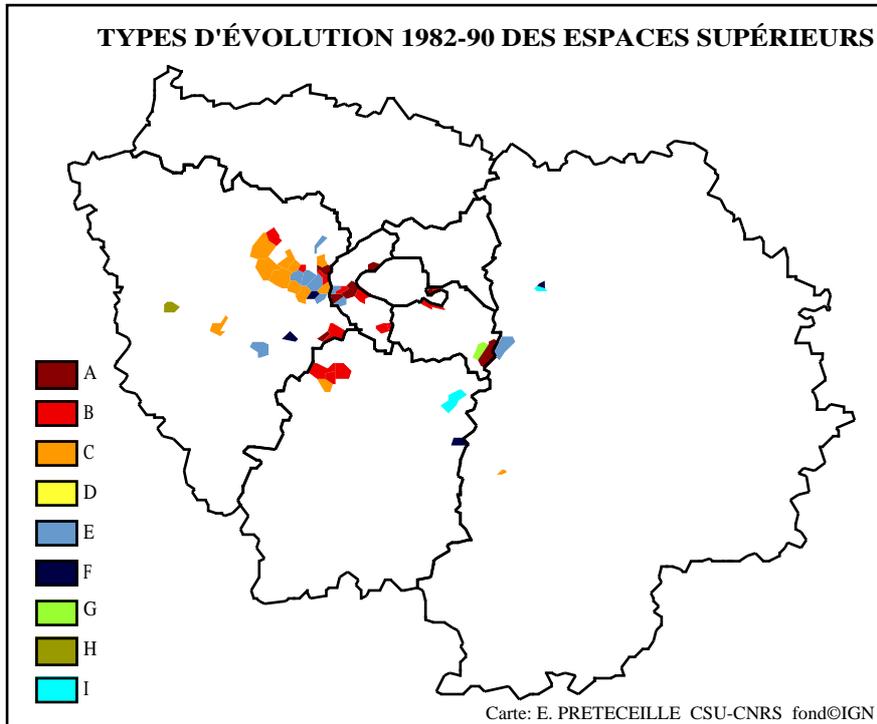
Pour Paris, on a vu que la quasi-totalité des quartiers étaient dans les cas d'embourgeoisement, maximum ou fort, les quelques exceptions étant toutes dans le quart nord-est. Pour la banlieue, les évolutions sont beaucoup plus diversifiées, et cela est vrai pour tous les types de la typologie 1982.

Les espaces supérieurs de banlieue (types ED1 et ED2, CE1, PI1) ne comptent qu'un peu moins de la moitié de leurs communes dans les cas d'évolution vers l'embourgeoisement. Les exceptions sont peu nombreuses pour ED1, ED2 et PI1, mais on peut noter cependant que sur les 5 unités de ces types qui n'évoluent pas dans le sens de l'embourgeoisement, on ne trouve qu'un quartier parisien, déjà signalé, et quatre communes de la deuxième couronne. C'est en fait le type CE1 qui est le plus concerné par cette diversité des évolutions, avec 11 unités dans les cas d'embourgeoisement, 9 dans les cas de renforcement des classes moyennes, 12 dans les cas de prolétarisation, et quatre dans les cas marqués par le renforcement des employés.

La carte montre l'organisation spatiale de ces types d'évolution différents. Tout d'abord, les communes des espaces supérieurs qui sont limitrophes ou très proches de Paris, connaissent toutes, comme la

quasi totalité des quartiers parisiens supérieurs ou moyens, une évolution de leur profil socioprofessionnel dans le sens de l'embourgeoisement, maximum ou fort.

Carte n° 10 :



Quant on s'éloigne un peu plus de Paris, les évolutions deviennent plus diverses. Ainsi, dans le groupe de communes supérieures contiguës qui prolongent vers l'ouest les beaux quartiers parisiens, on trouve certes une majorité de cas d'embourgeoisement, mais on trouve aussi quelques cas de prolétarisation relative: Vaucresson et Ville d'Avray, à la limite extérieure des Hauts de Seine, et Le Chesnay, Louveciennes et Rocquencourt (prolétarisation absolue) dans les Yvelines.

Au sud-sud-ouest de Paris, l'évolution est homogène dans le sens de l'embourgeoisement pour le groupe un peu plus discontinu qui compte Bourg-la-Reine et Sceaux, dans les Hauts-de-Seine, et Bures-sur-Yvette, Gif et Orsay, dans l'Essonne.

A l'est, à l'inverse, dès qu'on s'éloigne de Paris, on ne trouve plus qu'un cas d'embourgeoisement (Santeny, commune d'un millier d'habitants de l'est du Val-de-Marne).

On remarque que les quelques cas de croissance des employés (types G, H et I) concernent des communes parmi les plus périphériques de cet ensemble de communes des types supérieurs, qui n'est d'ailleurs pas représenté dans le Val-d'Oise ni dans la partie extérieure des autres départements de la deuxième couronne.

Du fait de cette concentration géographique des cas d'embourgeoisement sur les espaces les plus centraux, donc où les communes sont plus peuplées, la part de la population résidant dans les espaces supérieurs qui évoluent dans ce sens (Paris compris) s'élève à 88%, alors que 72% des communes sont dans ce cas.

Pour les communes des espaces "moyens" (types PI2, CE2, CE3, MQ et MI), le contraste est sensible entre les quartiers du type parisien (PI2) dont 15 sur 18 sont dans le cas d'embourgeoisement, et ceux des autres départements, où le cas le plus fréquent est celui de prolétarianisation relative (types E et F), suivi de près par celui de renforcement des catégories moyennes (types C et D).

Certes, on voit sur la carte que les communes qui sont dans l'immédiate proximité de Paris sont assez fréquemment dans les cas d'embourgeoisement, mais c'est moins systématique que pour les espaces supérieurs. Même dans les Hauts-de-Seine, 7 communes sur 16 seulement connaissent ce type d'évolution. Dans le Val-de-Marne, on tombe à 5 sur 17, et les cas sont encore moins nombreux ailleurs. L'évolution dans le sens du renforcement des catégories moyennes est la plus fréquente dans les Yvelines et le Val-d'Oise. Les cas de prolétarianisation sont les plus fréquents dans la Seine-et-Marne, l'Essonne et le Val-de-Marne. Les cas de croissance du poids des employés (types G, H et I) concernent presque exclusivement les quatre départements de la deuxième couronne, où les communes concernées sont d'ailleurs plutôt à la périphérie de la zone urbanisée, comme d'ailleurs les quelques cas de prolétarianisation absolue.

On trouve donc pour les communes à profil socioprofessionnel "moyen" une distribution plutôt radio-concentrique des types d'évolution, de l'embourgeoisement dans les espaces les plus centraux à la prolétarianisation relative et à la croissance du poids des employés dans les plus périphériques, mais avec des distorsions sensibles selon les orientations.

Les évolutions sont moins homogènes que pour les espaces supérieurs, et la carte montre une plus grande imbrication spatiale des différents types d'évolution. Elle montre aussi, cependant, une dominante d'embourgeoisement pour l'ouest et le sud-ouest, même si

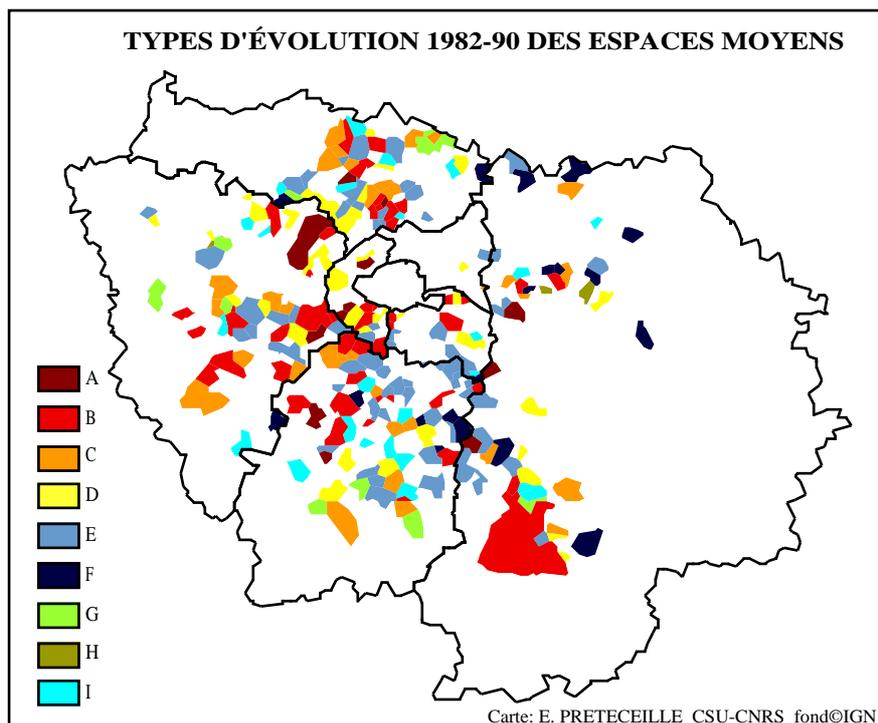
elle est moins accentuée. Mises à part les communes très proches de Paris, l'est, du nord-est au sud-est (surtout si l'on corrige l'impression visuelle créée par la superficie de la commune de Fontainebleau), connaît une évolution prédominante dans le sens de la prolétarianisation relative, à l'exception des quelques petites communes moyennes situées dans un couloir assez étroit à l'est de Paris.

Quant au nord de la métropole, le Val-d'Oise (absent des types supérieurs) ressemble un peu aux Yvelines en plus modeste, avec la fréquence la plus forte pour les évolutions moyennes (C et D), un nombre notable quoique plus faible que dans les Yvelines de cas d'embourgeoisement, un nombre plus élevé à l'inverse de cas de prolétarianisation, une fréquence non négligeable des cas de croissance du poids des employés.

Si l'on considère enfin le cas des espaces populaires, on trouve une distribution complémentaire des précédentes, qui nuance cependant l'organisation géographique qu'elles manifestaient. Si l'on trouve, au nord-ouest de Paris, trois communes limitrophes qui connaissent l'embourgeoisement (Levallois-Perret, Puteaux et Suresnes, toutes trois de type MP1), contribuant à l'homogénéité d'évolution de ce secteur, les autres cas, peu nombreux, d'évolution dans ce sens concernent surtout des communes assez nettement périphériques. Les communes populaires du nord des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis (pratiquement absente des espaces supérieurs et moyens) et du Val-de-Marne connaissent des évolutions moyennes ou une prolétarianisation relative, malgré leur proximité des espaces centraux.

La Seine-Saint-Denis ne connaît qu'un cas d'embourgeoisement fort, qui n'est d'ailleurs pas limitrophe de Paris (Villemomble). Plus de la moitié (20 sur 37) de ses communes populaires connaissent une évolution moyenne, 15 étant dans le cas de prolétarianisation relative. Le seul élément de contribution, limitée, au schéma d'évolution radio-concentrique antérieur tient au fait que les communes de Seine-Saint-Denis limitrophes de Paris connaissent une évolution moyenne, et non la prolétarianisation relative. La carte montre aussi la forte contiguïté des espaces de la proche banlieue nord en voie de prolétarianisation relative, qui comprend un bloc compact de communes de Seine-Saint-Denis prolongé par un bloc compact de communes du sud-est du Val-d'Oise.

Carte n° 11 :



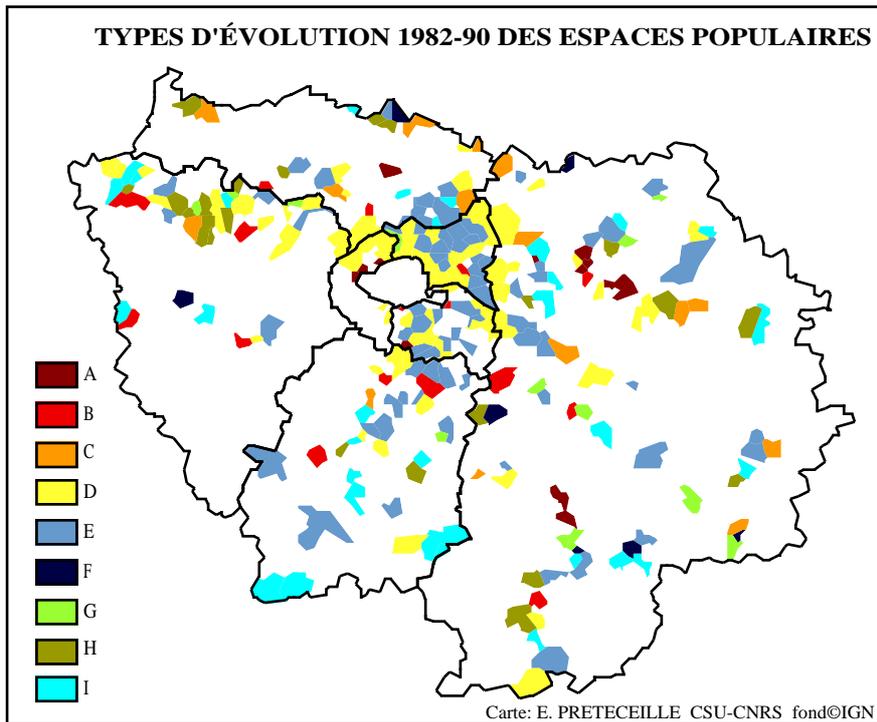
On a là un ensemble géographiquement assez important de communes socialement homogènes et à l'évolution homogène, qui contraste fortement avec le bloc compact, pas si éloigné, des beaux quartiers et des communes chics de l'ouest parisien évoluant lui aussi de façon homogène dans le sens de l'embourgeoisement. Notons qu'on observe un bloc semblable, un peu plus morcelé, mais presque aussi important, au sud-sud-est de Paris, constitué d'une bonne partie des communes du Val-de-Marne et de communes du nord-est de l'Essonne.

Entre ces deux blocs populaires et le bloc des espaces supérieurs de Paris et de la proche banlieue ouest qui accentue encore son caractère sélectif en faveur des catégories supérieures fortement, l'écart de profil socioprofessionnel s'accroît donc nettement. Notons cependant que l'on n'observe pas dans ces deux blocs d'espaces populaires de prolétarisation absolue : le poids des catégories supérieures y progresse aussi, mais moins qu'en moyenne.

La carte montre cependant que ces deux blocs semblables ne résument pas à eux seuls l'organisation géographique de l'évolution des espaces populaires.

D'une part, le cas des communes populaires de l'ouest parisien le long de la vallée de la Seine est assez différent puisque, dans cet ensemble discontinu mais néanmoins assez groupé, on trouve une minorité de cas de prolétarisation relative, une majorité de cas d'évolution du type D, tertiarisation moyennement qualifiée, un cas de renforcement des classes moyennes (type C), trois cas d'embourgeoisement fort, et huit cas de progression du poids des ingénieurs, des employés et de l'artisanat.

Carte n° 12 :



D'autre part, il existe un assez grand nombre de communes populaires dispersées dans la partie extérieure de la deuxième couronne, sud de l'Essonne, sud et est de la Seine-et-Marne, dont les évolutions sont assez disparates mais plutôt regroupées sur les cas de prolétarisation relative et de croissance des employés (types G, H et I). Ces communes sont en général assez petites, mais avec des taux de croissance élevés.

Comme le montre le tableau ci-dessous, la majorité de la population des espaces populaires réside dans des communes dont l'évolution est caractérisée par la croissance du poids des catégories moyennes, mais près de 40% est concernée par le cas de prolétarianisation relative. D'ailleurs, si les communes des espaces moyens sont les plus nombreuses dans ce cas, c'est la population des espaces populaires qui est, nettement, la plus concernée. Et la population de ces espaces est, réciproquement, la moins concernée par les cas d'embourgeoisement.

**Tableau 20: CROISEMENT SIMPLIFIÉ DES TYPOLOGIES  
(part de la population active totale)**

Types d'évolution	Embourgeoisement	Renforcement des classes moyennes	Prolétarianisation relative	Croissance des employés	Total
Types de structure					
Espaces supérieurs	17,5%	1,1%	1,0%	0,1%	19,7%
Espaces moyens parisiens	5,7%	1,2%	0,0%	0,0%	6,8%
Espaces moyens banlieue	8,5%	7,8%	11,3%	1,0%	28,5%
Espaces populaires	3,2%	22,6%	17,4%	1,7%	44,9%
<i>Total</i>	<i>34,8%</i>	<i>32,6%</i>	<i>29,7%</i>	<i>2,8%</i>	<i>100%</i>

Si l'on ne peut parler de fracture ou d'exclusion spatiale au sens où s'opposeraient des espaces privilégiés de plus en plus privilégiés, et des espaces populaires se prolétarisant absolument, on doit cependant souligner encore l'accentuation des contrastes entre les grandes zones homogènes les plus typées de la région urbaine : Paris et la banlieue chic de l'ouest et du sud-ouest s'embourgeoisent fortement, alors que la banlieue populaire proche du nord-est et du sud-sud-est ne connaît qu'un faible progression du poids des catégories supérieures, les écarts de profil entre les deux types d'espaces s'accentuant donc nettement. Et, si les évolutions des espaces moyens sont assez disparates, elles contribuent cependant à ce mouvement de dualisation spatiale, du fait que les communes moyennes proches des espaces supérieurs s'embourgeoisent plutôt, alors que celles qui sont proches des espaces populaires connaissent plutôt la prolétarianisation relative. Ce dernier résultat est particulièrement marqué dans le sud-sud-est de l'agglomération, où l'on observe un grand nombre de communes moyennes, proches ou contiguës des espaces populaires de ce secteur, qui connaissent la prolétarianisation relative, et même absolue dans quelques cas, comme Saint-Germain-lès-Corbeil et Courcouronnes.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- AGLIETTA, Michel. 1976. *Régulation et crises du capitalisme. L'expérience des Etats-Unis*. Paris : Calmann-Lévy.
- AMIN, Ash, edit. 1995. *Post-Fordism: a reader*. Oxford: Basil Blackwell.
- BAUDELLOT, Christian, GOLLAC, Michel. 1997. "Le salaire du trentenaire: question d'âge ou de génération?". *Économie et statistique*. 304-305. pp.17-35.
- BECKOUCHE, Pierre. 1994. *Is Paris Global? Economic change of the Paris region over the last twenty years*. Communication au séminaire du projet de recherche comparatif sur les villes globales, New York, SSRC, 3-5 octobre 1994.
- BESSY, Pascale, sous la dir. de TABARD, Nicole. 1990. *Typologie socio-professionnelle de l'Ile-de-France. 22 types de communes*. Paris : INSEE-Direction Régionale de Paris.
- CASTELLS, Manuel. 1989. *The informational city. Information technology, economic restructuring and the urban-regional process*. Oxford : Basil Blackwell.
- CHANTREIN, Michel, PINÇON-CHARLOT, Monique, PRETECEILLE, Edmond, RENDU, Paul. 1976. *Indicateurs d'équipements collectifs en région parisienne*. Vol. I. Paris : CSU.
- CHANTREIN, Michel, PINÇON-CHARLOT, Monique, PRETECEILLE, Edmond, RENDU, Paul. 1977. *Indicateurs d'équipements collectifs en région parisienne*. Vol. II. Paris : CSU.
- CHENU, Alain, TABARD, Nicole. 1993. "Les transformations socioprofessionnelles du territoire français, 1982-1990". *Population*, 6. pp.1735-1770.
- CHENU, Alain. 1997. "La descriptibilité statistique des professions". *Sociétés Contemporaines*. 26.
- DESROSIÈRES, Alain, THÉVENOT, Laurent. 1988. *Les catégories socio-professionnelles*. Paris : Editions La Découverte.
- DE ROQUEFEUIL, Hugues, TABARD, Nicole (dir.). 1984. *Consommation et inscription spatiale. Tome I: Typologie socio-professionnelle des communes de France*. Paris : CREDOC.
- FAINSTAIN, Susan, GORDON, Ian, HARLOE, Michael. 1992. *Divided Cities. New York and London in the contemporary world*. Oxford: Basil Blackwell.
- FOURCAUT, Annie, edit. 1996. *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question. France XVIIIe-XXe siècles*. Grâne: Créaphis.
- FRIEDMANN, John, WOLFF, Goetz. 1982. "World city formation: An

agenda for research and action". *International Journal of Urban and Regional Research*, 6/3. pp.309-334.

HAMNETT, Chris. 1995. "Les changements socio-économiques a Londres : croissance des catégories tertiaires qualifiées et non polarisation". *Sociétés Contemporaines*,

INSEE. Division Conditions de vie des ménages. 1997. *Enquête Budget des familles 1995. Vol. 1 - Base sur dépenses*. Paris: INSEE.

KING, Anthony D. 1990. *Global cities. Post-Imperialism and the Internationalization of London*. London : Routledge.

LIPIETZ, Alain. 1996. *La société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*. Paris: Editions La Découverte.

MENGER, Pierre-Michel. 1993. "L'hégémonie parisienne. Economie et politique de la gravitation artistique". *Annales ESC*, 6, pp. 1565-1600.

MOLLENKOPF, John H., CASTELLS, Manuel, edit. 1991. *Dual City. Restructuring New York*. New York: Russell Sage Foundation.

PINÇON, Michel, PINÇON-CHARLOT, Monique. 1989. *Dans les beaux quartiers*. Paris : Éditions du Seuil.

PINÇON-CHARLOT, Monique, PRETECEILLE, Edmond, RENDU, Paul. 1986. *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*. Paris: Éditions Anthropos.

PRETECEILLE, Edmond, PINÇON-CHARLOT, Monique, RENDU, Paul. 1975. *Équipements collectifs, structures urbaines et consommation sociale. Introduction théorique et méthodologique*. Paris : CSU.

PRETECEILLE, Edmond. 1993. *Mutations urbaines et politiques locales. Volume 2: Ségrégation sociale et budgets locaux en Ile-de-France*. Paris : Centre de Sociologie Urbaine.

PRETECEILLE, Edmond. 1995. "Division sociale et globalisation. Le cas de la métropole parisienne". *Sociétés Contemporaines*. 22/23.

PRETECEILLE, Edmond. 1997. "Ségrégation, classe et politique dans la grande ville". in LE GALÈS, Patrick, BAGNASCO, Arnaldo, edit. *Villes en Europe*. Paris : Editions La Découverte. pp.99-127.

RHEIN, Catherine. 1986. "Extension de l'agglomération parisienne et transformation socio-démographique de la Seine-banlieue (1954-1975)". *Villes en Parallèle*, 10. pp.41-66.

RHEIN, Catherine. 1987. Transformation des couches sociales et dynamique du marché de l'emploi dans la première couronne de banlieue de Paris. 1954-1975. CNRS -ATP "Travail, emploi et conditions, de travail". Paris : STRATES.

SALAI, Robert, STORPER, Michael. 1993. *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France*. Paris :

Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

SASSEN, Saskia. 1991. *The global city. New York, London, Tokyo*. Princeton : Princeton University Press.

SASSEN, Saskia. 1994. "La ville globale. Eléments pour une lecture de Paris". *Le Débat*, 80, pp. 146-164.

SONOBE, Masahisa. 1994. *Is Tokyo becoming a polarized city*. Communication au séminaire du projet de recherche comparatif sur les villes globales, New York, SSRC, 3-5 octobre 1994.

STORPER, Michael. 1993. *Territorial development in the global learning economy: The challenge to developing countries*. Séminaire "Globalização, Fragmentação e Reforma Urbana". Rio de Janeiro : IPPUR.

TABARD, Nicole, ALDEGHI, Isa. 1990. *Transformation socio-professionnelle des communes de l'Ile-de-France entre 1975 et 1982*. Paris : CREDOC.

VELTZ, Pierre. 1996. *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Paris: PUF.

## **ANNEXES**

**Tableau A1:**  
**ACTIFS PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**  
**EFFECTIFS - FRANCE 1982 & 1990**

COD	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	1 982	1 990
T01	Agriculture, sylviculture, pêche	1 759 220	1 269 598
T02	Industries de la viande et du lait	189 040	190 404
T03	Autres industries agricoles et alimentaires	437 380	441 063
T04	Prod. combust. minér. solides, cokéf.	58 920	24 496
T05	Production de pétrole et de gaz naturel	41 300	32 232
T06	Production et distribution électr., gaz, eau	201 220	207 604
T07	Prod. minerais, mét. ferr., 1ère transf. acier	163 520	92 156
T08	Prod. minerais, métaux, demi-prod. non ferr.	77 580	58 208
T09	Prod. matériaux de constr., minér. div.	184 780	155 408
T10	Industrie du verre	67 560	60 273
T11	Chimie de base, prod. fils artif., synth.	150 520	126 870
T12	Parachimie et indus. pharmaceutique	177 400	200 880
T13	Fonderie et travail des métaux	474 760	461 694
T14	Construction mécanique	532 100	465 177
T15A	Construct. matér. electr. profess.	484 200	498 861
T15B	Fabric. équipement électroménager	80 940	62 906
T16	Constr. véhic. automobiles, matér. transport terr.	472 920	390 164
T17	Constr. navale et aéronautique, armement	227 260	191 148
T18	Indus. textile et de l'habillement	513 080	383 850
T19	Indus. du cuir et de la chaussure	102 960	78 442
T20	Indus. bois et ameublement, indus. div.	381 540	338 374
T21	Industrie du papier et du carton	114 100	112 280
T22	Imprimerie, presse, édition	228 600	261 665
T23	Indus. caoutch., transf. mat. plastiques	219 620	230 234
T24	Bâtiment, génie civil et agricole	1 763 380	1 647 256
T25	Commerce de gros alimentaire	294 180	282 204
T26	Commerce de gros non alim.	663 580	753 228
T27	Commerce de détail alim.	652 360	689 759
T28	Commerce de détail non alim.	932 540	958 425
T29	Réparation, commerce de l'automobile	411 240	411 128
T30	Hôtels, cafés, restaurants	620 280	745 145
T31	Transports	890 440	938 047
T32	Télécommunications et postes	467 720	484 696
T33	Services marchands rendus aux entreprises	1 062 340	1 555 966
T34	Services marchands rendus aux particuliers	1 938 240	2 501 810
T35	Location, crédit-bail immobiliers	68 800	77 652
T36	Assurances	147 920	164 049
T37	Organismes financiers	429 540	463 444
T38	Services non marchands	3 782 880	4 263 422
TOTAL		21 465 960	22 270 218

**Tableau A2:**  
**ACTIFS PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**  
**EFFECTIFS - ILE-DE-FRANCE 1982 & 1990**

CODE	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	1 982	1 990
T01	Agriculture, sylviculture, pêche	29 728	21 864
T02	Industries de la viande et du lait	13 180	10 884
T03	Autres industries agricoles et alimentaires	63 144	58 750
T04	Prod. combust. minér. solides, cokéf.	508	284
T05	Production de pétrole et de gaz naturel	12 036	11 476
T06	Production et distribution électr., gaz, eau	53 788	51 896
T07	Prod. minerais, mét. ferr., 1ère transf. acier	7 408	4 956
T08	Prod. minerais, métaux, demi-prod. non ferr.	10 280	7 404
T09	Prod. matériaux de constr., minér. div.	19 580	17 532
T10	Industrie du verre	8 440	7 244
T11	Chimie de base, prod. fils artif., synth.	25 016	21 189
T12	Parachimie et indus. pharmaceutique	65 116	61 708
T13	Fonderie et travail des métaux	79 452	62 680
T14	Construction mécanique	96 092	71 830
T15A	Construct. matér. electr. profess.	177 868	168 193
T15B	Fabric. équipement électroménager	9 548	6 416
T16	Constr. véhic. automobiles, matér. transport terr.	126 780	78 144
T17	Constr. navale et aéronautique, armement	58 068	51 188
T18	Indus. textile et de l'habillement	65 676	59 833
T19	Indus. du cuir et de la chaussure	8 576	7 610
T20	Indus. bois et ameublement, indus. div.	51 924	44 528
T21	Industrie du papier et du carton	16 340	14 020
T22	Imprimerie, presse, édition	97 048	107 356
T23	Indus. caoutch., transf. mat. plastiques	25 244	18 745
T24	Bâtiment, génie civil et agricole	300 088	315 061
T25	Commerce de gros alimentaire	40 728	38 904
T26	Commerce de gros non alim.	201 716	233 332
T27	Commerce de détail alim.	120 644	113 805
T28	Commerce de détail non alim.	199 528	204 993
T29	Réparation, commerce de l'automobile	73 944	69 400
T30	Hôtels, cafés, restaurants	152 324	187 117
T31	Transports	256 940	270 606
T32	Télécommunications et postes	120 776	119 200
T33	Services marchands rendus aux entreprises	406 112	600 377
T34	Services marchands rendus aux particuliers	442 700	538 468
T35	Location, crédit-bail immobiliers	20 752	22 288
T36	Assurances	62 544	60 842
T37	Organismes financiers	163 472	176 304
T38	Services non marchands	878 752	953 225
TOTAL		4 561 860	4 869 652

**Tableau A3: ACTIFS PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE  
DENSITÉ RELATIVE EN ILE-DE-FRANCE**

CODE	ACTIVITE	1982	1990
01	AGRICULTURE	0,08	0,08
02	SYLVICULTURE ET EXPLOITATION FORESTIERE	0,15	0,15
03	PECHE	0,02	0,01
04	PROD DE COMBUSTIBLES MINERAUX SOLIDES ET COKEFACTION	0,04	0,05
05	PRODUCTION DE PETROLE ET DE GAZ NATUREL	1,37	1,63
06	PROD. ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE	1,17	1,10
07	DISTRIBUTION DE GAZ	2,38	2,02
08	DISTRIBUTION D'EAU ET CHAUFFAGE URBAIN	1,21	1,11
09	EXTRACTION ET PREPARATION DE MINERAI DE FER	0,02	0,01
10	SIDERURGIE	0,15	0,23
11	PREMIERE TRANSFORMATION DE L'ACIER	0,39	0,28
12	EXTRACTION ET PREPARATION DE MINERAIS NON FERREUX	0,22	0,37
13	METALLURGIE ET PREMIERE TRANSFORMATION METAUX NON FERREUX	0,65	0,59
14	PRODUCTION DE MINERAUX DIVERS	0,22	0,36
15	PRODUCTION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET CERAMIQUE	0,52	0,53
16	INDUSTRIE DU VERRE	0,59	0,55
17	INDUSTRIE CHIMIQUE DE BASE	0,82	0,78
18	PARACHIMIE	1,73	1,44
19	INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE	1,73	1,36
20	FONDERIE	0,40	0,29
21	TRAVAIL DES METAUX	0,86	0,66
22	FABRICATION DE MACHINES AGRICOLES	0,24	0,17
23	FABRICATION DE MACHINES-OUTILS	1,03	0,83
24	PRODUCTION D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL	0,86	0,73
25	FABR. MATERIEL MANUTENTION,MINES,SIDERURGIE ,GENIE CIVIL	0,73	0,54
26	INDUSTRIE DE L'ARMEMENT	0,61	0,53
27	FABR.MACH. BUREAU, MATERIEL TRAITEMENT DE L'INFORMATION	2,43	2,32
28	FABR. DE MATERIEL ELECTRONIQUE	1,16	0,96
29	FABR. MATERIEL ELECTRONIQUE MENAGER ET PROFESSIONNEL	2,00	1,73
30	FABRICATION D'EQUIPEMENT MENAGER	0,29	0,26
31	CONSTR.VEHIC.AUTOMOB. ET AUTRES MATER. TRANSP. TERRESTRE	1,26	0,92
32	CONSTRUCTION NAVAL	0,06	0,07

**Tableau A3: ACTIFS PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE  
DENSITÉ RELATIVE EN ÎLE-DE-FRANCE (suite)**

CODE	ACTIVITE	1982	1990
33	CONSTRUCTION AERONAUTIQUE	2,01	1,78
34	FABRICATION D'INSTRUMENTS ET DE MATERIEL DE PRECISION	1,17	0,92
35	INDUSTRIE DE LA VIANDE	0,32	0,21
36	INDUSTRIE LAITIERE	0,33	0,32
37	FABRICATION DE CONSERVES	0,28	0,30
38	BOULANGERIE , PATISSERIE	0,78	0,72
39	TRAVAIL DU GRAIN	0,50	0,43
40	FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES DIVERS	0,89	0,70
41	FABRICATION DE BOISSONS ET ALCOOLS	0,54	0,47
42	TRANSFORMATION DU TABAC	0,56	0,63
43	INDUSTRIE FILS ET FIBRES ARTIFICIELS ET SYNTHETIQUES	0,09	0,40
44	INDUSTRIE TEXTILE	0,22	0,25
45	INDUSTRIE DU CUIR	0,89	0,91
46	INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE	0,13	0,11
47	INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT	1,02	1,20
48	TRAVAIL MECANIQUE DU BOIS	0,25	0,21
49	INDUSTRIE DE L'AMEUBLEMENT	0,59	0,54
50	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	0,67	0,57
51	IMPRIMERIE,PRESSE,EDITION	2,00	1,88
52	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC	0,48	0,28
53	TRANSFORMATION DE MATIERES PLASTIQUES	0,60	0,43
54	INDUSTRIES DIVERSES	1,13	1,08
55	BATIMENT ET GENIE CIVIL ET AGRICOLE	0,80	0,87
56	RECUPERATION	0,84	0,69
57	COMMERCE DE GROS ALIMENTAIRE	0,65	0,63
58	COMMERCE DE GROS NON ALIMENTAIRE	1,62	1,62
59	COMMERCE DE GROS INTERINDUSTRIEL	1,22	1,21
60	INTERMEDIAIRES DU COMMERCE	1,90	1,76
61	COMMERCE DE DETAIL D'ALIM. GENERAL DE GRANDES SURFACES	0,85	0,69
62	COMMERCE DE DETAIL ALIM. DE PROXIMITE OU SPECIALISE	0,88	0,83
63	COMMERCE DE DETAIL NON ALIMENTAIRE NON SPECIALISE	1,56	1,42
64	COMMERCE DE DETAIL NON ALIMENTAIRE SPECIALISE	0,95	0,94

**Tableau A3: ACTIFS PAR CATÉGORIE D'ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE DÉTAILLÉE  
DENSITÉ RELATIVE EN ILE-DE-FRANCE (fin)**

CODE	ACTIVITE	1982	1990
65	REPARATION ET COMMERCE DE L'AUTOMOBILE	0,85	0,77
66	REPARATIONS DIVERSES	1,08	1,08
67	HOTELS, CAFES, RESTAURANTS	1,16	1,15
68	TRANSPORTS FERROVIAIRES	1,02	1,04
69	TRANSPORTS ROUTIERS OU URBAINS . TRANSPORT PAR CONDUITE	1,31	1,15
70	NAVIGATION INTERIEURE	1,11	1,26
71	TRANSPORTS MARITIMES ET NAVIGATION COTIERE	0,65	0,63
72	TRANSPORTS AERIENS	3,51	3,23
73	ACTIVITES ANNEXES DE TRANSPORTS ET ENTREPOTS	1,06	1,03
74	AUXILIAIRES DE TRANSPORT ET AGENCES DE VOYAGES	1,59	1,64
75	TELECOMMUNICATIONS ET POSTES	1,22	1,12
76	HOLDINGS	2,30	2,69
77	ACTIVITES D'ETUDES, DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE	1,86	1,80
78	AUXILIAIRES FINANCIERS ET D'ASSURANCES	1,41	1,57
79	PROMOTEURS ET SOCIETES IMMOBILIERES	2,00	1,95
80	LOCATION ET CREDIT BAIL MOBILIER	1,88	1,80
81	LOCATION ET CREDIT BAIL IMMOBILIER	1,42	1,31
82	ENSEIGNEMENT(SERVICES MARCHANDS)	1,20	1,30
83	RECHERCHE (SERVICES MARCHANDS)	2,12	2,11
84	SANTE (SERVICES MARCHANDS)	0,97	0,92
85	ACTION SOCIALE (SERVICES MARCHANDS)	0,86	0,60
86	SERVICES RECREATIFS, CULTURELS ET SPORTIFS (MARCHANDS)	1,99	1,89
87	SERVICES DIVERS (MARCHANDS)	1,25	1,18
88	ASSURANCES	1,99	1,70
89	ORGANISMES FINANCIERS	1,79	1,74
90	ADMINISTRATION GENERALE	1,11	1,03
91	PREVOYANCE ET SECURITE SOCIALE	1,31	1,23
92	ENSEIGNEMENT (SERVICES NON MARCHANDS )	0,92	0,87
93	RECHERCHE (SERV. NON MARCHANDS)	2,39	2,12
94	SANTE (SERV. NON MARCHANDS )	0,37	1,60
95	ACTION SOCIALE (SERV. NON MARCHANDS)	0,72	0,90
96	SERVICES RECREATIFS,CULTURELS ET SPORTIFS (NON MARCHANDS )	1,85	1,52
97	SERVICES DIVERS FOURNIS A LA COLLECTIVITE (NON MARCHANDS )	1,07	1,08
98	SERVICES DOMESTIQUES	1,22	0,97
99	REPRES. DIPLOMAT. ETRANG. EN FRANCE ;ORGANIS. INTERNAT.	3,03	2,68

**Tableau A4: ACTIFS PAR CATÉGORIE  
SOCIOPROFESSIONNELLE  
EFFECTIFS -FRANCE 1982 & 1990**

CS	Code	1982	1990
Agriculteurs sur petite exploitation	11	690 240	338 061
Agriculteurs sur moyenne exploitation	12	450 340	309 972
Agriculteurs sur grande exploitation	13	334 800	364 904
Artisans	21	903 600	850 464
Commerçants et assimilés	22	797 100	795 706
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23	133 920	176 686
Professions libérales	31	238 900	311 110
Cadres de la fonction publique	33	244 400	288 174
Professeurs, professions scientifiques	34	353 140	564 443
Prof. information, arts et spectacles	35	116 800	169 512
Cadres admin. et commerciaux d'entreprise	37	558 360	758 868
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	38	383 120	600 955
Instituteurs et assimilés	42	776 900	757 388
Prof. intermédiaires santé et travail social	43	613 380	783 659
Clergé, religieux	44	58 920	48 188
Prof. intermédiaires admin. de la fonction publ.	45	277 660	395 704
Prof. intermédi. admin. et commerc. des entr.	46	995 400	1 392 225
Techniciens	47	678 260	762 430
Contremaîtres, agents de maîtrise	48	570 580	574 378
Employés civils, agents serv. fonct. publ.	52	1 702 620	1 997 604
Policiers et militaires	53	380 260	414 066
Employés administratifs d'entreprise	54	2 532 040	2 343 544
Employés de commerce	55	742 180	968 749
Personnels serv. directs aux particuliers	56	890 140	1 188 837
Ouvriers qualifiés de type industriel	62	1 602 200	1 639 569
Ouvriers qualifiés de type artisanal	63	1 509 340	1 603 153
Chauffeurs	64	566 520	621 944
Ouvr. qual. manutention, magasinage, transport	65	416 720	408 564
Ouvriers non qualif. de type industriel	67	2 352 580	2 136 466
Ouvriers non qualif. de type artisanal	68	1 007 000	931 599
Ouvriers agricoles	69	294 500	282 048
<b>TOTAL</b>		<b>23 171 920</b>	<b>24 778 970</b>

**Tableau A5: ACTIFS PAR CATÉGORIE  
SOCIOPROFESSIONNELLE  
EFFECTIFS - ILE-DE-FRANCE 1982 & 1990**

CS	Code	1982	1990
Agriculteurs sur petite exploitation	11	6 912	3 212
Agriculteurs sur moyenne exploitation	12	2 380	1 788
Agriculteurs sur grande exploitation	13	8 856	7 688
Artisans	21	129 196	127 455
Commerçants et assimilés	22	136 492	134 706
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23	35 172	50 964
Professions libérales	31	60 260	81 917
Cadres de la fonction publique	33	78 948	94 228
Professeurs, professions scientifiques	34	99 576	144 285
Prof. information, arts et spectacles	35	58 452	87 397
Cadres admin. et commerciaux d'entreprise	37	256 864	347 437
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	38	171 696	263 680
Instituteurs et assimilés	42	144 360	144 145
Prof. intermédiaires santé et travail social	43	131 412	158 260
Clergé, religieux	44	6 572	8 164
Prof. intermédiaires admin. de la fonction publ.	45	64 860	96 360
Prof. intermédi. admin. et commerc. des entr.	46	329 028	456 650
Techniciens	47	206 148	207 329
Contremaîtres, agents de maîtrise	48	115 736	113 818
Employés civils, agents serv. fonct. publ.	52	367 552	393 788
Policiers et militaires	53	86 008	97 936
Employés administratifs d'entreprise	54	773 024	655 884
Employés de commerce	55	154 564	176 832
Personnels serv. directs aux particuliers	56	224 548	262 537
Ouvriers qualifiés de type industriel	62	270 368	241 698
Ouvriers qualifiés de type artisanal	63	293 860	311 751
Chauffeurs	64	111 860	119 635
Ouvr. qual. manutention, magasinage, transport	65	73 324	78 613
Ouvriers non qualif. de type industriel	67	300 188	258 825
Ouvriers non qualif. de type artisanal	68	172 340	164 429
Ouvriers agricoles	69	11 160	9 056
<b>TOTAL</b>		<b>4 881 716</b>	<b>5 300 467</b>

**Tableau A6: ACTIFS PAR CATÉGORIE  
SOCIOPROFESSIONNELLE  
DENSITÉ RELATIVE - ILE-DE-FRANCE 1982 & 1990**

CS	Code	1982	1990
Agriculteurs sur petite exploitation	11	5	4
Agriculteurs sur moyenne exploitation	12	3	3
Agriculteurs sur grande exploitation	13	13	10
Artisans	21	68	70
Commerçants et assimilés	22	81	79
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23	125	135
Professions libérales	31	120	123
Cadres de la fonction publique	33	153	153
Professeurs, professions scientifiques	34	134	120
Prof. information, arts et spectacles	35	238	241
Cadres admin. et commerciaux d'entreprise	37	218	214
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	38	213	205
Instituteurs et assimilés	42	88	89
Prof. intermédiaires santé et travail social	43	102	94
Clergé, religieux	44	53	79
Prof. intermédiaires admin. de la fonction publ.	45	111	114
Prof. intermédi. admin. et commerc. des entr.	46	157	153
Techniciens	47	144	127
Contremaîtres, agents de maîtrise	48	96	93
Employés civils, agents serv. fonct. publ.	52	102	92
Policiers et militaires	53	107	111
Employés administratifs d'entreprise	54	145	131
Employés de commerce	55	99	85
Personnels serv. directs aux particuliers	56	120	103
Ouvriers qualifiés de type industriel	62	80	69
Ouvriers qualifiés de type artisanal	63	92	91
Chauffeurs	64	94	90
Ouvr. qual. manutention, magasinage, transport	65	84	90
Ouvriers non qualif. de type industriel	67	61	57
Ouvriers non qualif. de type artisanal	68	81	83
Ouvriers agricoles	69	18	15

## A7. MÉTHODE DE CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE 1982

Cette méthode est inspirée de celle utilisée par Nicole Tabard pour la construction de ses typologies.

Comme on l'a signalé, on a pris comme variables actives les modalités de la catégorie socioprofessionnelle détaillée pour les hommes et les femmes respectivement, en écartant les modalités à très faible effectif: hommes et femmes agriculteurs (CS11, CS12, CS13), ouvriers agricoles (CS69), religieux (CS44), et les femmes chauffeurs (CS64).

On aboutit ainsi à un tableau à 664 lignes (les communes urbaines et les 80 quartiers de Paris) et 51 colonnes, chaque case donnant l'effectif d'une modalité dans une unité.

Sur ce tableau, on procède à une analyse factorielle des correspondances (AFC), dont on retient les 3 premiers facteurs. On procède alors à une classification ascendante hiérarchique (CAH) des unités avec ces nouvelles variables.

La CAH permet de couper l'ensemble en deux classes au niveau le plus élevé du dendrogramme.

Sur chacune de ces deux classes, on procède à nouveau à une AFC sur l'ensemble des variables actives, suivie d'une CAH sur les 3 premiers facteurs. On itère l'opération jusqu'à ce que la plus grande des classes définies par la coupure comporte moins de 50 unités.

Dans certains cas, on a retenu 4 facteurs si les parts de variance correspondant au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> étaient peu différentes.

On arrive ainsi à un premier découpage en 23 classes.

On vérifie alors l'appartenance des unités aux classes ainsi définies, en réaffectant éventuellement certaines unités à la classe dont elles sont les plus proches. Pour cela, on calcule la distance euclidienne entre le profil (en pourcentage) des CS dans l'unité et le profil moyen de chacun des types, et on affecte l'unité au type pour lequel cette distance est minimum<sup>22</sup>. Dans cette opération, un des types s'est trouvé

---

<sup>22</sup> Si l'on itérait cette opération de réaffectation (les profils moyens des types ayant changé), des unités changeraient sans doute à nouveau d'affectation, et il n'y a pas de

réduit à peu d'unités, qu'on a affectées au type le plus proche, dont on a vérifié qu'il était peu différent.

On aboutit ainsi aux 22 classes, qui constituent les types retenus pour la typologie.

---

raison de penser a priori qu'une série d'itérations convergerait vers une seule partition stable. Les méthodes de partition qui opèrent ainsi, par exemple celle des "nuées dynamiques", mettent en évidence des "formes fortes", groupes d'unités qui restent classées ensemble pour un nombre donné de classes choisi à priori, mais il est courant que ces "formes fortes" ne regroupent qu'un sous-ensemble des unités analysées. Les autres se trouvent en position intermédiaire par rapport à certains de ces groupes stables, et leur affectation à l'un ou l'autre dépend du déroulement des programmes (tirage au sort des noyaux de départ, etc.), donc présente un certain arbitraire. Les typologies utilisées valent donc comme mise en évidence des structures d'ensemble, qui se stabilisent effectivement avec ces itérations, pas comme classement précis de chaque unité, pour laquelle on aura intérêt à revenir à son profil propre.

**Tableau A8: COORDONNÉES DES VARIABLES ACTIVES - CS HOMMES - SUR LES TROIS PREMIERS FACTEURS DE L'AFIC ET CONTRIBUTION À CES FACTEURS**

<b>CSP</b>	<b>Qlt</b>	<b>Poids</b>	<b>Inr</b>	<b>Coo_1</b>	<b>Ctr_1</b>	<b>Coo_2</b>	<b>Ctr_2</b>	<b>Coo_3</b>	<b>Ctr_3</b>
<b>H21</b>	0,163	0,019	0,012	-0,060	0,001	-0,010	0,000	0,145	0,023
<b>H22</b>	0,583	0,016	0,015	0,259	0,010	-0,226	0,027	0,076	0,005
<b>H23</b>	0,721	0,006	0,029	0,788	0,034	-0,256	0,013	0,375	0,047
<b>H31</b>	0,826	0,008	0,041	0,917	0,066	-0,318	0,028	0,105	0,005
<b>H33</b>	0,705	0,012	0,022	0,439	0,021	0,205	0,016	-0,269	0,048
<b>H34</b>	0,667	0,010	0,034	0,625	0,038	0,111	0,004	-0,321	0,061
<b>H35</b>	0,828	0,007	0,036	0,818	0,045	-0,466	0,051	-0,290	0,035
<b>H37</b>	0,899	0,039	0,074	0,569	0,117	0,116	0,017	0,259	0,148
<b>H38</b>	0,851	0,032	0,050	0,346	0,036	0,390	0,159	0,193	0,068
<b>H42</b>	0,075	0,009	0,005	0,026	0,000	0,074	0,002	-0,058	0,002
<b>H43</b>	0,096	0,006	0,005	0,014	0,000	0,079	0,001	-0,109	0,004
<b>H45</b>	0,440	0,006	0,009	-0,026	0,000	0,238	0,011	-0,309	0,034
<b>H46</b>	0,338	0,036	0,008	0,121	0,005	0,032	0,001	0,046	0,004
<b>H47</b>	0,717	0,037	0,026	-0,131	0,006	0,313	0,118	0,062	0,008
<b>H48</b>	0,647	0,022	0,019	-0,301	0,018	0,156	0,017	0,130	0,021
<b>H52</b>	0,514	0,018	0,013	-0,131	0,003	0,031	0,001	-0,254	0,068
<b>H53</b>	0,284	0,016	0,032	-0,205	0,006	0,126	0,008	-0,272	0,069
<b>H54</b>	0,243	0,038	0,008	-0,081	0,002	-0,061	0,005	-0,047	0,005
<b>H55</b>	0,159	0,008	0,004	-0,016	0,000	-0,106	0,003	-0,091	0,004
<b>H56</b>	0,605	0,010	0,016	0,238	0,005	-0,373	0,046	-0,156	0,014
<b>H62</b>	0,777	0,048	0,046	-0,400	0,071	-0,031	0,002	0,113	0,035
<b>H63</b>	0,686	0,055	0,020	-0,234	0,028	-0,062	0,007	0,011	0,000
<b>H64</b>	0,667	0,023	0,017	-0,339	0,024	-0,073	0,004	-0,001	0,000
<b>H65</b>	0,666	0,014	0,016	-0,417	0,022	-0,064	0,002	0,009	0,000
<b>H67</b>	0,733	0,041	0,064	-0,436	0,072	-0,284	0,107	0,039	0,003
<b>H68</b>	0,601	0,024	0,016	-0,262	0,015	-0,164	0,021	0,008	0,000

**Tableau A9: COORDONNÉES DES VARIABLES ACTIVES - CS  
FEMMES - SUR LES TROIS PREMIERS FACTEURS DE L'AFIC  
ET CONTRIBUTION À CES FACTEURS**

<b>CSP</b>	<b>Qlt</b>	<b>Poids</b>	<b>Inr</b>	<b>Coo_1</b>	<b>Ctr_1</b>	<b>Coo_2</b>	<b>Ctr_2</b>	<b>Coo_3</b>	<b>Ctr_3</b>
<b>F21</b>	0,104	0,007	0,008	0,066	0,000	-0,072	0,001	0,135	0,007
<b>F22</b>	0,495	0,011	0,011	0,246	0,006	-0,203	0,015	0,089	0,005
<b>F23</b>	0,553	0,001	0,008	0,789	0,007	-0,379	0,006	0,214	0,003
<b>F31</b>	0,777	0,004	0,017	0,837	0,027	-0,251	0,008	-0,064	0,001
<b>F33</b>	0,685	0,005	0,011	0,510	0,012	0,050	0,000	-0,325	0,029
<b>F34</b>	0,753	0,010	0,032	0,679	0,044	0,087	0,003	-0,284	0,047
<b>F35</b>	0,850	0,005	0,030	0,950	0,042	-0,464	0,035	-0,269	0,020
<b>F37</b>	0,797	0,014	0,026	0,579	0,045	-0,066	0,002	0,069	0,004
<b>F38</b>	0,580	0,003	0,008	0,576	0,010	0,103	0,001	-0,067	0,001
<b>F42</b>	0,411	0,020	0,007	0,110	0,002	0,152	0,015	-0,019	0,000
<b>F43</b>	0,417	0,021	0,010	0,107	0,002	0,137	0,013	-0,125	0,019
<b>F45</b>	0,492	0,007	0,008	0,103	0,001	0,191	0,009	-0,286	0,034
<b>F46</b>	0,623	0,033	0,014	0,248	0,019	0,016	0,000	0,040	0,003
<b>F47</b>	0,342	0,005	0,006	0,104	0,001	0,263	0,012	-0,092	0,003
<b>F48</b>	0,042	0,002	0,003	-0,072	0,000	0,078	0,000	0,074	0,001
<b>F52</b>	0,691	0,058	0,025	-0,181	0,018	0,137	0,035	-0,142	0,066
<b>F53</b>	0,164	0,002	0,016	0,085	0,000	0,141	0,001	-0,609	0,033
<b>F54</b>	0,443	0,123	0,016	-0,099	0,011	0,057	0,013	0,021	0,003
<b>F55</b>	0,266	0,024	0,006	-0,112	0,003	-0,031	0,001	-0,035	0,002
<b>F56</b>	0,794	0,036	0,043	0,344	0,040	-0,320	0,120	0,019	0,001
<b>F62</b>	0,477	0,008	0,008	-0,342	0,008	-0,023	0,000	0,030	0,000
<b>F63</b>	0,278	0,006	0,004	-0,142	0,001	-0,134	0,003	-0,073	0,002
<b>F65</b>	0,105	0,002	0,003	-0,232	0,001	-0,032	0,000	-0,021	0,000
<b>F67</b>	0,700	0,021	0,034	-0,487	0,046	-0,176	0,021	0,057	0,004
<b>F68</b>	0,498	0,012	0,010	-0,240	0,006	-0,193	0,014	-0,008	0,000

Tableau A10: DENSITÉ RELATIVE DES CS PAR TYPE

CSP	ED1	ED2	CE1	CE2	CE3	PI1	PI2
H10	75	0	194	153	136	14	20
H21	72	78	101	95	147	92	95
H22	193	128	115	87	134	132	131
H23	437	170	249	114	205	122	65
H31	447	284	192	113	172	158	80
H33	155	210	137	114	106	151	99
H34	174	421	171	116	113	159	119
H35	327	336	114	73	77	228	191
H37	245	133	294	178	148	136	71
H38	112	137	287	209	138	104	65
H42	64	141	106	108	120	107	100
H43	72	119	98	89	126	114	98
H44	293	462	82	87	67	120	121
H45	45	79	53	80	78	110	121
H46	121	104	113	112	127	117	101
H47	30	65	101	144	90	69	66
H48	24	45	69	100	97	53	57
H52	58	84	59	55	70	99	116
H53	61	58	49	60	80	69	81
H54	82	80	68	92	79	101	124
H55	88	92	72	80	100	118	138
H56	179	126	77	70	71	159	208
H62	26	33	49	81	67	53	77
H63	51	53	60	78	97	75	104
H64	42	42	42	69	78	65	85
H65	27	32	38	65	67	56	85
H67	31	33	31	54	64	66	124
H68	58	50	61	70	89	71	123
H69	22	32	147	195	110	22	35
F10	151	36	216	179	129	20	11
F21	109	97	102	96	166	116	102
F22	183	144	123	90	143	133	111
F23	420	219	143	95	219	145	100
F31	363	337	169	91	137	175	99
F33	171	275	100	110	76	184	125
F34	179	404	184	130	125	178	125
F35	372	397	134	78	85	222	173
F37	254	165	178	142	118	186	103
F38	180	244	228	174	79	183	104
F42	82	147	135	123	119	106	94
F43	78	144	119	107	116	120	103
F44	433	383	47	35	71	113	81
F45	59	136	77	96	86	135	128
F46	151	130	127	129	114	136	107
F47	65	139	114	138	90	119	95
F48	60	65	92	110	96	97	96
F52	37	74	74	78	88	79	86
F53	56	238	51	68	61	129	117
F54	66	70	78	106	94	94	94
F55	72	72	74	80	100	99	109
F56	282	127	94	84	95	129	127
F62	19	53	42	88	67	64	95
F63	68	85	44	72	88	99	136
F64	45	46	58	73	79	70	105
F65	56	53	44	81	77	87	94
F67	14	28	27	59	69	52	93
F68	75	53	63	67	88	76	120
F69	19	22	223	56	123	12	13

**Tableau A10bis: DENSITÉ RELATIVE DES CS PAR TYPE**

CSP	MQ1	MQ2	MQ3	M11	M12	M13
<i>H10</i>	89	165	79	554	120	1089
<i>H21</i>	107	68	75	138	109	206
<i>H22</i>	87	57	64	95	89	96
<i>H23</i>	90	58	54	95	77	104
<i>H31</i>	90	49	62	51	63	55
<i>H33</i>	159	154	146	82	58	46
<i>H34</i>	117	120	110	108	68	58
<i>H35</i>	61	46	51	42	49	40
<i>H37</i>	119	102	70	98	113	71
<i>H38</i>	144	179	95	167	118	96
<i>H42</i>	117	99	115	118	101	109
<i>H43</i>	104	99	123	94	102	115
<i>H44</i>	107	59	90	67	55	87
<i>H45</i>	132	193	187	81	85	62
<i>H46</i>	105	97	88	100	127	106
<i>H47</i>	130	205	126	175	144	136
<i>H48</i>	119	124	106	164	132	174
<i>H52</i>	100	111	157	52	64	65
<i>H53</i>	116	133	190	82	75	72
<i>H54</i>	93	82	91	65	99	68
<i>H55</i>	94	72	97	90	80	92
<i>H56</i>	69	55	77	50	70	44
<i>H62</i>	84	90	95	140	122	119
<i>H63</i>	93	80	96	94	93	131
<i>H64</i>	82	85	101	77	97	117
<i>H65</i>	83	81	99	80	104	101
<i>H67</i>	57	49	83	72	84	67
<i>H68</i>	72	68	99	82	77	106
<i>H69</i>	105	168	74	488	95	583
<i>F10</i>	79	151	58	616	119	942
<i>F21</i>	100	60	68	125	102	183
<i>F22</i>	88	53	65	109	89	140
<i>F23</i>	83	46	56	57	56	66
<i>F31</i>	95	56	66	54	65	43
<i>F33</i>	124	106	120	70	65	51
<i>F34</i>	116	98	93	84	60	49
<i>F35</i>	65	46	47	53	41	28
<i>F37</i>	94	76	59	63	90	67
<i>F38</i>	103	122	78	65	83	70
<i>F42</i>	125	116	113	135	104	119
<i>F43</i>	114	119	117	93	86	93
<i>F44</i>	191	35	153	271	42	174
<i>F45</i>	134	154	143	71	81	60
<i>F46</i>	99	96	78	90	122	87
<i>F47</i>	119	184	132	138	110	65
<i>F48</i>	117	112	99	124	123	201
<i>F52</i>	116	123	152	100	84	108
<i>F53</i>	120	112	202	73	49	53
<i>F54</i>	102	110	97	89	127	94
<i>F55</i>	98	89	102	77	91	99
<i>F56</i>	77	67	77	69	78	65
<i>F62</i>	88	93	105	119	97	108
<i>F63</i>	85	68	92	99	83	122
<i>F64</i>	78	70	85	45	68	106
<i>F65</i>	85	83	97	139	90	63
<i>F67</i>	62	55	91	128	86	97
<i>F68</i>	78	76	96	73	65	84
<i>F69</i>	112	130	76	322	97	654

Tableau A10ter: DENSITÉ RELATIVE DES CS PAR TYPE

CSP	MP1	MP2	MP3	MP4	PO1	PO2	PO3	PO4	PO5
H10	49	187	713	57	118	34	486	72	352
H21	104	165	227	103	97	103	124	89	81
H22	99	115	177	73	74	82	114	75	70
H23	72	92	109	58	55	43	57	39	39
H31	65	57	72	43	37	38	74	26	39
H33	71	52	49	84	36	55	45	40	26
H34	63	46	65	58	34	45	59	27	22
H35	81	38	42	43	24	42	22	26	18
H37	92	84	68	65	56	51	41	33	29
H38	88	91	79	76	72	56	38	37	40
H42	84	96	124	100	89	90	118	81	103
H43	93	93	89	121	76	87	182	77	75
H44	61	73	40	73	61	46	92	60	45
H45	92	75	62	129	60	81	81	71	45
H46	110	106	71	100	88	89	59	70	57
H47	102	110	93	111	123	93	72	84	88
H48	96	146	142	124	148	118	136	112	147
H52	96	66	62	129	70	117	105	124	59
H53	85	95	72	142	91	103	106	130	81
H54	111	95	71	110	104	119	82	108	90
H55	102	99	108	103	83	109	83	101	69
H56	95	50	57	72	61	93	67	85	63
H62	111	124	124	112	202	123	131	148	228
H63	104	121	143	115	107	126	128	140	109
H64	103	109	125	122	128	140	112	167	130
H65	103	103	91	121	156	141	128	179	173
H67	114	94	104	90	135	148	177	177	313
H68	106	113	160	102	102	130	160	156	145
H69	62	158	536	83	123	57	644	73	278
F10	41	171	668	48	132	37	444	67	297
F21	103	162	221	83	94	92	114	75	93
F22	97	111	186	73	81	77	134	77	91
F23	77	97	101	61	71	40	39	30	23
F31	71	56	66	46	39	41	65	31	37
F33	78	48	36	73	35	57	21	42	25
F34	70	42	43	53	33	40	42	26	21
F35	67	33	29	37	20	35	21	20	21
F37	107	73	54	64	51	59	27	35	19
F38	97	61	43	54	52	51	18	32	25
F42	96	99	97	93	83	83	94	68	76
F43	95	82	78	109	79	82	131	69	63
F44	47	54	57	47	50	27	189	33	6
F45	90	61	57	103	63	87	71	65	40
F46	113	95	69	88	82	80	41	60	46
F47	98	82	83	97	80	79	18	62	60
F48	112	94	163	100	115	99	113	92	93
F52	89	80	94	128	100	112	149	118	90
F53	74	52	47	107	53	86	87	88	43
F54	113	116	75	110	114	111	75	103	85
F55	93	113	96	110	109	113	102	114	106
F56	99	70	78	76	71	80	90	84	77
F62	112	126	116	115	150	127	101	147	156
F63	95	107	98	112	110	117	92	128	98
F64	103	119	214	139	129	123	41	153	173
F65	118	132	144	126	95	116	95	144	110
F67	105	131	179	110	142	150	228	179	234
F68	100	108	139	97	119	115	146	170	163
F69	47	410	763	101	111	33	648	106	208

**Tableau A11**  
**CHANGEMENTS DES PROFILS SOCIOPROFESSIONNELS**  
**RÉSULTATS DE L'ACP SELON LES VARIABLES**

<b>CSP</b>	<b>Qlt</b>	<b>Coord1</b>	<b>Ctrl</b>	<b>Coord2</b>	<b>Ctrl</b>	<b>Coord3</b>	<b>Ctrl</b>
CS21	0,025	0,09	0,004	0,112	0,007	-0,041	0,001
CS22	0,406	0,085	0,003	-0,408	0,087	-0,363	0,081
CS23	0,405	0,273	0,035	0,007	0,000	0,093	0,005
CS31	0,279	0,471	0,106	0,225	0,026	-0,044	0,001
CS33	0,395	0,165	0,013	0,290	0,044	0,494	0,150
CS34	0,253	0,373	0,067	0,200	0,021	0,132	0,011
CS35	0,351	0,327	0,051	0,238	0,029	0,076	0,004
CS37	0,340	0,578	0,159	0,018	0,000	-0,008	0,000
CS38	0,260	0,463	0,102	0,145	0,011	-0,104	0,007
CS42	0,283	0,040	0,001	-0,012	0,000	-0,475	0,139
CS43	0,320	-0,152	0,011	0,367	0,070	-0,225	0,031
CS45	0,146	0,034	0,001	0,067	0,002	-0,026	0,000
CS46	0,393	0,186	0,017	-0,222	0,026	-0,489	0,147
CS47	0,157	-0,134	0,009	0,231	0,028	-0,280	0,048
CS48	0,247	-0,085	0,003	0,182	0,017	0,299	0,055
CS52	0,315	-0,383	0,070	0,314	0,051	-0,054	0,002
CS53	0,314	-0,349	0,058	0,262	0,036	-0,116	0,008
CS54	0,558	-0,299	0,043	0,172	0,015	0,178	0,020
CS55	0,516	-0,420	0,084	0,102	0,005	0,211	0,027
CS56	0,320	-0,405	0,078	-0,271	0,038	-0,274	0,046
CS62	0,409	0,008	0,000	-0,248	0,032	0,327	0,066
CS63	0,539	-0,246	0,029	0,350	0,064	0,113	0,008
CS64	0,355	-0,226	0,024	-0,474	0,117	0,205	0,026
CS65	0,278	-0,139	0,009	-0,055	0,002	-0,185	0,021
CS67	0,521	0,163	0,013	-0,630	0,207	0,289	0,051
CS68	0,240	-0,149	0,011	-0,353	0,065	0,269	0,045

## A12. MÉTHODE DE CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE DES ÉVOLUTIONS SOCIOPROFESSIONNELLES

Le tableau de départ est celui différences de profil: en ligne, on a les 664 unités spatiales étudiées. En colonne, les catégories socioprofessionnelles (hommes et femmes ensemble), les CS agricoles étant exclues ainsi que les religieux (CS44). Dans chaque case, on a la différence entre le pourcentage de la catégorie dans la population active totale de la commune en 1990 et celui en 1982.

Sur ce tableau, on procède à une première analyse factorielle en composantes principales (ACP) dont les résultats sont présentés dans le texte. On procède ensuite à une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur le tableau des 3 premiers facteurs tirés de l'Analyse en Composantes Principales.

L'examen du dendrogramme de cette CAH montre que près de la moitié des unités restent groupées dans une seule classe jusqu'à un peu au dessous du niveau 1. On a donc coupé l'arbre au niveau où cette classe se scinde en deux, ce qui donne une première partition en 18 classes. On a ensuite regroupé les classes les plus petites en fonction de leur proximité aux niveaux immédiatement supérieurs de l'arbre, ce qui conduit à 9 classes. Pour les classes les plus nombreuses, on compare leur profil moyen à ceux des classes de niveau immédiatement inférieur dans le dendrogramme, pour vérifier si on ne perd pas trop d'information en agrégeant des classes qui seraient assez différentes. Cette étape conduit à retenir une partition d'une des neuf classes initiales (il s'agit de la classe au profil d'évolution le moins favorable aux catégories supérieures, le moins défavorable aux catégories d'employés et d'ouvriers; la partition de niveau inférieur permet de la scinder en deux, l'une des deux sous-classes ayant un profil marqué par la croissance de la part des deux catégories populaires - c'est la seule dans ce cas). Ce sont ces 10 classes que l'on retient comme définition initiale des types.

On ajuste ensuite l'affectation des unités aux types en calculant la distance euclidienne du profil de chaque unité au profil de chaque type, et en affectant chaque unité au type pour lequel cette distance est minimale. On en profite pour répartir les 4 unités du type le plus petit qu'on n'avait pu jusque là regrouper dans les 9 autres. Un peu plus du tiers des unités (37%) ont changé d'affectation après cette opération, ce qui en souligne l'utilité. On recalcule le nouveau profil moyen des

types ainsi corrigés. On itère l'opération: moins de 10% des unités changent de type après réaffectation.

